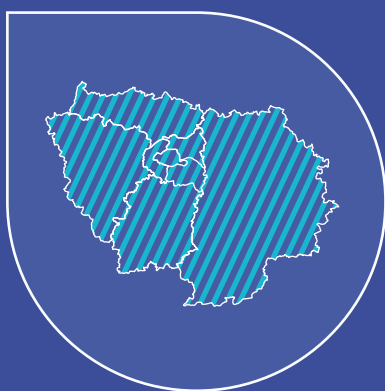




DÉC 2018

L'APPRENTISSAGE

dans les entreprises
artisanales, commerciales
et libérales de la région
Île-de-France



Préface

Avec 666 000 entreprises et 810 000 emplois salariés, le secteur des entreprises de proximité (Alimentation, BTP, Fabrication, Professions libérales et Services) est un acteur économique majeur de l'aménagement et du développement du territoire francilien.

Les entreprises artisanales, commerciales et libérales y représentent, dans le tissu marchand, 2 entreprises sur 3 et 17 % des emplois salariés.

Le tissu des entreprises de proximité y est plus dense qu'en moyenne nationale, que ce soit pour les activités artisanales, commerciales, l'hôtellerie-restauration ou les activités libérales. Paris est d'ailleurs le territoire n° 1 au plan national en matière de densité des entreprises.

Le secteur des entreprises de proximité d'Île-de-France se distingue également des autres régions dans son évolution par :

- une croissance du nombre d'entreprises beaucoup plus forte;
- un entrepreneuriat des plus dynamiques au plan national avec plus de 100 000 créations en 2016 (le nombre de créations a plus que doublé en dix ans);
- une progression de l'emploi salarié y compris durant les années de crise économique 2009 à 2016. Près de 50 000 emplois nouveaux ont ainsi été créés.

La plupart des activités sont dans une dynamique de développement des emplois, à l'exception de l'artisanat de fabrication et des activités juridiques. Globalement, le tissu des entreprises se tertiarise. Une attention soutenue doit donc être portée au maintien des entreprises artisanales des secteurs de la construction et manufacturiers.

En raison de cette croissance atypique, la problématique de la formation est essentielle, cela d'autant plus que le nombre de jeunes formés aux métiers de proximité est relativement faible pour assurer le renouvellement des emplois. L'apprentissage est notamment moins développé, l'Île-de-France occupant la dernière place concernant le taux de pénétration de l'apprentissage dans le secteur. Les difficultés de recrutement sont d'ailleurs globalement également plus élevées.

Le travail présenté dans cet ouvrage permet de chiffrer et d'objectiver les tensions observées depuis de nombreuses années par les entreprises de proximité en matière de formation et de recrutement et de démontrer le rôle essentiel du secteur en matière d'animation des territoires et d'insertion des jeunes dans l'emploi.

Jacky PORTIER
Président de l'UzP Île-de-France

LES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ : définition et périmètre

Le périmètre d'observation de ce tableau de bord est celui des secteurs d'activité représentés par l'Union des Entreprises de Proximité (U2P).

- Les secteurs de l'artisanat : cet ensemble juridiquement défini par la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996 regroupe des activités de fabrication, transformation, réparation ou prestation de service, réparties en quatre grandes familles (alimentation, BTP, fabrication, services). Outre le critère d'activité, l'entreprise artisanale répond à d'autres conditions : être immatriculée au Répertoire des Métiers, être économiquement indépendante et ne pas employer plus de 10 salariés lors de la création.
- Ceux du commerce alimentaire de détail et de l'hôtellerie-restauration.
- Ceux des professions libérales réglementées et non réglementées.

Les entreprises actives dans ces secteurs sont majoritairement des très petites entreprises positionnées sur des marchés locaux et régionaux. Elles se distinguent par leur ancrage territorial, ainsi que par la proximité géographique et relationnelle qui les lie à leur clientèle. La formulation « **entreprise de proximité** », qui est aussi la signature de l'U2P, se réfère à cette caractéristique économique et fonctionnelle des très petites entreprises.

Utilisée dans le Tableau de Bord, la formule « entreprise des secteurs de proximité » désigne les entreprises de ces activités, soit 392 codes précisés en annexe et regroupés pour l'analyse en cinq grands secteurs.

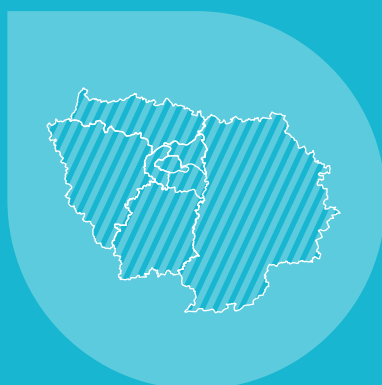
- Le secteur de **l'hôtellerie-restauration (HCR)** rassemble l'ensemble des entreprises de l'hôtellerie, de la restauration traditionnelle et des débits de boissons.
- Le secteur de **l'alimentation** comprend les métiers de bouche (boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, boucherie, charcuterie, poissonnerie, etc.), les TPE de l'industrie agro-alimentaire (conservation de fruits, etc.), la fabrication artisanale de plats à emporter (crêpes, pizzas, etc.) et les TPE du commerce alimentaire de détail (commerce d'alimentation générale, supérettes, traiteurs, etc.). Dans ces activités, sont prises en compte les entreprises de moins de 20 salariés, sauf pour les activités de boulangerie, de pâtisserie, de boucherie, de poissonnerie et des services de traiteurs.
- Le secteur du **bâtiment et des travaux publics** regroupe les TPE de moins de 20 salariés des travaux publics (terrassement, génie civil), les activités du gros œuvre (maçonnerie, charpente) et du second œuvre (peinture, plâtrerie, électricité, plomberie, chauffage, etc.), ainsi que celles de l'aménagement paysager.
- Le secteur de la **fabrication** regroupe les TPE de moins de 20 salariés des activités manufacturières : le travail du bois et l'ameublement, la fabrication textile, l'habillement, l'imprimerie, le travail des métaux, la mécanique générale et la sous-traitance industrielle, la bijouterie-joaillerie, la prothèse médicale, le travail du verre, de la céramique, etc.
- Le secteur des **services** englobe notamment les TPE de moins de 20 salariés des transports (taxis, déménagement, ambulances), la coiffure et l'esthétique, le nettoyage des bâtiments, la blanchisserie, la cordonnerie, la réparation d'appareils électroménagers, de communication, les services automobiles, etc.
- Le secteur des **professions libérales** comprend enfin l'ensemble des entreprises des professions réglementées du droit et de la santé. Pour les activités de santé, s'ajoutent également les entreprises de moins de 20 salariés de quelques activités non réglementées (psychothérapie, psychanalyse, sophrologues, commerce d'articles orthopédiques...). Pour les activités libérales techniques et du cadre de vie, sont pris en compte l'ensemble des entreprises des professions réglementées (architectes-géomètres, experts-comptables, assureurs) et celles de moins de 20 salariés pour les autres activités (commerce de gros, conseil aux entreprises, services informatiques, enseignement et services personnels).

SOMMAIRE

L'apprentissage dans les entreprises artisanales, commerciales et libérales

1	1 apprenti francilien sur 3 est formé dans les secteurs de proximité	8
2	L'apprentissage a reculé malgré un contexte économique plus favorable	10
3	De fortes disparités sectorielles	12
4	L'apprentissage est concentré dans les entreprises avec salariés	18
5	L'apprentissage est plus développé dans les territoires de la grande couronne	20
6	Les apprentis franciliens sont plus âgés et la part de femmes est élevée	23
7	Un apprenti sur deux prépare un diplôme de niveau V	27
8	Des parcours d'orientation de moins en moins linéaires	30
9	Deux apprentis sur trois sont en emploi 7 mois après leur sortie de formation	32
10	Une offre de formation relativement riche	35
11	Centres de formation d'apprentis : une plus forte présence de CFA sectoriels	40
12	Des mobilités de l'entreprise vers le CFA plus importantes qu'en moyenne nationale	47
13	Une filière scolaire plus développée, notamment dans les métiers du BTP et de fabrication	51
14	Les caractéristiques socio-professionnelles, frein au développement de l'apprentissage	56
Annexe méthodologique		59

L'APPRENTISSAGE DANS LES ENTREPRISES ARTISANALES, COMMERCIALES ET LIBÉRALES

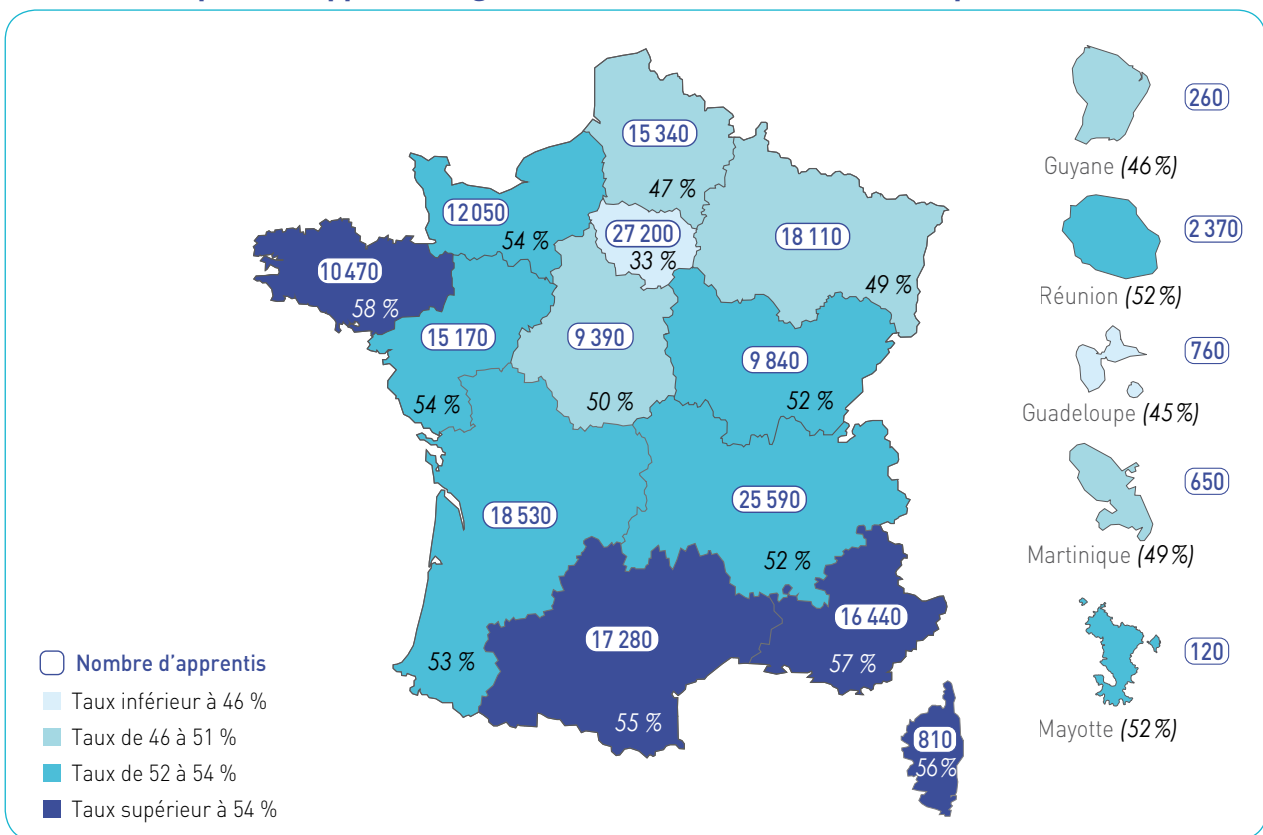


1 1 apprenti francilien sur 3 est formé dans les secteurs de proximité

En 2016-2017, 27 200 apprentis se sont formés dans les entreprises artisanales, commerciales et libérales franciliennes. Les entreprises de proximité de la région Île-de-France se placent donc sans surprise au premier rang national pour le nombre d'apprentis formés (devant Auvergne-Rhône-Alpes avec 26 210 apprentis).

Toutefois, leur poids dans l'apprentissage est bien inférieur à celui des autres régions : les secteurs de proximité forment ainsi un tiers des 83 000 apprentis de la région, une part bien inférieure au taux moyen qui est de 49 %.

Nombre et part des apprentis régionaux formés dans les secteurs de proximité



Sources : MEN-MESR DEPP, SIFA 2016-2017. Champ : ensemble des apprentis en formation dans une entreprise artisanale, commerciale et libérale. Les apprentis sont comptabilisés en fonction de la localisation de leur entreprise d'accueil. Traitement ISM.

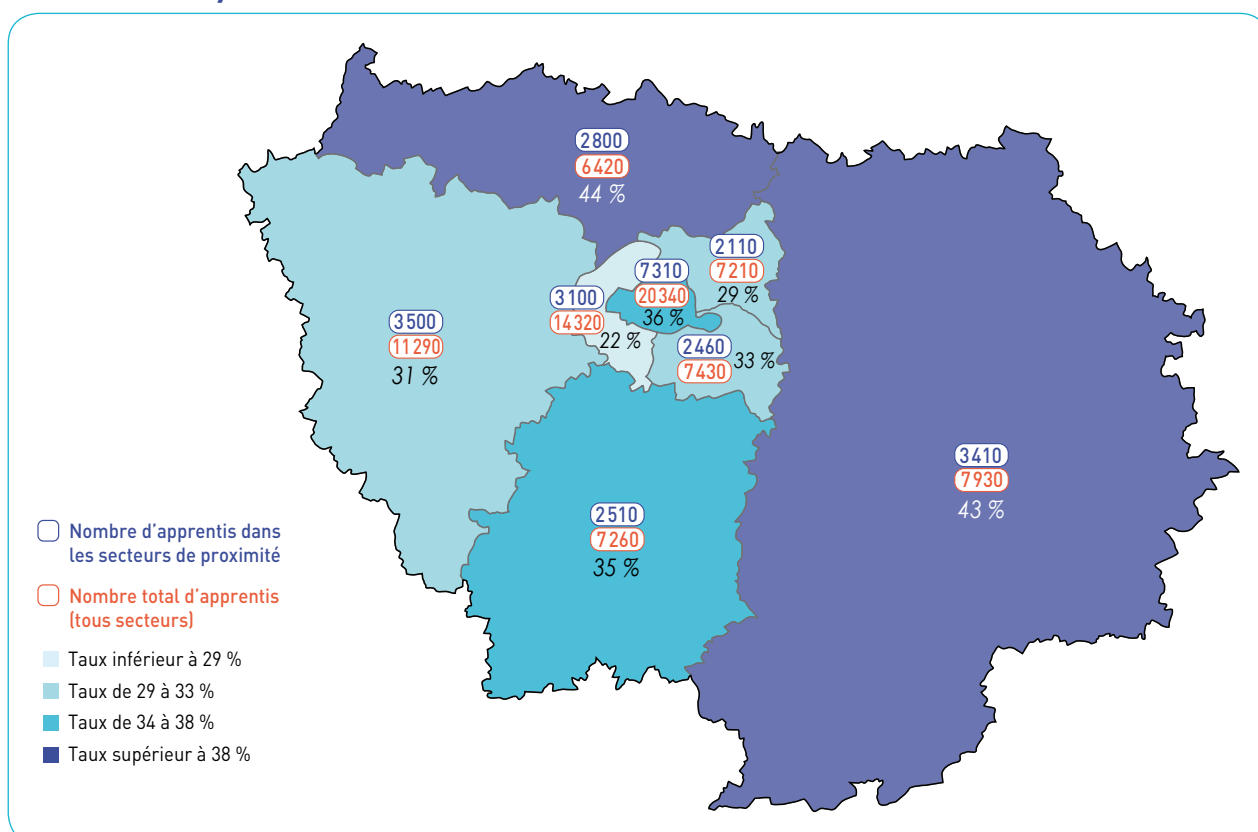
Ce moindre poids de l'apprentissage des secteurs de proximité concerne tous les départements franciliens, comparativement au reste des territoires. Il est le plus faible dans les Hauts-de-Seine (avec 3 100 apprentis formés dans les secteurs de proximité, soit 22 % du

total des apprentis du département), la Seine-Saint-Denis (2 110 apprentis, soit 29 % des apprentis du département), et les Yvelines (3 500, soit 31 % des apprentis du département).

À Paris, avec 7 310 apprentis, les entreprises de proximité forment 36 % des apprentis parisiens. Les taux sont plus proches de la moyenne nationale dans le Val

d'Oise (2 800 apprentis, soit 44 % des apprentis du département) et la Seine-et-Marne (3 410 apprentis, 43 %).

Nombre et part des apprentis départementaux formés dans les secteurs de proximité en 2016-2017



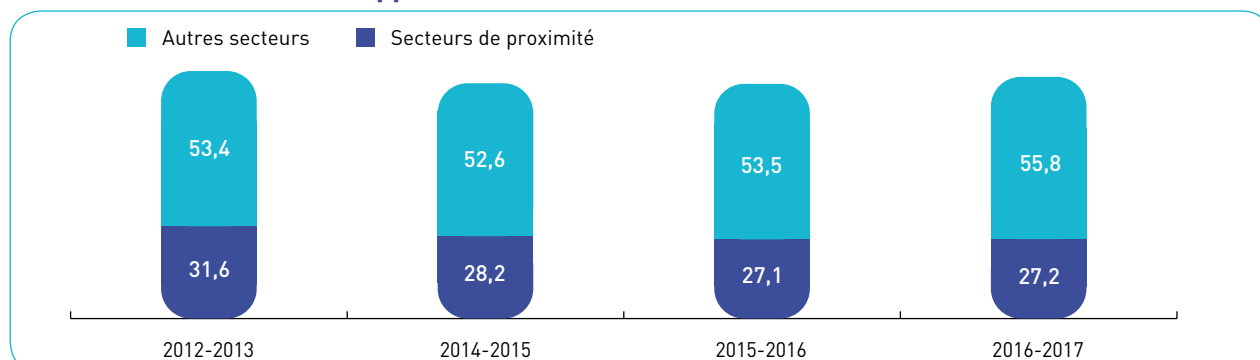
Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2016-2017. Les apprentis sont comptabilisés en fonction de la localisation de leur entreprise d'accueil. Traitement ISM.

2 L'apprentissage a reculé malgré un contexte économique plus favorable

Entre 2012-2013 et 2014-2015, le nombre d'apprentis formés dans les entreprises de proximité a globalement reculé dans toutes les régions.

L'Île-de-France n'a pas été épargnée : le nombre d'apprentis a baissé de 14 %, alors que les effectifs ont progressé de 4 % dans les autres secteurs.

Évolution du nombre d'apprentis formés en Île-de-France (en milliers)

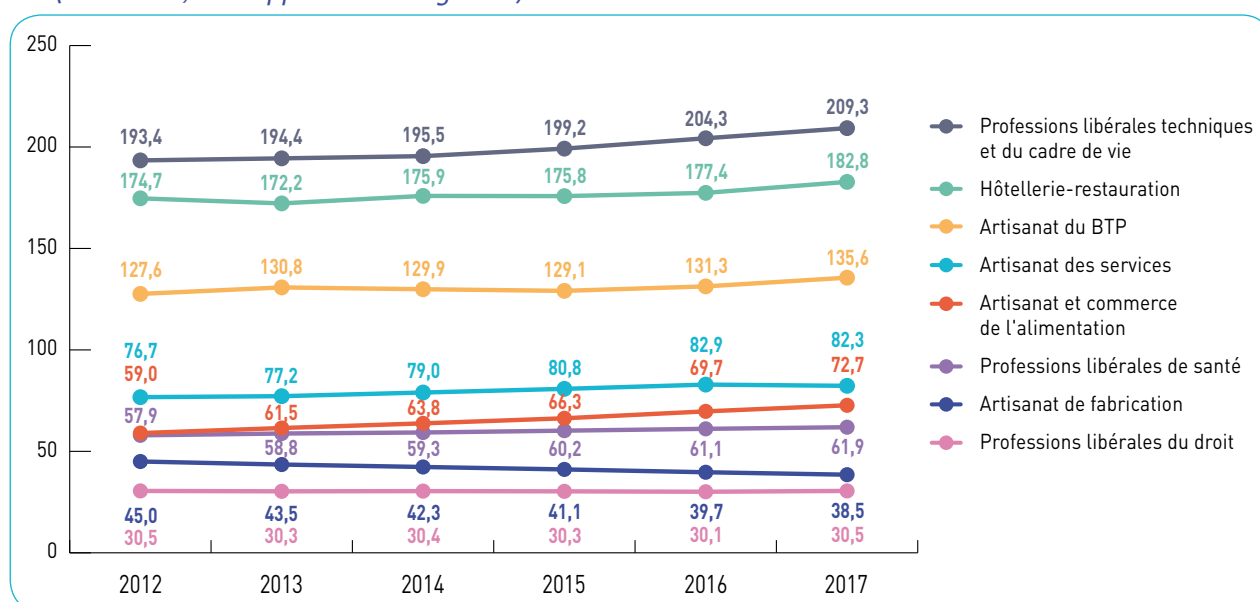


Source : MEN-MESR DEPP, SIFA. Les apprentis sont comptabilisés en fonction de la localisation de leur entreprise d'accueil. Traitement ISM.

Cette évolution est pourtant surprenante, dans la mesure où le tissu d'entreprises francilien a été moins sévèrement touché par la crise économique qui a perduré durant cette période en France, notamment dans l'artisanat. Contrairement à la tendance nationale,

l'emploi salarié a ainsi progressé en Île-de-France dans les secteurs de proximité, à l'exception notable de l'artisanat de fabrication. Ce n'est donc pas le contexte économique qui est à l'origine de la baisse du nombre d'apprentis dans la région Île-de-France.

Évolution des emplois salariés dans les secteurs de proximité (en milliers, hors apprentis et stagiaires)

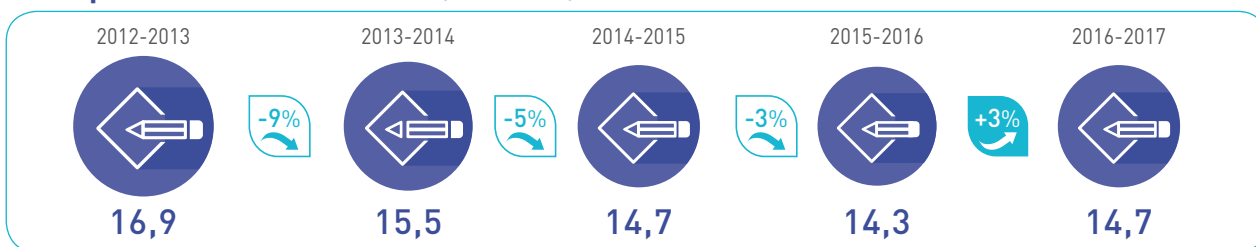


Source : ACOSS-URSSAF – emplois salariés des établissements employeurs des secteurs de proximité, hors apprentis et stagiaires.

La baisse des entrées en apprentissage a ainsi été importante, passant de 16 900 en 2012-2013 à 14 300 en 2015-2016. Une reprise des entrées en apprentissage

est observée en 2016-2017 (+3 %), une reprise plus forte qu'en moyenne nationale (+1 %).

Évolution du nombre d'apprentis inscrits en première année et formés dans une entreprise de proximité en Île-de-France (en milliers)

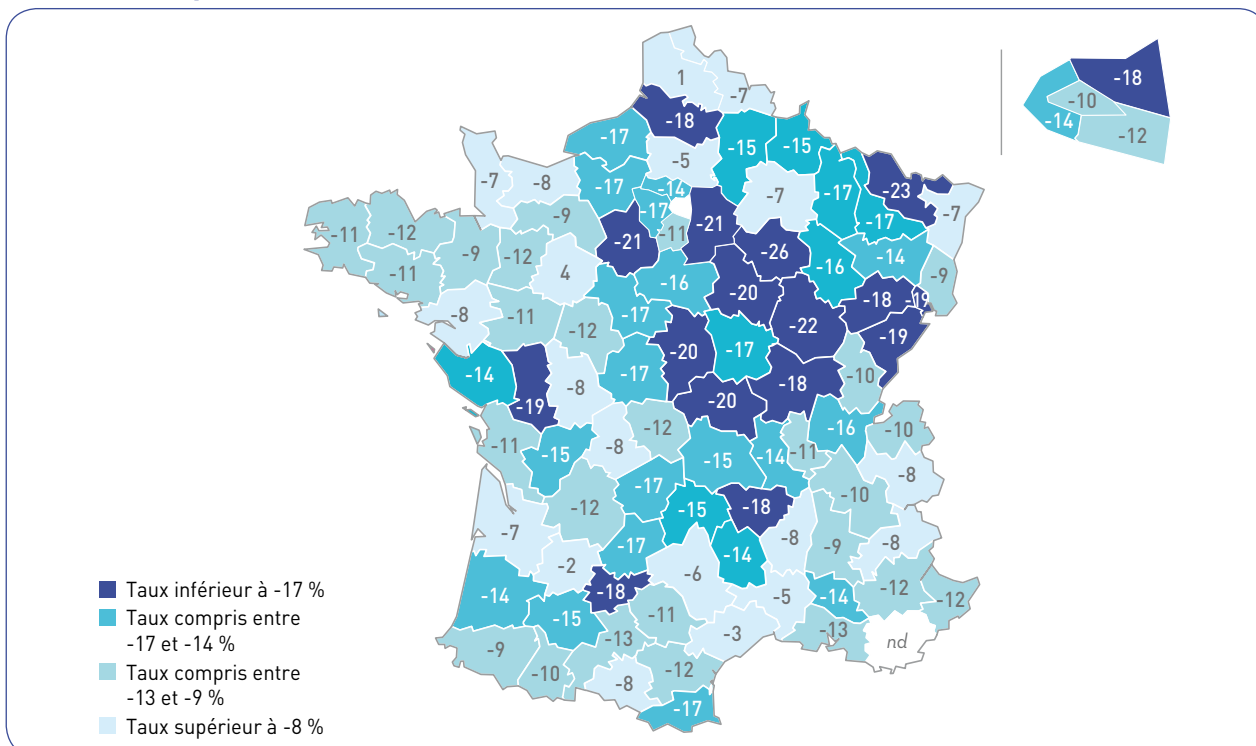


Source : MEN-MESR DEPP, SIFA. **Champ :** ensemble des apprentis en formation dans une entreprise artisanale, commerciale et libérale d'Île-de-France, et inscrits en première année de diplôme. Traitement ISM.

Sur le plan territorial, l'évolution du nombre d'apprentis a été orientée à la baisse dans tous les départements franciliens : le recul a été le plus sévère en

Seine-et-Marne (-21 %), dans la Seine-Saint-Denis (-18 %) et les Yvelines (-17 %).

Évolution de l'apprentissage artisanal, commercial et libéral entre 2012-2013 et 2016-2017 dans les départements (%)



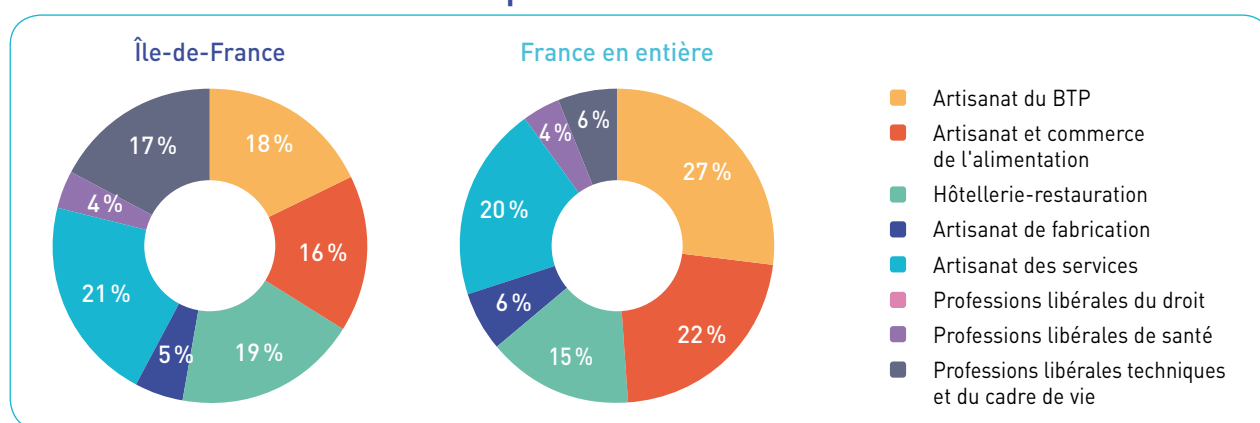
Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2016-2017. **Champ :** ensemble des apprentis en formation dans une entreprise artisanale, commerciale et libérale. Les apprentis sont comptabilisés en fonction de la localisation de leur entreprise d'accueil. Traitement ISM.

3 De fortes disparités sectorielles

La répartition sectorielle des apprentis de proximité franciliens se singularise également par rapport à la moyenne nationale. Les trois premiers secteurs en nombre d'apprentis formés sont l'artisanat des services (5 600 apprentis, soit 21 % des effectifs d'apprentis

dans les secteurs de proximité), l'hôtellerie-restauration (5 040 apprentis, soit 19 %) et les professions libérales techniques et du cadre de vie (4 600 apprentis, soit 17 %).

Répartition sectorielle des apprentis de l'artisanat, du commerce alimentaire de proximité, de l'hôtellerie-restauration et des professions libérales



Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2016-2017. Champ : ensemble des apprentis en formation dans une entreprise artisanale, commerciale et libérale. Les apprentis sont comptabilisés en fonction de la localisation de leur entreprise d'accueil. Traitement ISM.

Cette répartition diffère de la répartition nationale, un phénomène qu'expliquent principalement la structure du tissu francilien (avec la surreprésentation, par exemple, des activités libérales techniques et du cadre de vie), mais aussi le moindre développement de l'apprentissage dans de nombreux secteurs, notamment dans l'artisanat du BTP (premier secteur employeur au plan national).









Globalement, si l'on rapporte le nombre d'apprentis au nombre d'entreprises actives dans les secteurs de proximité (et donc au potentiel de formation), l'apprentissage paraît deux fois moins développé en Île-de-France qu'il ne l'est en moyenne nationale :

- on compte ainsi, dans les entreprises artisanales franciliennes du BTP, 1 apprenti pour 23 entreprises, contre 1 pour 11 en France entière ;
- dans l'artisanat et le commerce de l'alimentation, le taux de pénétration est de 1 apprenti pour 7 entreprises contre 1 pour 4 en moyenne nationale.

Cet écart de développement est certes moins fort dans l'hôtellerie-restauration (1 apprenti pour 7 entreprises en Île-de-France contre 1 pour 6 en moyenne nationale). Dans les entreprises libérales, les ratios régionaux sont équivalents aux taux nationaux (l'apprentissage est de fait quasi inexistant dans les professions libérales du droit et faible dans les professions de santé).

Si l'on prend en compte l'ensemble des secteurs de proximité, le rapport entre le nombre d'apprentis formés et le tissu d'entreprises est de 4 apprentis pour 100 entreprises actives en Île-de-France dans les secteurs de proximité, contre 7 % pour la France métropolitaine (le taux le plus élevé est atteint en région Pays de la Loire : 20 %). Cet écart signifie que le potentiel de développement de l'apprentissage est élevé dans les secteurs de proximité franciliens, notamment dans l'artisanat.

Nombre d'apprentis formés par secteur et taux de pénétration par rapport au tissu d'entreprises actives dans le secteur

Secteurs	Nombre d'apprentis formés en Île-de-France	Nombre d'apprentis rapporté aux entreprises actives dans le secteur	
		Île-de-France	France métropolitaine (hors Corse)
 Artisanat du BTP	4 930	1 apprenti pour 23	1 apprenti pour 11
 Artisanat et commerce de l'alimentation	4 300	1 apprenti pour 7	1 apprenti pour 4
Artisanat de l'alimentation	3 910	1 apprenti pour 3	1 apprenti pour 2
Commerce alimentaire	390	1 apprenti pour 49	1 apprenti pour 26
 Hôtellerie-restauration	5 040	1 apprenti pour 7	1 apprenti pour 6
 Artisanat de fabrication	1 410	1 apprenti pour 21	1 apprenti pour 15
 Artisanat des services	5 630	1 apprenti pour 15	1 apprenti pour 10
 Professions libérales du droit	120	1 apprenti pour 250	1 apprenti pour 250
 Professions libérales de santé	1 170	1 apprenti pour 64	1 apprenti pour 64
 Professions libérales techniques et du cadre de vie	4 610	1 apprenti pour 50	1 apprenti pour 53
ENSEMBLE	27 200	1 apprenti pour 23	1 apprenti pour 13

Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2016-2017. Champ : ensemble des apprentis en formation dans une entreprise artisanale, commerciale et libérale. Traitement ISM.

L'apprentissage est de fait concentré dans une poignée de secteurs : les quinze premiers secteurs emploient 70 % des apprentis des secteurs de proximité. Les cinq principaux secteurs de formation sont :

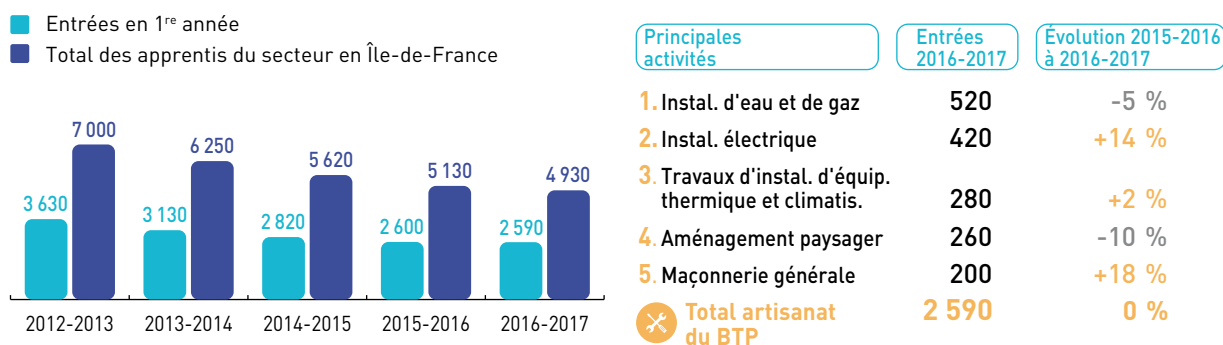
- la restauration traditionnelle (3 500 apprentis);
- la boulangerie-pâtisserie (2 800 apprentis);
- la coiffure (2 400 apprentis);

- les activités comptables (1 700 apprentis);
- l'hôtellerie (1 400 apprentis).

Les évolutions des effectifs d'apprentis ont également été contrastées ces dernières années selon les secteurs d'activité.

3 De fortes disparités sectorielles

Évolution des effectifs d'apprentis formés dans l'artisanat du BTP

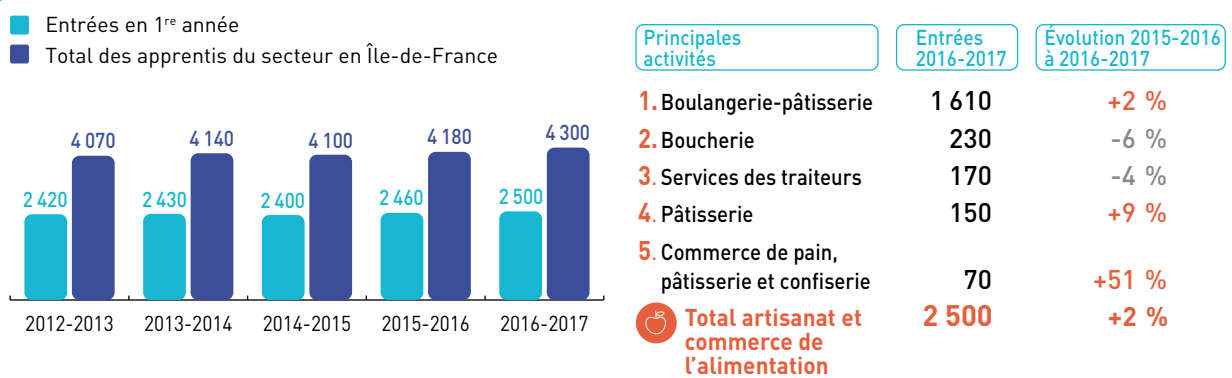


Source : MEN-MESR DEPP, SIFA. Champ : apprentis en formation dans une entreprise artisanale du BTP en Île-de-France. Traitement ISM.

Dans l'artisanat du BTP, les entrées en apprentissage ont fortement baissé (-28 %) entre 2012-2013 et 2015-2016. Les effectifs se sont globalement stabilisés durant l'année scolaire 2016-2017, les hausses des effectifs employés dans les travaux d'installation électrique

(+14 %) ou la maçonnerie générale (+18 %) contrastant avec les entrées toujours en baisse dans les travaux de couverture (-17 %), la menuiserie bois (-13 %) ou l'aménagement paysager (-10 %).

Évolution des effectifs d'apprentis formés dans l'artisanat et le commerce de l'alimentation

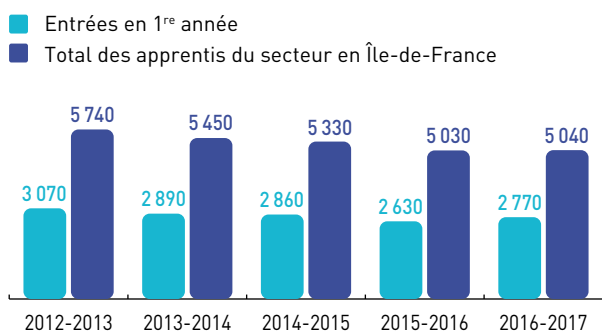


Source : MEN-MESR DEPP, SIFA. Champ : apprentis en formation dans une entreprise de l'artisanat et du commerce de l'alimentation en Île-de-France. Traitement ISM.

Dans l'artisanat et le commerce de l'alimentation, l'apprentissage est demeuré dynamique, y compris durant la période 2012-2013 à 2015-2016. Les entrées en apprentissage poursuivent leur progression en 2016-2017

(+ 2 %), surtout dans l'activité de boulangerie-pâtisserie, qui est le principal secteur de formation d'apprentis dans l'alimentation.

Évolution des effectifs d'apprentis formés dans l'hôtellerie-restauration



Principales activités

Entrées 2016-2017

Évolution 2015-2016 à 2016-2017

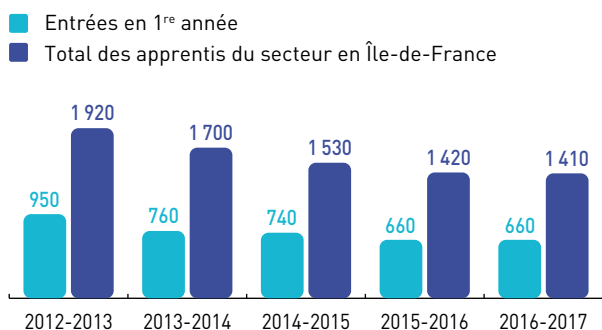
1. Restauration traditionnelle	1 880	+5 %
2. Hôtels et hébergement similaire	830	+4 %
3. Débits de boissons	50	+28 %
Total Hôtellerie-restauration	2 770	+5 %

Source : MEN-MESR DEPP, SIFA. *Champ :* apprentis en formation dans une entreprise de l'hôtellerie-restauration en Île-de-France. Traitement ISM.

Dans le secteur de l'hôtellerie-restauration, les baisses des entrées en apprentissage ont été de 14 % entre 2012-2013 et 2015-2016. La reprise paraît bien engagée

en 2016-2017 avec une hausse de 5 % des inscriptions dans ces métiers, par rapport à l'année précédente.

Évolution des effectifs d'apprentis formés dans l'artisanat de fabrication



Principales activités

Entrées 2016-2017

Évolution 2015-2016 à 2016-2017

1. Fabrication de meubles	60	+2 %
2. Mécanique industrielle	50	+26 %
3. Fabrication de matériel médico-chirurgical	40	-17 %
4. Fabrication de parfums et produits de toilette	20	+5 %
5. Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie	20	+5 %
Total artisanat de fabrication	660	+0 %

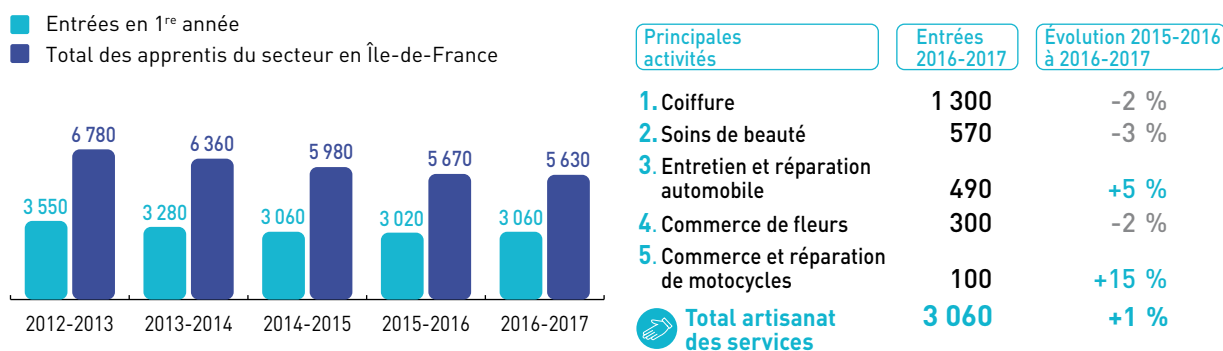
Source : MEN-MESR DEPP, SIFA. *Champ :* apprentis en formation dans une entreprise artisanale de fabrication en Île-de-France. Traitement ISM.

Depuis 2012-2013, c'est dans l'artisanat de fabrication que les entrées en apprentissage ont le plus chuté (-31 %). Cette évolution est corrélée à celle des emplois salariés en forte baisse sur la période (-12 %). La fabrication de

meubles, le travail des métaux et la prothèse dentaire sont les trois premiers secteurs employeurs d'apprentis dans ces activités. On observe une reprise timide des flux d'entrées en apprentissage en 2016-2017.

3 De fortes disparités sectorielles

Évolution des effectifs d'apprentis formés dans l'artisanat des services

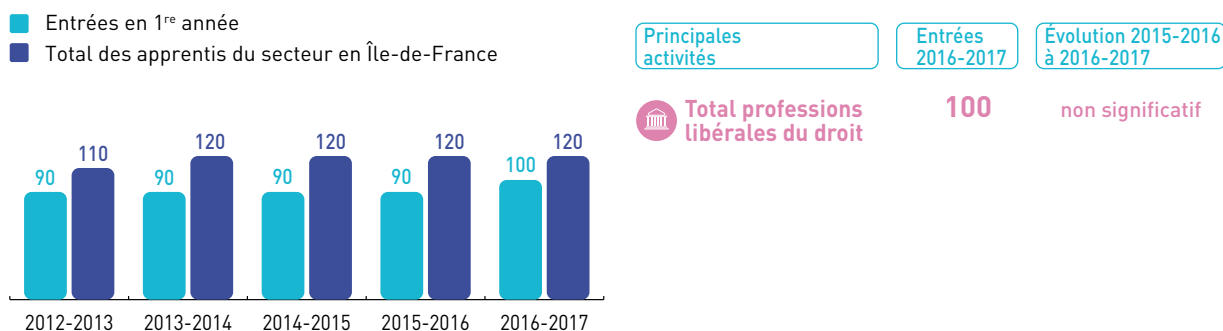


Source : MEN-MESR DEPP, SIFA. Champ : apprentis en formation dans une entreprise artisanale de services en Île-de-France. Traitement ISM.

L'artisanat des services a restreint de 15 % ses recrutements d'apprentis entre 2012-2013 et 2015-2016. Les entrées en apprentissage sont reparties à la hausse en 2016-2017 (+1 % par rapport à 2015-2016), une

dynamique portée par la réparation automobile. En revanche, les flux restent orientés à la baisse dans les autres secteurs fortement formateurs d'apprentis, comme la coiffure, les soins de beauté, ou la fleuristerie.

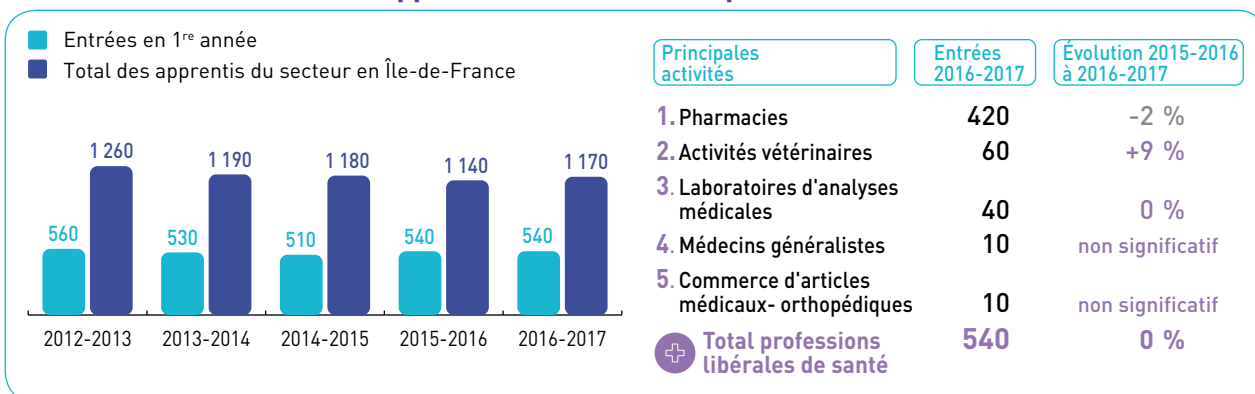
Évolution des effectifs d'apprentis formés dans les professions libérales du droit



Source : MEN-MESR DEPP, SIFA. Champ : apprentis en formation dans une entreprise libérale du droit en Île-de-France. Traitement ISM.

L'apprentissage est très limité dans les métiers du droit. Les effectifs – une centaine d'apprentis – sont stables.

Évolution des effectifs d'apprentis formés dans les professions libérales de santé

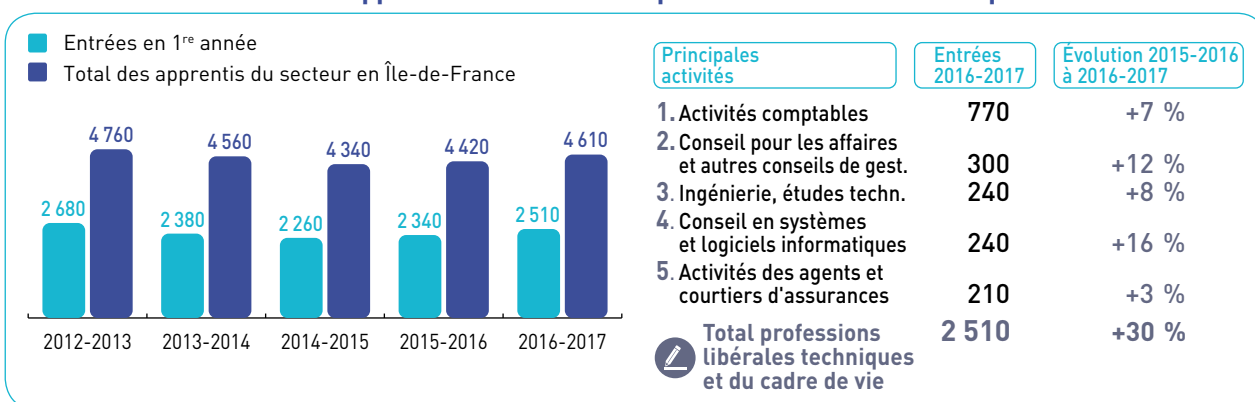


Source : MEN-MESR DEPP, SIFA. Champ : apprentis en formation dans une entreprise libérale de santé en Île-de-France. Traitement ISM.

Dans les professions de santé, l'apprentissage est concentré dans trois secteurs : les pharmacies (préparateur), les

vétérinaires (assistants) et les laboratoires d'analyse médicale. Les effectifs sont stables.

Évolution des effectifs d'apprentis formés dans les professions libérales techniques et du cadre de vie



Source : MEN-MESR DEPP, SIFA. Champ : apprentis en formation dans une entreprise libérale technique et du cadre de vie en Île-de-France. Traitement ISM.

Au sein du champ libéral, l'apprentissage est porté principalement par la profession comptable, le conseil en gestion, l'ingénierie et les études techniques et les activités informatiques. Malgré une bonne dynamique

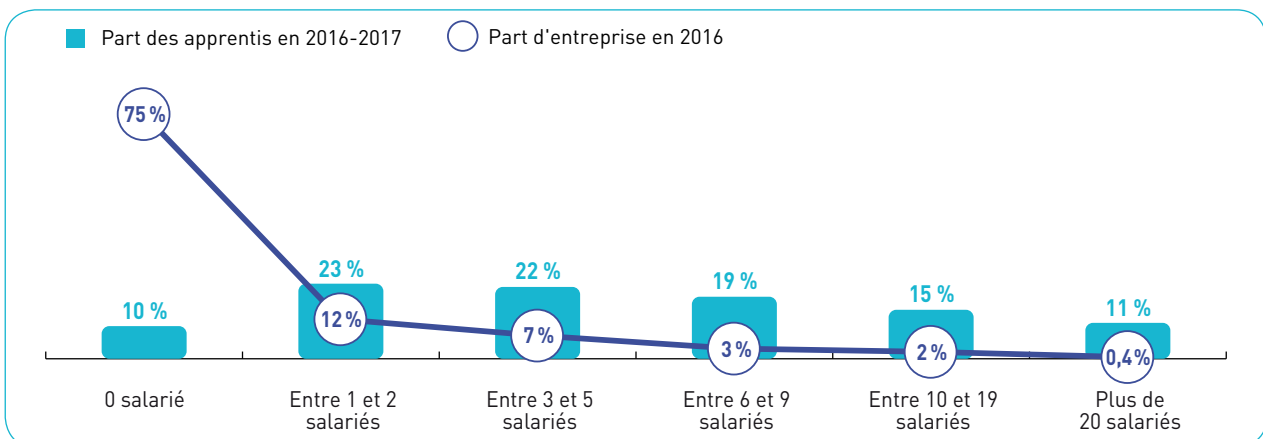
de l'emploi dans ce secteur (+8 % entre 2012-2013 et 2016-2017), l'apprentissage a reculé. Une reprise des entrées en apprentissage a toutefois été observée dès 2015-2016 et se poursuit en 2016-2017.

4 L'apprentissage est concentré dans les entreprises avec salariés

En région Île-de-France, 75 % des entreprises des secteurs de proximité n'ont pas de salarié. Ces entreprises, majoritaires en nombre, ne forment que

10 % des apprentis. L'apprentissage est donc concentré dans un quart du tissu d'entreprises, les 25 % d'entreprises avec salariés qui forment 90 % des apprentis.

Répartition des apprentis et des TPE artisanales, commerciales et libérales en fonction de la taille des entreprises



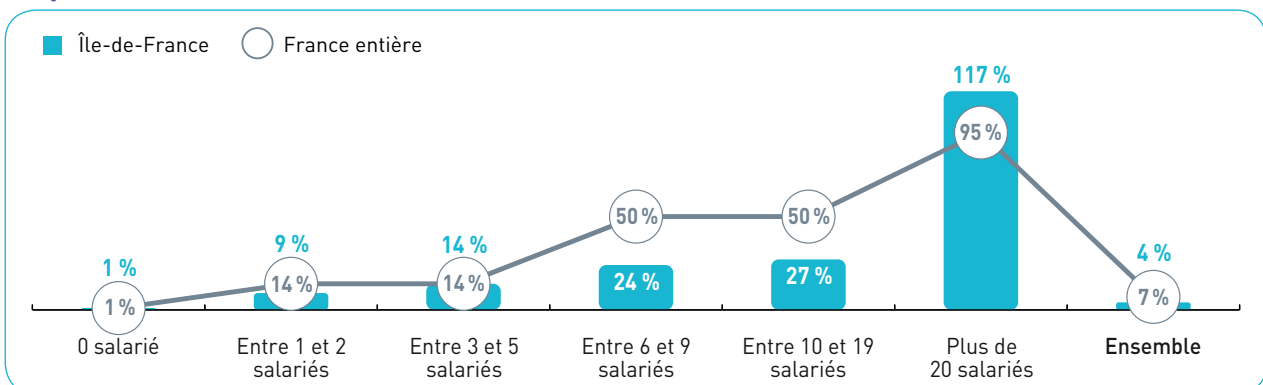
Sources : MEN-MESR DEPP, SIFA 2016-2017. INSEE, Dénombrement des entreprises 2016. Champ : apprentis en formation dans les TPE artisanales, commerciales et libérales, Île-de-France. Traitement ISM.

La propension à former des apprentis augmente en effet avec la taille des entreprises :

- parmi les entreprises sans salarié, le taux de pénétration est de 1 apprenti pour 100 entreprises ;
- ce ratio est de 14 % parmi les entreprises de 3 à 5 salariés, et de 24 % parmi les 6-9 salariés (contre 50 % en moyenne nationale).

Au total, 64 % des apprentis formés dans les entreprises de proximité le sont dans les entreprises de 1 à 9 salariés (qui représentent elles-mêmes 22 % de l'ensemble des entreprises de proximité).

Taux de pénétration de l'apprentissage par taille d'entreprises des secteurs de proximité pour l'année scolaire 2016-2017

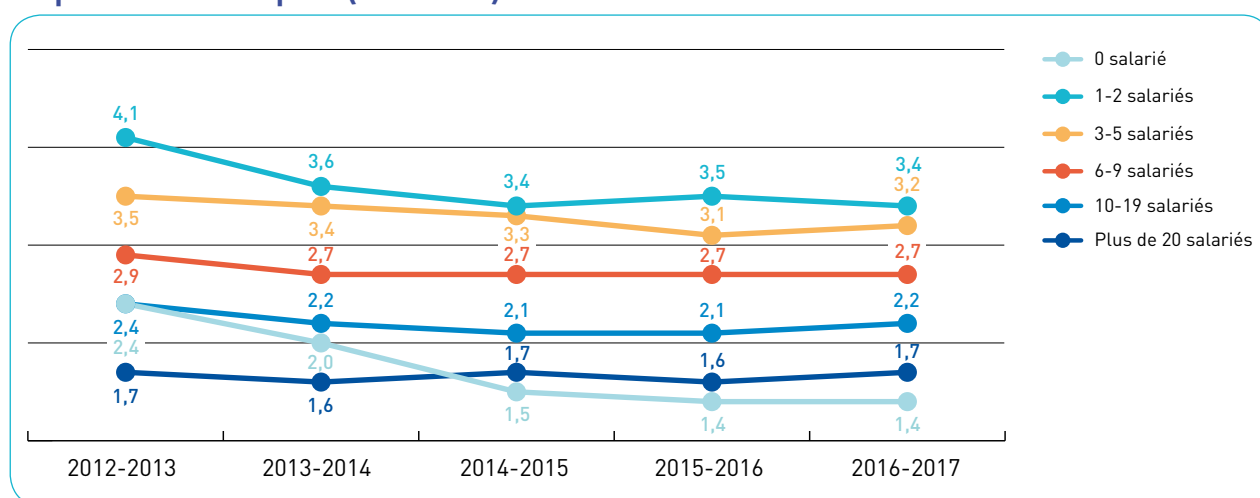


Sources : MEN-MESR DEPP, SIFA 2016-2017. INSEE, Dénombrement des entreprises 2016. Champ : Apprentis en formation dans les TPE artisanales, commerciales et libérales. Ce taux correspond au ratio « Effectif des apprentis des secteurs de proximité formés/Nombre d'entreprises des secteurs de proximité ». Traitement ISM.

Depuis 2012-2013, la part des entrées en apprentissage a par ailleurs baissé de façon plus importante dans les entreprises sans salarié (-41 %), ainsi que dans les entreprises de 1 à 2 salariés (-17 %). Les effectifs for-

més sont plus stables parmi les entreprises de 6 salariés et plus, même si l'apprentissage y est moins développé en Île-de-France qu'en moyenne nationale.

Évolution des entrées en apprentissage dans les TPE artisanales, commerciales et libérales par taille d'entreprise (en milliers)



Source : MEN-MESR DEPP, SIFA. **Champ :** apprentis en formation dans une entreprise artisanale, commerciale et libérale d'Île-de-France et inscrits en première année. **Traitement :** ISM.

En raison de la concentration des apprentis au sein des entreprises employeuses, le développement de l'apprentissage est complexe à mener. En effet, la croissance du tissu d'entreprises se fait depuis une dizaine d'années principalement par la création d'entreprises sans salarié.

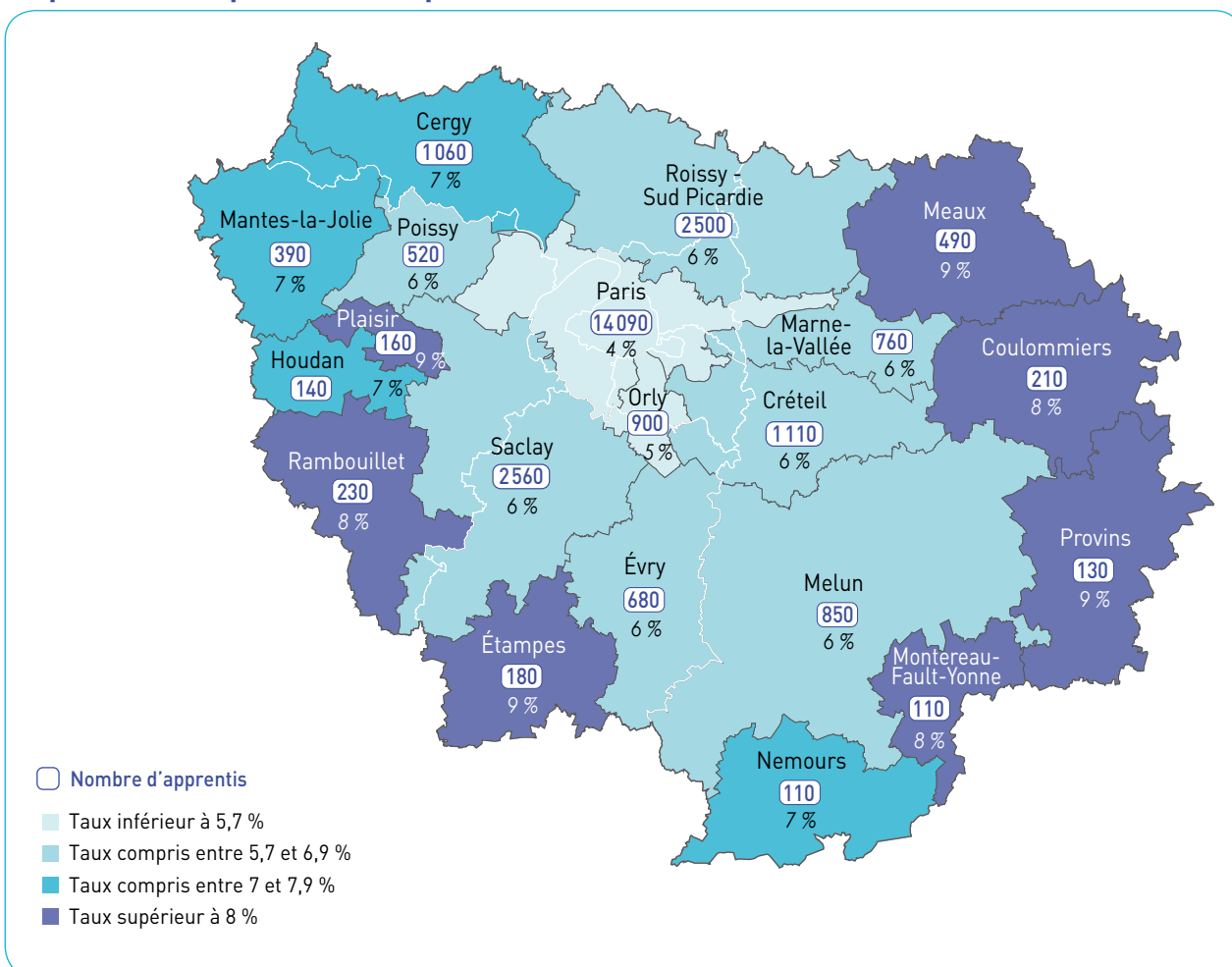
On constate d'ailleurs que la mise en œuvre de « l'aide à l'emploi de jeunes apprentis » mise en place en 2015, notamment pour favoriser les premières embauches dans les TPE de moins de 10 salariés, n'a pas été suivie d'une hausse des entrées en apprentissage dans les entreprises sans salarié.

5 L'apprentissage est plus développé dans les territoires de la grande couronne

La propension à former des apprentis varie également fortement selon la localisation des entreprises. Ce sont les territoires de Paris et de la petite couronne qui présentent les taux de pénétration les

plus bas (4 apprentis pour 100 entreprises des secteurs de proximité, en excluant les taxis, dans la zone d'emploi de Paris).

Nombre d'apprentis formés en 2016-2017 dans les TPE des secteurs de proximité (sans taxis) par zone d'emploi et taux de pénétration



Sources : MEN-MESR DEPP, SIFA 2016-2017. **Champ :** ensemble des apprentis en formation dans une entreprise artisanale, commerciale et libérale. Les apprentis sont comptabilisés en fonction de la localisation de leur entreprise d'accueil. L'activité de taxis/NTC est exclue de l'analyse. INSEE, base : démographie des entreprises 2016. Traitement ISM.

Si l'on tient compte du potentiel d'accueil du tissu d'entreprise, l'apprentissage est ainsi deux fois plus développé dans les zones d'emplois de la périphérie Est de la région (Meaux, Coulommiers, Provins et Montereau-Fault-Yonne), ainsi que dans celles du Sud-Ouest (Plaisir, Étampes, Rambouillet). L'Essonne se distingue par des taux de pénétration de l'apprentissage plus élevés pour

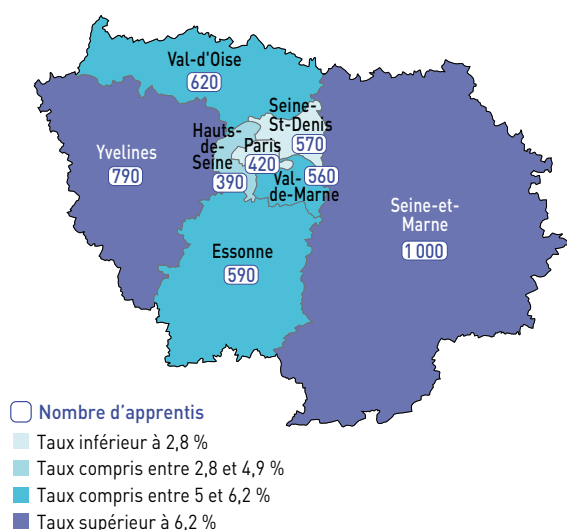
l'artisanat de fabrication et les professions libérales techniques et du cadre de vie. Concernant l'apprentissage dans l'artisanat du BTP, le taux le plus élevé est celui de la Seine-et-Marne ; pour l'artisanat et le commerce de l'alimentation, c'est celui des Yvelines et pour l'hôtellerie-restauration, celui du Val d'Oise.

Le tissu métropolitain paraît donc moins propice à l'apprentissage, un constat vérifié pour la quasi-totalité des secteurs, y compris pour les professions libérales. Paris affiche les taux de pénétration les plus faibles pour la plupart des familles d'activité, à l'exception des

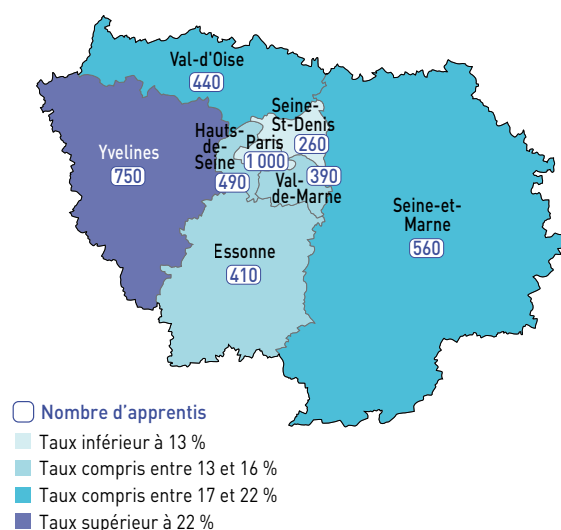
services et de l'hôtellerie-restauration. Au sein de la petite couronne, l'apprentissage est moins développé en Seine-Saint-Denis, notamment dans l'artisanat du BTP, l'artisanat des services, l'artisanat et le commerce de l'alimentation et l'hôtellerie-restauration.

Nombre d'apprentis formés et taux de pénétration pour l'année scolaire 2016-2017

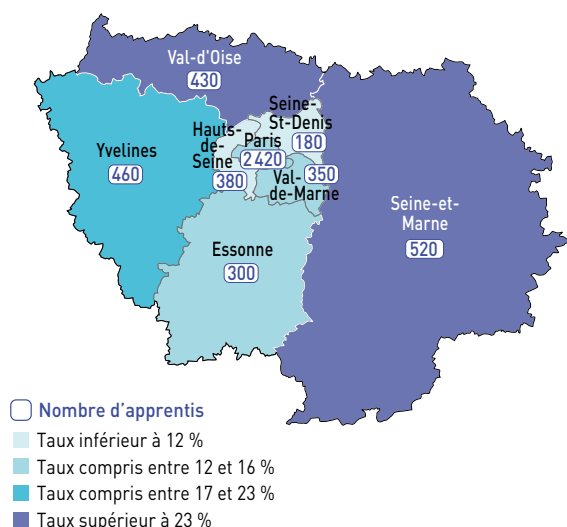
Artisanat du BTP



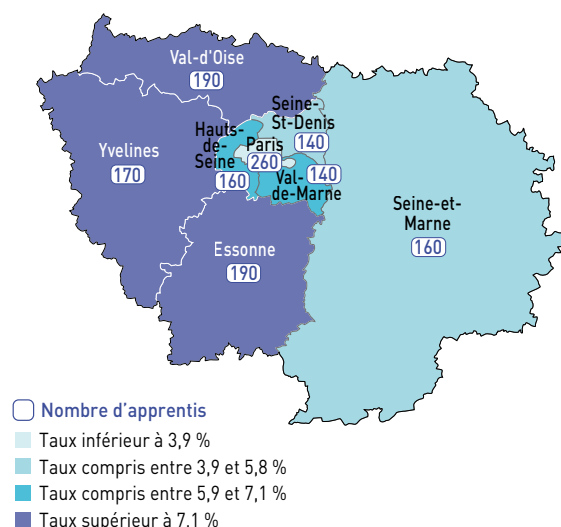
Artisanat et commerce de l'alimentation



Hôtellerie-restauration



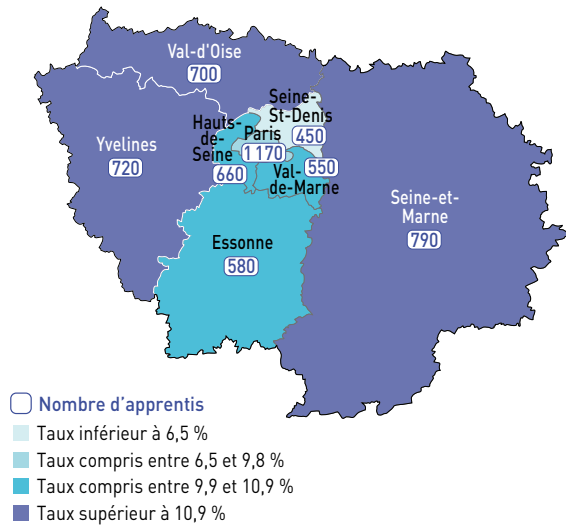
Artisanat de fabrication



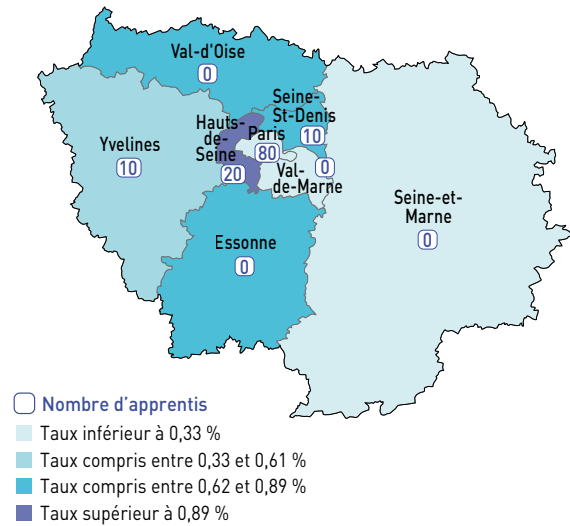
Sources : MEN-MESR DEPP, SIFA 2016-2017. INSEE, base : Démographie des entreprises. L'activité de taxis/NTC est exclue de l'analyse. Traitement ISM.

Nombre d'apprentis formés et taux de pénétration pour l'année scolaire 2016-2017

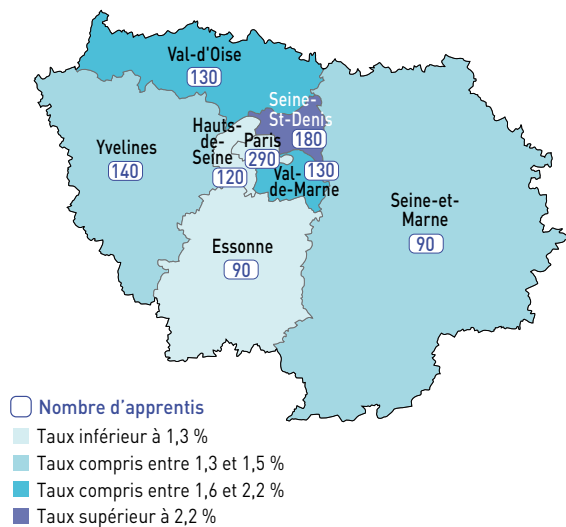
Artisanat des services



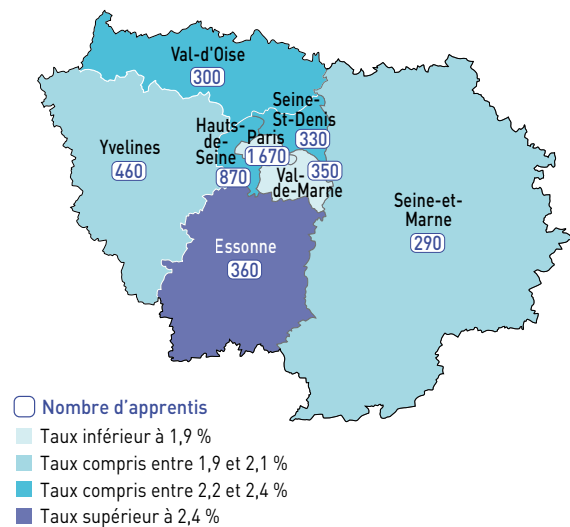
Professions libérales du droit



Professions libérales de santé



Professions libérales techniques et du cadre de vie



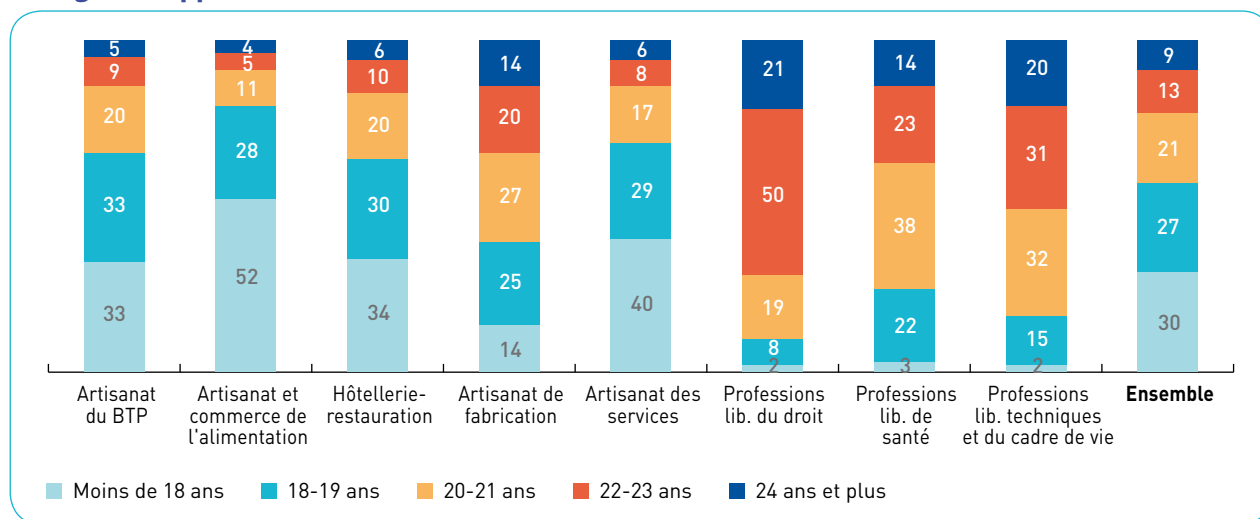
Sources : MEN-MESR DEPP, SIFA 2016-2017. INSEE, base : Démographie des entreprises. Traitement ISM.

6 Les apprentis franciliens sont plus âgés et la part de femmes est élevée

En moyenne, 30 % des apprentis franciliens en formation dans les entreprises artisanales, commerciales et libérales sont mineurs, un taux bien plus

faible qu'en moyenne nationale (41 %). Les apprentis mineurs ne sont majoritaires (52 % des effectifs) que dans l'artisanat et le commerce de l'alimentation.

Âge des apprentis en fonction du secteur (%)



Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2016-2017. Champ : apprentis en formation dans une entreprise artisanale, commerciale et libérale, en Île-de-France. Traitement ISM.

Lorsqu'ils démarrent la préparation de leur diplôme, les apprentis franciliens des secteurs de proximité sont donc un peu plus vieux que dans les autres régions,

cela dans tous les secteurs de proximité à l'exception des activités libérales.

Âge moyen d'inscription des apprentis des secteurs de proximité

	Artisanat du BTP	Artisanat et commerce de l'alimentation	Hôtellerie-restauration	Artisanat de fabrication	Artisanat des services	Professions lib. du droit	Professions lib. de santé	Prof. lib. techn. et du cadre de vie
FRANCE	18	17	18	19	18	21	20	21
ÎLE-DE-FRANCE	19	18	19	20	18	22	20	21

Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2016-2017. Champ : apprentis en formation dans une entreprise artisanale, commerciale et libérale, inscrits en première année de formation, en Île-de-France et France entière. Traitement ISM.

Cette caractéristique des apprentis franciliens est liée à deux phénomènes :

- la part moins élevée d'apprentis en CAP en Île-de-France, comparativement aux autres régions ;
- la part croissante de jeunes apprentis en réorientation,

l'entrée en apprentissage intervenant souvent après un décrochage d'un autre parcours.

Cette caractéristique se renforce depuis 2012-2013 : la part d'apprentis mineurs a baissé de 27 % dans les secteurs de proximité en Île-de-France.

L'Île-de-France se distingue également par une féminisation de l'apprentissage plus marquée : 39 % des apprentis des secteurs de proximité sont des femmes, soit 7 points de mieux qu'au plan national. Les activités plus féminisées sont principalement celles de l'artisanat de fabrication (30 % de femmes contre 16 % sur le plan national) et de l'artisanat des services (66 % contre 59 %).

Cette féminisation s'amplifie depuis 2012 dans la

région. La part des apprenties s'est ainsi accrue dans la moitié des secteurs :

- l'hôtellerie-restauration : + 3 points entre 2012-2013 et 2016-2017, alors que la part de femmes recule dans le secteur au plan national ;
- les professions libérales techniques et du cadre de vie : + 1 point en Île-de-France (- 1 point au plan national) ;
- artisanat du BTP, artisanat et commerce de l'alimentation : + 1 point.

Part des femmes parmi les apprentis des secteurs de proximité

	Île-de-France			France	
	Part des apprenties en 2012-2013	Part des apprenties en 2016-2017	Évolution 2012-2013 à 2016-2017	Part des apprenties en 2016-2017	Évolution 2012-2013 à 2016-2017
Artisanat du BTP	4 %	5 %	↗	4 %	↔
Artisanat et commerce de l'alimentation	26 %	27 %	↗	30 %	↔
Hôtellerie-restauration	34 %	37 %	↗	38 %	↘
Artisanat de fabrication	30 %	30 %	↔	16 %	↘
Artisanat des services	69 %	66 %	↘	59 %	↘
Professions libérales du droit	64 %	57 %	↘	69 %	↘
Professions libérales de santé	89 %	87 %	↘	88 %	↘
Professions libérales techniques et du cadre de vie	46 %	47 %	↗	45 %	↘
ENSEMBLE	38 %	39 %	↗	32 %	↗

Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2016-2017. Champ : apprenties en formation dans une entreprise artisanale, commerciale et libérale, en Île-de-France et France entière. Traitement ISM.

Les choix de formation des apprenties n'en demeurent pas moins très ciblés et fortement concentrés dans les métiers de services, de vente et de gestion, en Île-de-France comme dans l'ensemble des autres régions. Le CAP et le BP de coiffure sont les deux premiers diplômes en effectifs d'apprenties (avec 1 210 et 800 apprenties, soit respectivement 88 % et 90 % des

effectifs), devant le BP de préparateur en pharmacie (89 % de femmes) et le CAP d'esthétique-cosmétique-parfumerie (98 % de femmes).

Les diplômes accueillant les effectifs les plus nombreux d'apprenties et préparant à un métier d'ouvrier sont ceux de pâtissier et de cuisinier.

Principaux diplômes préparés par les femmes apprenties en 2016-2017 dans les entreprises artisanales, commerciales et libérales

	Île-de-France		France
	Nombre d'apprenties en 1 ^{re} année de diplôme	Part des apprenties parmi les inscrits en 1 ^{re} année de diplôme	Part des apprenties parmi les inscrits en 1 ^{re} année de diplôme
50033610 • Coiffure (CAP)	1 210	88 %	87 %
45033608 • Coiffure (BP)	800	90 %	90 %
45033104 • Préparateur en pharmacie (BP)	780	89 %	89 %
50033611 • Esthétique cosmétique parfumerie (CAP)	470	98 %	98 %
50022136 • Pâtissier (CAP)	380	28 %	30 %
45033607 • Esthétique cosmétique parfumerie (BP)	360	99 %	100 %
26031403 • Comptabilité et gestion (DCG)	300	53 %	55 %
32031407 • Assistant de gestion de PME PMI à référentiel commun européen (BTS)	260	87 %	89 %
32033415 • Hôtellerie-restauration option B : art culinaire, art de la table et du service (BTS)	240	43 %	45 %
50033409 • Restaurant (CAP)	230	40 %	54 %
40033403 • Commercialisation et services en restauration (BAC PRO)	220	39 %	50 %
50031218 • Fleuriste (CAP)	220	83 %	89 %
40031202 • Commerce (BAC PRO)	220	55 %	68 %
50022131 • Cuisine (CAP)	210	23 %	23 %
40022106 • Cuisine (BAC PRO)	190	25 %	27 %
32033414 • Hôtellerie-restauration option A : mercatique et gestion hôtelière (BTS)	190	59 %	59 %
32031408 • Comptabilité et gestion (BTS)	180	51 %	58 %
16031401 • Comptabilité et gestion (DSCG)	180	50 %	50 %
45031206 • Fleuriste (BP)	170	91 %	92 %
50031215 • Employé de vente spécialisé option A : produits alimentaires (CAP)	160	63 %	84 %

Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2016-2017. Champ : ensemble des apprenties en formation dans une entreprise artisanale, commerciale et libérale, en Île-de-France et en France entière. Traitement ISM.

Le diplôme du CAP pâtissier tend à se féminiser ces 5 dernières années : 28 % des effectifs étaient des femmes en 2016-2017, contre 24 % en 2012-2013. Le Bac Pro de boulanger-pâtissier a également gagné en attractivité auprès des femmes, de même que le

BAC Pro poissonnier écailler. D'autres diplômes de métiers d'art à petits effectifs sont en cours de féminisation (encadreur, tapissier, mode-flou, ébéniste...). Parmi les métiers du BTP, un seul gagne en audience auprès des femmes, celui de peintre en bâtiment.

Part des femmes en croissance dans les diplômes des secteurs de proximité

	Part des femmes 2012	Part des femmes 2016	Nombre d'apprenties en 2016-2017	Total apprentis dans le diplôme
50023433 • Encadreur (CAP)	60 %	75 %	6	8
50024238 • Tapissier-tapissière d'ameublement en siège (CAP)	51 %	69 %	18	26
50024240 • Métiers de la mode-vêtement flou (CAP)	56 %	67 %	4	6
32033104 • Prothésiste orthésiste (BTS)	33 %	50 %	3	6
40022105 • Boulanger-pâtissier (BAC PRO)	22 %	37 %	106	289
50022136 • Pâtissier (CAP)	24 %	28 %	379	1377
50023437 • Ébéniste (CAP)	10 %	25 %	13	51
40031209 • Poissonnier-écailler-traiteur (BAC PRO)	17 %	24 %	5	21
50033410 • Services en brasserie-café (CAP)	13 %	22 %	8	36
45023312 • Peinture revêtements (BP)	10 %	16 %	6	37

Source : MEN-MESR DEPP, SIFA. Champ : apprenties en formation dans une entreprise artisanale, commerciale et libérale, en Île-de-France. Traitement ISM.

7 Un apprenti sur deux prépare un diplôme de niveau V

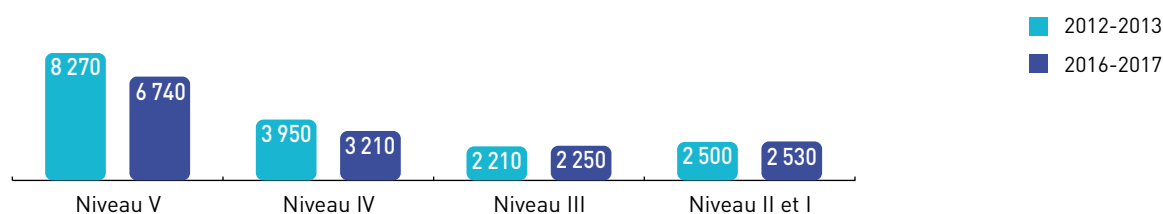
En Île-de-France, dans les secteurs de proximité, près d'un apprenti sur 2 prépare un diplôme de niveau V en 2016-2017 (principalement un CAP), alors que ce taux n'est que de 20 % pour l'ensemble des secteurs et des apprentis de la région. Les secteurs de proximité, notamment ceux de l'artisanat et de l'hôtellerie-restauration, se caractérisent donc par leur forte propension à former des jeunes à ce premier niveau de qualification.

La part d'apprentis préparant ce niveau de diplôme est toutefois bien inférieure en Île-de-France à ce qu'elle est au plan national (63 %). Par ailleurs, le nombre d'apprentis d'inscrits en niveau V tend à baisser dans les secteurs de proximité (le nombre d'inscriptions

en 1^{re} année a reculé de 19 % entre 2012-2013 et 2016-2017). Cette tendance témoigne d'une certaine désaffection des jeunes publics pour ce niveau de diplôme. Parmi les diplômes de niveau V, seuls les effectifs en diplômes de Mentions Complémentaires progressent.

Cette baisse des inscriptions est également visible dans les diplômes de niveau IV (-19 %). La baisse des inscriptions en CAP se répercute en toute logique sur celles en Brevet Professionnel. Le Bac Pro perd également en attractivité. Si les BMA et les BTMS augmentent sensiblement leur public d'apprentis, les effectifs réunis par ces diplômes restent limités.

Répartition des inscriptions d'apprentis dans les secteurs de proximité par niveau de diplôme (en nombre d'apprentis)



Source : MEN-MESR DEPP, SIFA. *Champ :* ensemble des apprentis en formation dans une entreprise artisanale, commerciale et libérale, inscrits en première année de formation, en Île-de-France. Traitement ISM.

Répartition des inscriptions d'apprentis dans les secteurs de proximité par niveau de diplôme

	Niveau V	Niveau IV	Niveau III	Niveau I et II
2012-2013	49 %	23 %	13 %	15 %
2016-2017	46 %	22 %	15 %	17 %

Source : MEN-MESR DEPP, SIFA. *Champ :* apprentis en formation dans une entreprise artisanale, commerciale et libérale, inscrits en première année de formation, en Île-de-France. Traitement ISM.

Durant la même période, les effectifs d'apprentis préparant un diplôme de l'enseignement supérieur ont

légèrement augmenté, principalement les effectifs en BTS (+ 3 points depuis 2012-2013).

Nombre d'apprentis inscrits en première année en Île-de-France par type de diplômes

Niveaux de formation	Type de diplôme préparé	Nombre apprentis en 2012-2013	Nombre apprentis en 2016-2017	Évolution
NIVEAU V	CAP	7 510	6 000	-20 %
	DIVERS V	300	230	-22 %
	MC5	470	500	7 %
	TOTAL	8 270	6 740	-19 %
NIVEAU IV	BAC PRO	1 620	1 160	-28 %
	BAC TECHNO	110	10	-94 %
	BMA	20	20	17 %
	BP	1 880	1 680	-10 %
	BTM	80	90	15 %
	DIVERS IV	180	170	-6 %
	MC4	70	80	20 %
	TOTAL	3 950	3 210	-19 %
NIVEAU III	BM-BTMS	20	20	-25 %
	BTS	1 900	2 010	6 %
	DIVERS III	130	90	-33 %
	DMA	<5	<5	-75 %
	DUT	150	140	-8 %
	TOTAL	2 210	2 250	2 %
NIVEAUX I et II	DIVERS I	620	630	2 %
	DIVERS II	1 290	1 340	4 %
	LICENCE	130	110	-13 %
	MASTER	470	440	-5 %
	TOTAL	2 500	2 530	1 %

Source : MEN-MESR DEPP, SIFA. Champ : apprentis en formation dans une entreprise artisanale, commerciale et libérale, inscrits en première année de formation, en Île-de-France. N.B. : les données sont arrondies, la somme peut ne pas correspondre au total. Traitement ISM.

Les secteurs de proximité franciliens se distinguent donc des autres régions par la moindre part d'apprentis inscrits en niveau V et par celle, plus importante,

des apprentis préparant un diplôme de l'enseignement supérieur.

Répartition des inscriptions d'apprentis dans les secteurs de proximité par niveau de diplôme préparé

	Niveau V	Niveau IV	Niveau III	Niveau I et II
FRANCE	64 %	22 %	9 %	6 %
ÎLE-DE-FRANCE	46 %	22 %	15 %	17 %

Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2016-2017. Champ : apprentis en formation dans une entreprise artisanale, commerciale et libérale, inscrits en première année de formation, en Île-de-France et en France entière. Traitement ISM.

Ce relatif développement de l'apprentissage dans les niveaux III et supérieurs comparativement aux niveaux IV et V est particulièrement prononcé pour les secteurs de l'artisanat et de l'hôtellerie-restauration. Analysé au regard du tissu d'entreprises actives dans ces secteurs, ce poids est de 0,75 apprenti dans le supérieur pour 100 entreprises de proximité en Île-de-France et de 0,56 % pour la France entière. La différence entre les scores franciliens et nationaux est plutôt ténue

dans la plupart des secteurs, sauf dans l'hôtellerie-restauration (2,06 apprentis dans le supérieur en Île-de-France contre 0,78 % pour la France entière) et, dans une moindre mesure, dans les activités libérales techniques et du cadre de vie (1,01 % contre 0,84 %).

Autrement dit, c'est plutôt la faiblesse du nombre d'apprentis en niveau V qui conduit, en trompe-l'œil, à une surreprésentation des apprentis du supérieur.

Taux de pénétration de l'apprentissage par niveau de diplôme

	Ratio apprentis du supérieur / ensemble des entreprises du secteur		Ratio apprentis de niveau IV / ensemble des entreprises du secteur		Ratio apprentis de niveau V / ensemble des entreprises du secteur	
	Île-de-France	France	Île-de-France	France	Île-de-France	France
Artisanat du BTP	0,47 %	0,48 %	0,52 %	1,06 %	1,30 %	3,18 %
Artisanat et commerce de l'alimentation	0,70 %	0,60 %	1,26 %	1,81 %	6,82 %	11,88 %
Hôtellerie-restauration	2,06 %	0,78 %	1,63 %	1,29 %	3,35 %	5,84 %
Artisanat de fabrication	1,28 %	1,24 %	0,43 %	0,70 %	0,52 %	1,14 %
Artisanat des services	0,38 %	0,36 %	1,14 %	1,52 %	2,17 %	3,18 %
Professions libérales du droit	0,30 %	0,26 %	0,00 %	0,01 %	0,00 %	0,00 %
Professions libérales de santé	0,09 %	0,05 %	0,59 %	0,66 %	0,00 %	0,00 %
Professions libérales techniques et du cadre de vie	1,01 %	0,84 %	0,03 %	0,05 %	0,03 %	0,06 %
ENSEMBLE	0,75 %	0,56 %	0,50 %	0,82 %	1,05 %	2,41 %

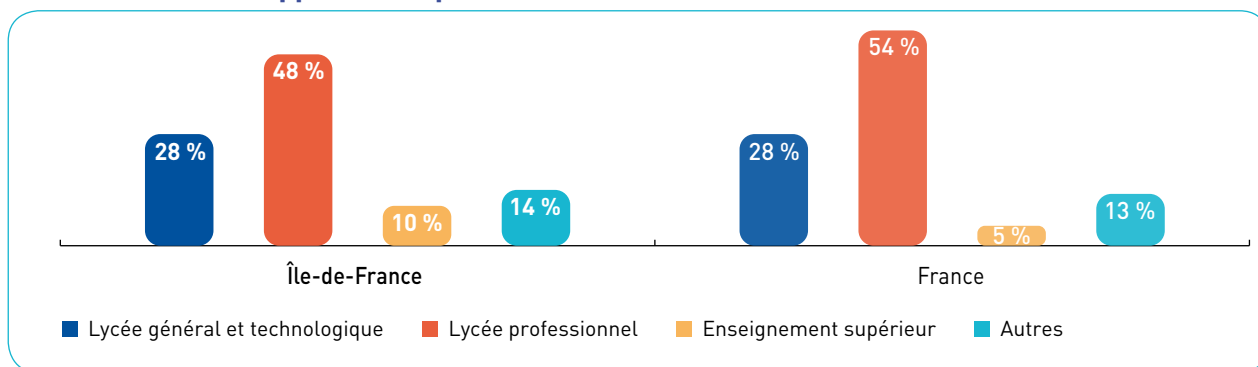
Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2016-2017. Champ : apprentis en formation dans une entreprise artisanale, commerciale et libérale, inscrits en première année de formation, en Île-de-France et en France entière. INSEE, Démographie des entreprises. Traitement ISM.

8 Des parcours d'orientation de moins en moins linéaires

L'orientation des apprentis des secteurs de proximité paraît souvent chaotique : ainsi 38 % des apprentis inscrits en première année de CAP ne sont pas directement issus du collège ou en poursuite d'étude. Ce taux était de 29 % en 2012-2013, soit une progression de 9 points en l'espace de 5 ans qui témoigne des failles du système d'orientation. Ces apprentis qui se réorientent proviennent pour la moitié d'entre eux

du lycée professionnel, pour 28 % du lycée général ou technique, pour 10 % de l'université, et pour les autres, de l'inactivité ou du monde du travail. Ces parcours de réorientation s'opèrent majoritairement après une première année de CAP en apprentissage ou par voie scolaire, une première année de Bac Professionnel par voie scolaire, la classe de seconde ou de terminale en lycée général.

Provenance des apprentis en première année de CAP et en réorientation



Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2016-2017. Champ : apprentis en formation dans une entreprise artisanale, commerciale et libérale, inscrits en première année de CAP. N.B. : pour 10 % des apprentis, la provenance n'est pas renseignée (cas non pris en compte dans l'analyse) - la catégorie « autres » regroupe les jeunes précédemment en emploi ou à la recherche d'un emploi avant leur entrée en apprentissage. Traitement ISM.

Le taux régional est supérieur à la moyenne nationale (33 %), l'Île-de-France figurant au troisième rang des régions de métropole pour l'importance de ces parcours de réorientation après l'Occitanie (44 %), la Corse (42 %) et à égalité avec la région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur (le taux le plus faible est observé

dans les Pays de la Loire : 21 %). Autre constat, ces changements de parcours de formation initiale sont plus fréquents dans l'artisanat de la fabrication et de l'hôtellerie-restauration : dans les CAP préparant à ces métiers, un apprenti sur deux provient d'une réorientation.

Part des apprentis des secteurs de proximité inscrits en première année de CAP en réorientation

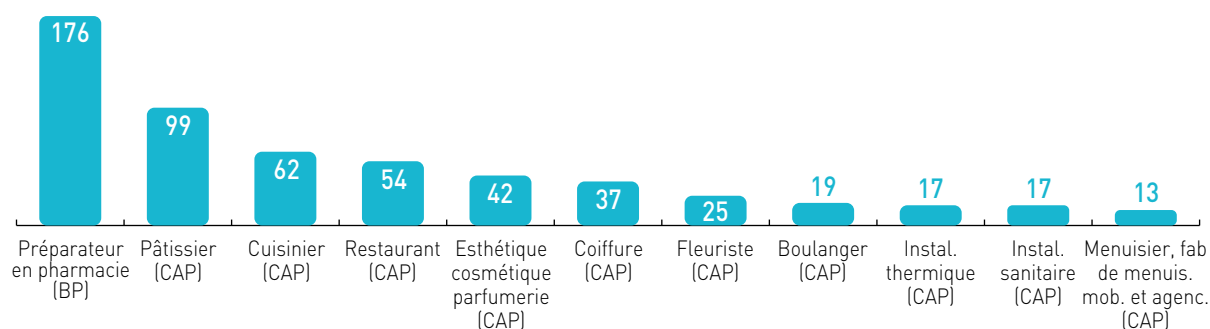
	Artisanat du BTP	Artisanat et commerce de l'alimentation	Hôtellerie-restauration	Artisanat de fabrication	Artisanat des services
FRANCE	34 %	28 %	40 %	41 %	31 %
ÎLE-DE-FRANCE	30 %	30 %	50 %	60 %	40 %

Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2016-2017. Champ : apprentis en formation dans une entreprise artisanale et commerciale, inscrits en première année de CAP. N.B. : les données des Professions libérales ne sont pas traitées, car peu significatives. Traitement ISM.

Les diplômes accueillant les effectifs les plus importants d'apprentis en réorientation sont les CAP de fleuriste (63 % d'apprentis en réorientation), de cuisine (53 %), d'esthétique (52 %), de menuisier (49 %), de couvreur (46 %) et de peintre (44 %). Dans de nombreux diplômes de métiers d'art à très petits effectifs (<5 apprentis), 100 % des apprentis sont en réorientation : c'est le cas des CAP de bijouterie-joaillerie, de sculpteur-ornemaniste, de vitrailliste, d'encadreur, de maroquinerie, de lutherie-guitare, de chapelier-modiste, de sellier ou de tailleur.

Un autre indicateur des mutations sociologiques et éducatives est la part croissante des bacheliers parmi les apprentis des secteurs de proximité ; soit ils intègrent un diplôme professionnalisant de niveau V ou IV, soit ils optent pour un diplôme de BTS en apprentissage. Parmi les quelques 500 bacheliers intégrant une entreprise de proximité pour y préparer un diplôme de niveau V ou IV en 2016-2017, les choix se sont portés prioritairement vers le Brevet Professionnel de préparateur en pharmacie (176 inscrits en 2016-2017), ou vers les CAP de pâtissier (99), cuisine (62) ou restaurant (54).

Palmarès des choix de diplômes des apprentis des secteurs de proximité déjà bacheliers et en réorientation

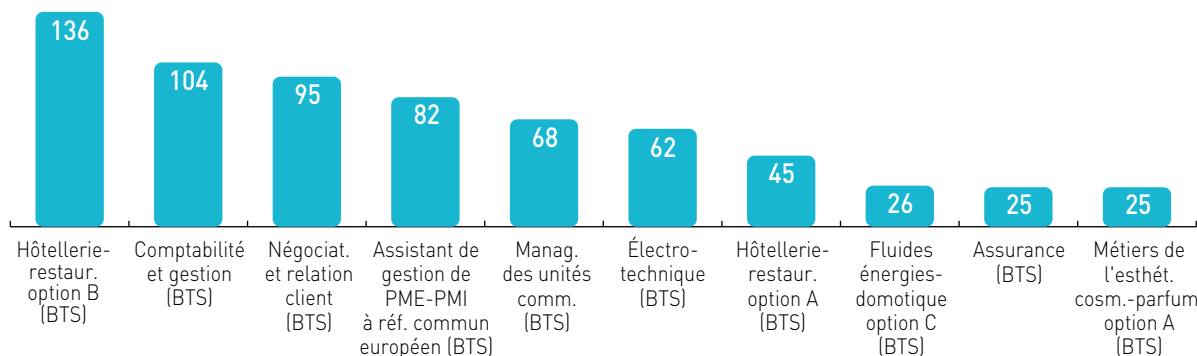


Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2016-2017. Champ : bacheliers s'inscrivant dans une formation en apprentissage et employés en 2016-2017 dans une entreprise artisanale, commerciale et libérale en Île-de-France. Traitement ISM.

L'autre part de bacheliers (au nombre de 1 050 en 2016-2017) est en poursuite d'étude, et opte principalement pour un BTS. Les diplômes les plus attractifs dans les secteurs de proximité après l'obtention du

BAC sont les BTS de l'hôtellerie-restauration, ou des BTS préparant aux fonctions transverses de comptabilité, gestion, négociation et relation client, etc.

Palmarès des diplômes de BTS préparés dans les secteurs de proximité après l'obtention du BAC



Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2016-2017. Champ : bacheliers s'inscrivant en BTS et apprentis dans une entreprise artisanale, commerciale et libérale, en 2016-2017 en Île-de-France. Traitement ISM.

9 Deux apprentis sur trois sont en emploi 7 mois après leur sortie de formation

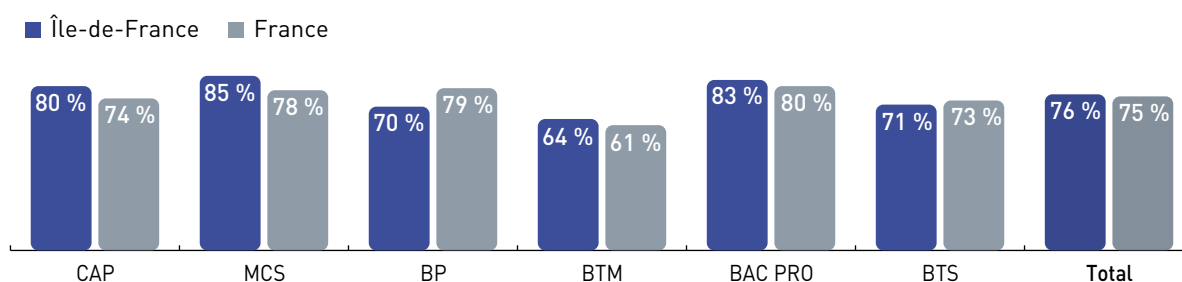
Dans les secteurs de proximité, selon l'enquête IPA⁽¹⁾, les trois quarts des apprentis obtiennent leur diplôme, un taux de réussite équivalent au taux national. On relève des disparités selon les diplômes :

- les taux de réussite aux examens sont moins élevés

(<75 %) pour les diplômes de Brevets Professionnels (BP), de Brevets Techniques des Métiers (BTM) et de Brevets de Technicien Supérieur (BTS) ;

- ils sont plus élevés en Île-de-France qu'en moyenne nationale, sauf pour les diplômes de BP et BTS.

Taux de réussite aux principaux diplômes des secteurs de proximité



Source : MEN-MESR DEPP IPA 2016. Base : apprentis inscrits dans les principaux diplômes préparant aux métiers de la proximité. Traitement ISM

Le taux d'accès à l'emploi sept mois après la sortie de l'apprentissage est de 66 % pour les apprentis franciliens, un taux identique à la moyenne nationale enregistrée pour ces diplômes préparant aux métiers de proximité. Les autres sont soit en recherche d'emploi (26 %), soit inactifs (8 %).

Le taux d'accès à l'emploi est sans surprise plus élevé (70 %) pour les apprentis des secteurs de proximité ayant obtenu leur diplôme que pour les apprentis

ayant échoué à l'examen (54 %). Le taux d'accès à l'emploi augmente également avec le niveau de diplôme : il est de 63 % pour les détenteurs d'un CAP, de 79 % pour les diplômés d'un Brevet Professionnel et de 81 % pour les titulaires d'un BTS.

Enfin, comparativement aux résultats obtenus par les apprentis franciliens dans les autres diplômes, les taux d'accès à l'emploi sont moins élevés pour les diplômes de niveau V (CAP, MC5).

Taux d'accès à l'emploi 7 mois après la fin de formation

	Diplôme obtenu	Diplôme non obtenu
CAP	63 %	40 %
MC5	72 %	50 %
BP	79 %	57 %
BTM	89 %	52 %
BAC PRO	74 %	50 %
BTS	81 %	71 %
TOTAL	70 %	54 %

Part des jeunes en emploi 7 mois après la fin du diplôme en Île-de-France

	Principaux diplômes des secteurs de proximité	Autres diplômes
Niveaux I et II	83 %	78 %
Niveau III (BTS)	78 %	75 %
Niveau IV (BP, Bac Pro, BTM)	71 %	64 %
Niveau V (CAP, MC5)	60 %	65 %
TOTAL	66 %	75 %

Source : MEN-MESR DEPP IPA 2016. Base : apprentis inscrits dans les principaux diplômes préparant aux métiers de la proximité. Traitement ISM

Clé de lecture : 70 % des apprentis ayant obtenu un diplôme (CAP, MC5, BP, BTM, BAC PRO, BTS) dans une spécialité d'un secteur de proximité étaient en emploi 7 mois après la fin de leur formation.

(1) L'enquête Insertion professionnelle des Apprentis (IPA) du Ministère de l'Éducation Nationale a pour but de rendre compte de l'insertion professionnelle des apprentis sept mois après la fin de formation, à l'exclusion de ceux qui sont en poursuite de formation. Contrairement à l'enquête SIFA, IPA ne permet pas de circonscrire précisément les apprentis formés dans les entreprises des secteurs de proximité. Par défaut, ce sont tous les apprentis ayant préparé l'un des principaux diplômes des métiers de proximité qui sont pris en compte, soit un échantillon de 8 362 apprentis (le taux de réponse à l'étude est incomplet et représente 31 % de la population globale).

Taux d'accès à l'emploi 7 mois après la fin de formation

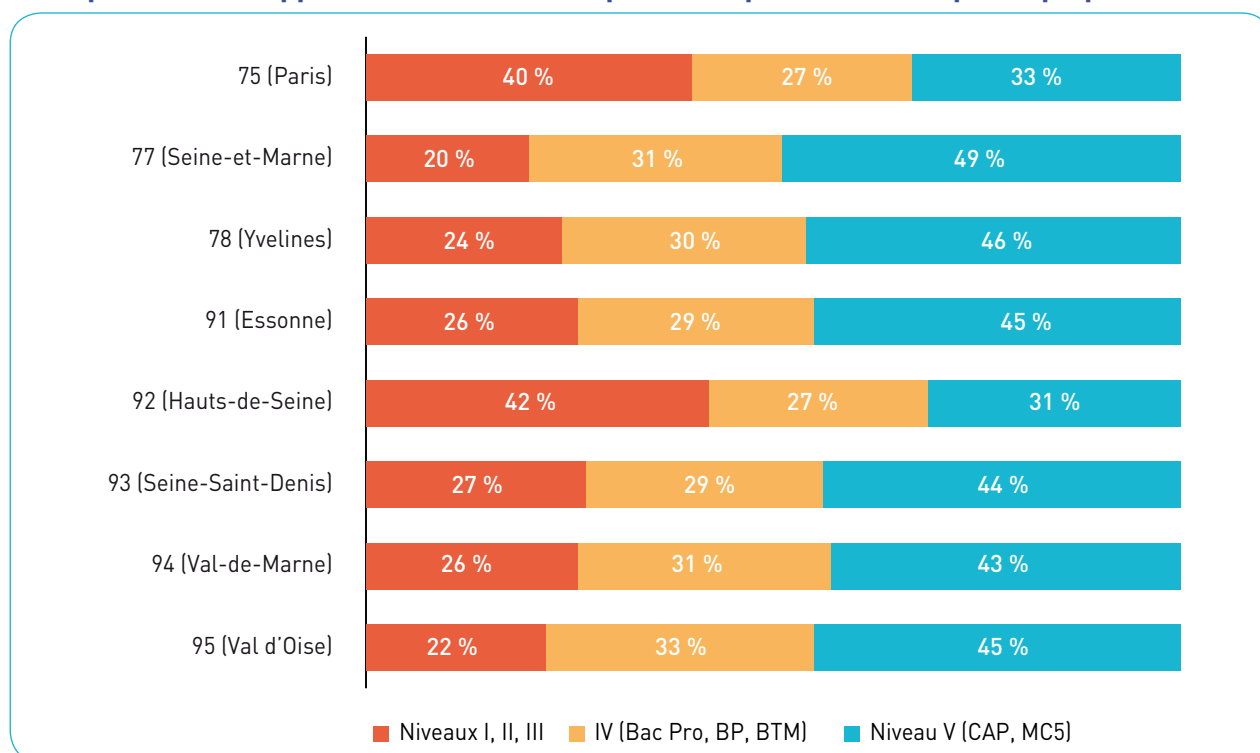
	Taux d'emploi à 7 mois
75 (Paris)	69 %
77 (Seine-et-Marne)	63 %
78 (Yvelines)	73 %
91 (Essonne)	65 %
92 (Hauts-de-Seine)	71 %
93 (Seine-Saint-Denis)	56 %
94 (Val-de-Marne)	66 %
95 (Val d'Oise)	64 %
ENSEMBLE	66 %

Source : MEN-MESR DEPP IPA 2016. Base : apprentis ayant préparé l'un des principaux diplômes des secteurs de proximité. Traitement ISM.

On observe également des disparités territoriales dans l'accès à l'emploi : les taux d'emploi à 7 mois relevés dans l'enquête IPA sont plus élevés dans les Yvelines (73 %), dans les Hauts-de-Seine (71 %) et à Paris (69 %).

Pour ces deux derniers départements, ces scores peuvent s'expliquer par la part plus élevée d'apprentis préparant un diplôme de l'enseignement supérieur. Le taux d'accès à l'emploi le plus faible est enregistré en Seine-Saint-Denis (56 %).

Répartition des apprentis des secteurs de proximité par niveau de diplôme préparé



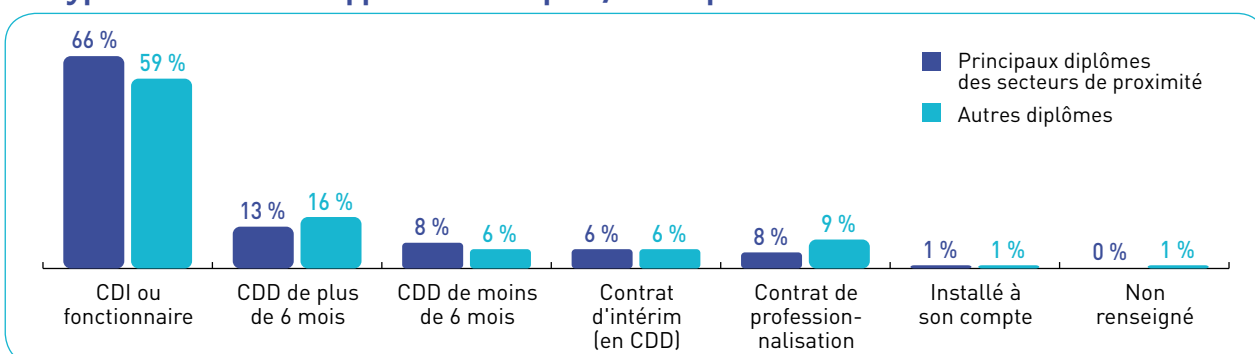
Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2016-2017. Champ : bacheliers s'inscrivant en BTS et apprentis dans une entreprise artisanale, commerciale et libérale, en 2016-2017 en Île-de-France. Traitement ISM.

Deux apprentis sur trois sont en emploi 7 mois après leur sortie de formation

Concernant les conditions d'embauche, les deux-tiers des ex-apprentis en emploi 7 mois après la fin de leur diplôme sont en contrat à durée indéterminée, alors que la part n'est que de 59 % pour les ex-apprentis

formés dans les autres secteurs. Ce taux de CDI monte à 76 % pour les apprentis ayant préparé un diplôme de niveau I ou II.

Types de contrat des apprentis en emploi 7 mois après la fin de leur formation



Source : MEN-MESR DEPP IPA 2016. Base : apprentis ayant préparé l'un des principaux diplômes des secteurs de proximité. Traitement ISM.

En cas d'embauche, près d'un ex-apprenti sur deux (46 %) est employé dans l'entreprise qui l'a formé. Ce

taux est globalement plus élevé pour les apprentis de l'artisanat et ceux ayant préparé un diplôme de niveau IV.

Taux de maintien des apprentis en emploi 7 mois après la fin de leur formation

Artisanat et commerce de l'alimentation	Artisanat du BTP	Artisanat de Fabrication	Hôtellerie-restauration	Artisanat des Services
43 %	51 %	51 %	41 %	49 %

Source : MEN-MESR DEPP IPA 2016 – Base : apprentis ayant préparé l'un des principaux diplômes des secteurs de proximité. Traitement ISM.

10 Une offre de formation relativement riche

Le moindre développement de l'apprentissage dans les secteurs de proximité en Île-de-France ne s'explique pas par une carence de l'offre. En effet, la plupart des diplômes préparant aux métiers de proximité sont proposés en Île-de-France. Les rares diplômes des secteurs de proximité non dispensés en région Île-de-France sont principalement des diplômes du BTP :

- BP Peintre applicateur de revêtements ;
- BP Plaquerie-Plâtre ;
- BP Installateur-dépanneur en froid et conditionnement ;
- Bac Pro Technicien constructeur bois.

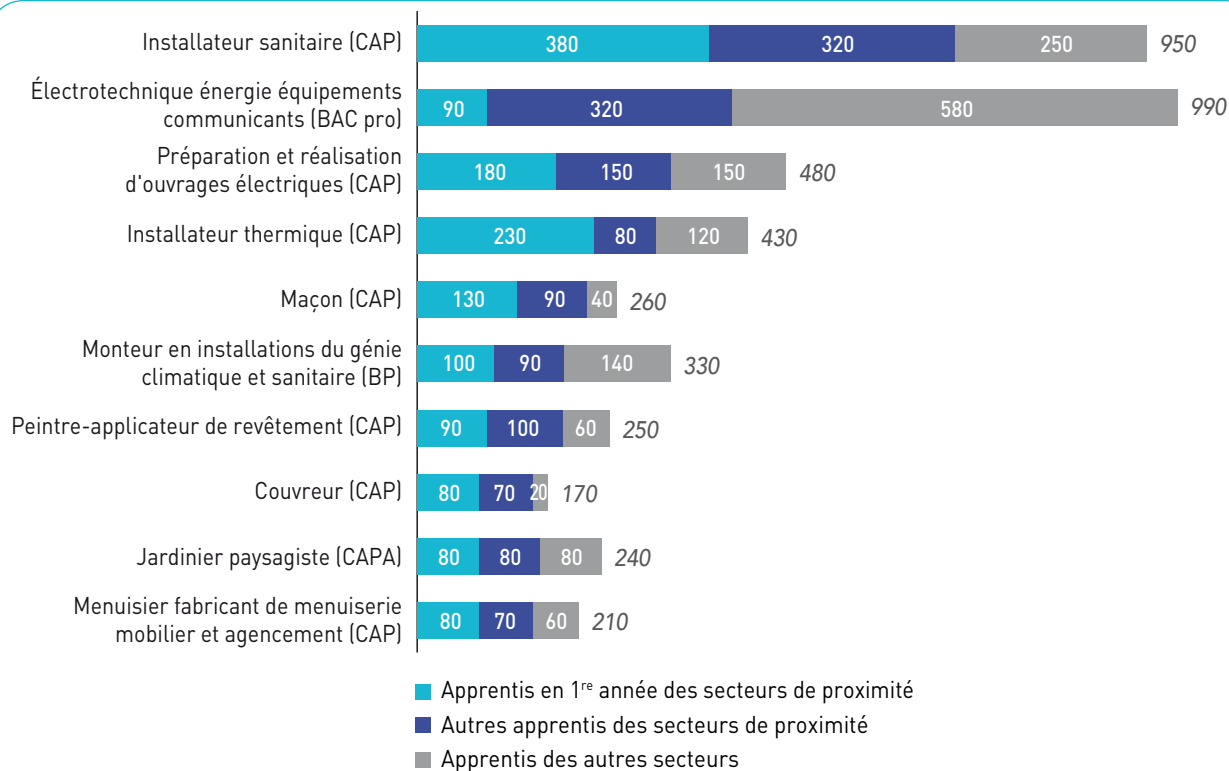
Ce panel de formations est très large : au moins 5 apprentis des secteurs de proximité se sont inscrits en 2016-2017 dans plus de 300 diplômes (328). Mais seuls 32 diplômes attirent annuellement un minimum de 100 inscrits en provenance des secteurs de proximité. Les cinq principaux diplômes préparés en nombre d'apprentis sont : le CAP Coiffure ; le CAP Pâtissier ;

le CAP Cuisine ; le BP Coiffure ; le BP Préparateur en pharmacie. Ces derniers regroupent 20 % du total des apprentis des secteurs de proximité.

Concernant les diplômes du BTP, les diplômes les plus attractifs pour les apprentis sont ceux des métiers d'installation. Les diplômes du gros œuvre comme le CAP Maçon (premier diplôme du BTP préparé en apprentissage au plan national) ou des travaux de finition comme le CAP Peintre-applicateur de revêtement n'attirent respectivement qu'une petite centaine d'inscrits en 1^{re} année.

Quel que soit le diplôme, à l'exception du Bac Pro Électrotechnique énergie équipements communicants également préparé dans l'industrie, la majorité des apprentis formés sont employés dans les entreprises artisanales du BTP.

Principaux diplômes du BTP préparés par les apprentis franciliens

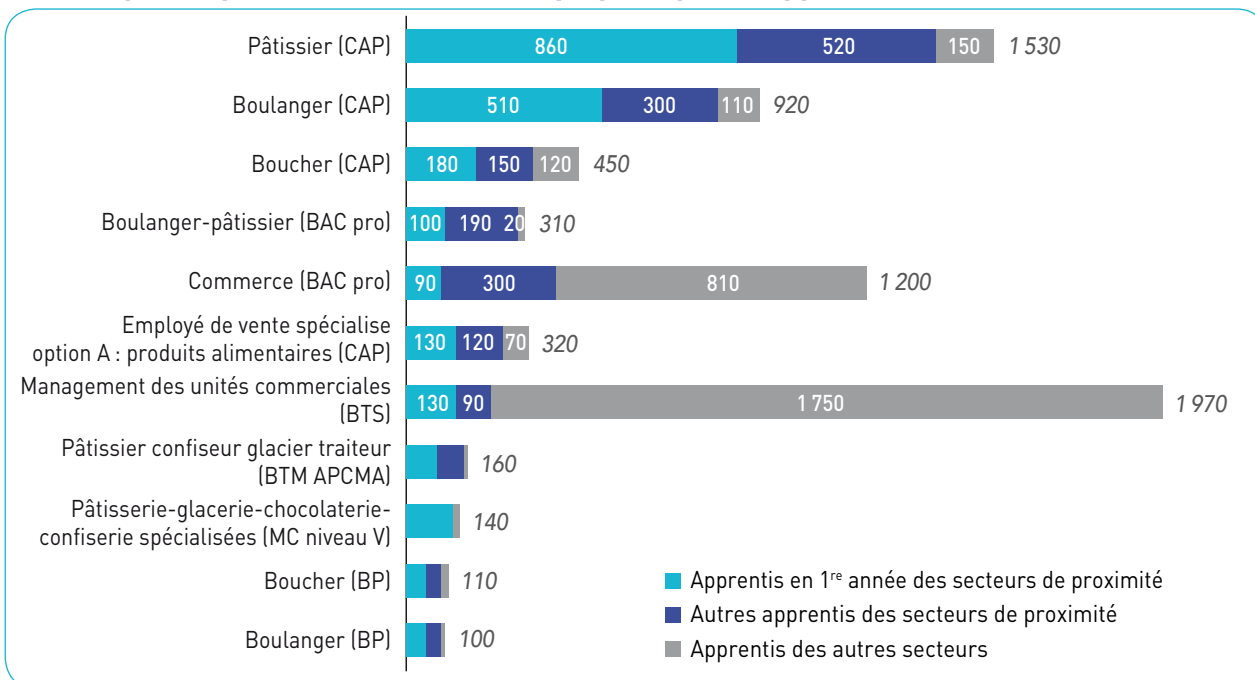


Source : MEN-MESR DEPP IPA 2016. Traitement ISM.

Pour les diplômes préparant aux métiers de l'alimentation, la majorité des effectifs se préparent aux métiers de la boulangerie et de la pâtisserie. Le nombre d'apprentis en Bac Pro commerce est supérieur à celui des apprentis

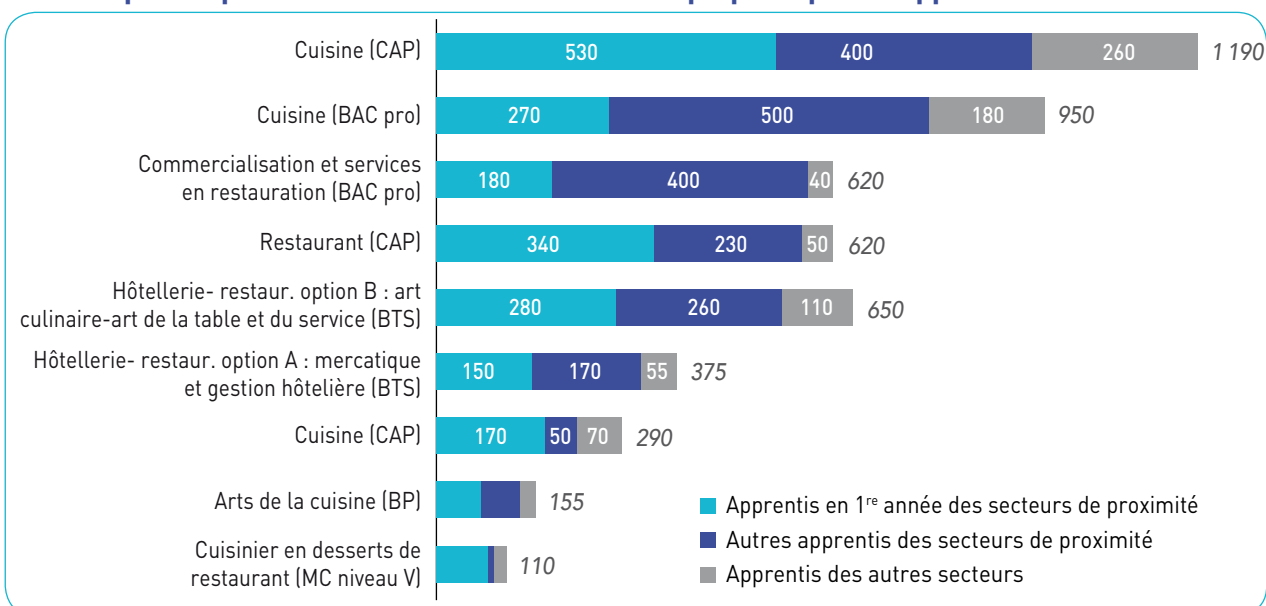
en CAP employé de vente de produits alimentaires. Mis à part deux diplômes transverses aux métiers du commerce (Bac pro et BTS), la majorité des apprentis sont formés dans l'artisanat et le commerce de l'alimentation.

Principaux diplômes de l'alimentation préparés par les apprentis franciliens



Source : MEN-MESR DEPP IPA 2016. Traitement ISM.

Principaux diplômes de l'hôtellerie-restauration préparés par les apprentis franciliens



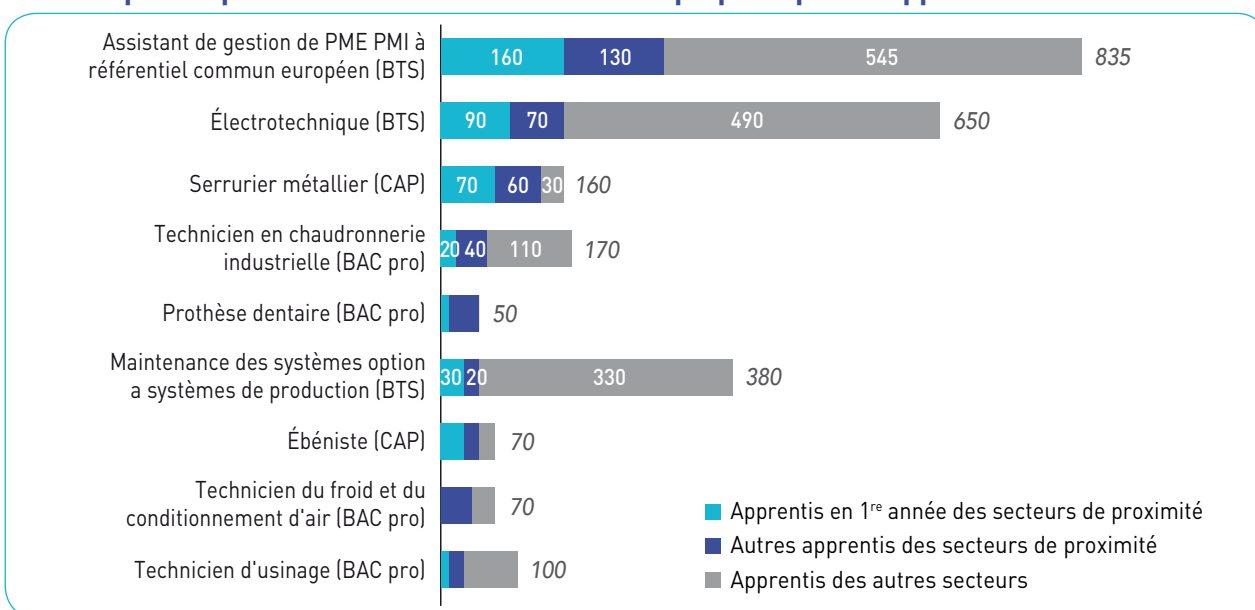
Source : MEN-MESR DEPP IPA 2016. Traitement ISM.

Les diplômes préparés aux métiers de l'hôtellerie-restauration attirent un nombre élevé d'apprentis dans les 3 niveaux : CAP, Bac Pro et BTS.

Les activités de fabrication sont menées à l'appui d'une grande variété de métiers et de diplômes. Ceux qui

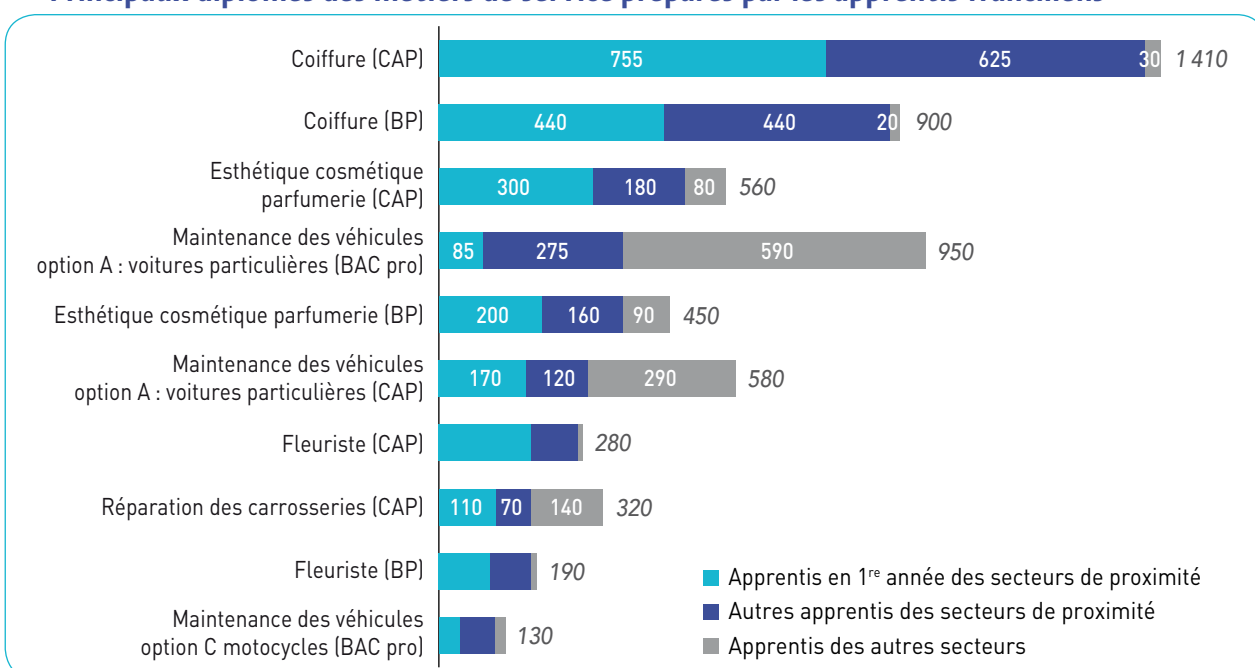
accueillent les effectifs les plus nombreux sont les diplômes de l'électrotechnique, du travail des métaux et de la prothèse dentaire. Un diplôme de gestion est également fortement préparé, celui d'assistant de gestion de PME-PMI (BTS).

Principaux diplômes des métiers de fabrication préparés par les apprentis franciliens



Source : MEN-MESR DEPP IPA 2016. Traitement ISM.

Principaux diplômes des métiers de service préparés par les apprentis franciliens



Source : MEN-MESR DEPP IPA 2016. Traitement ISM.

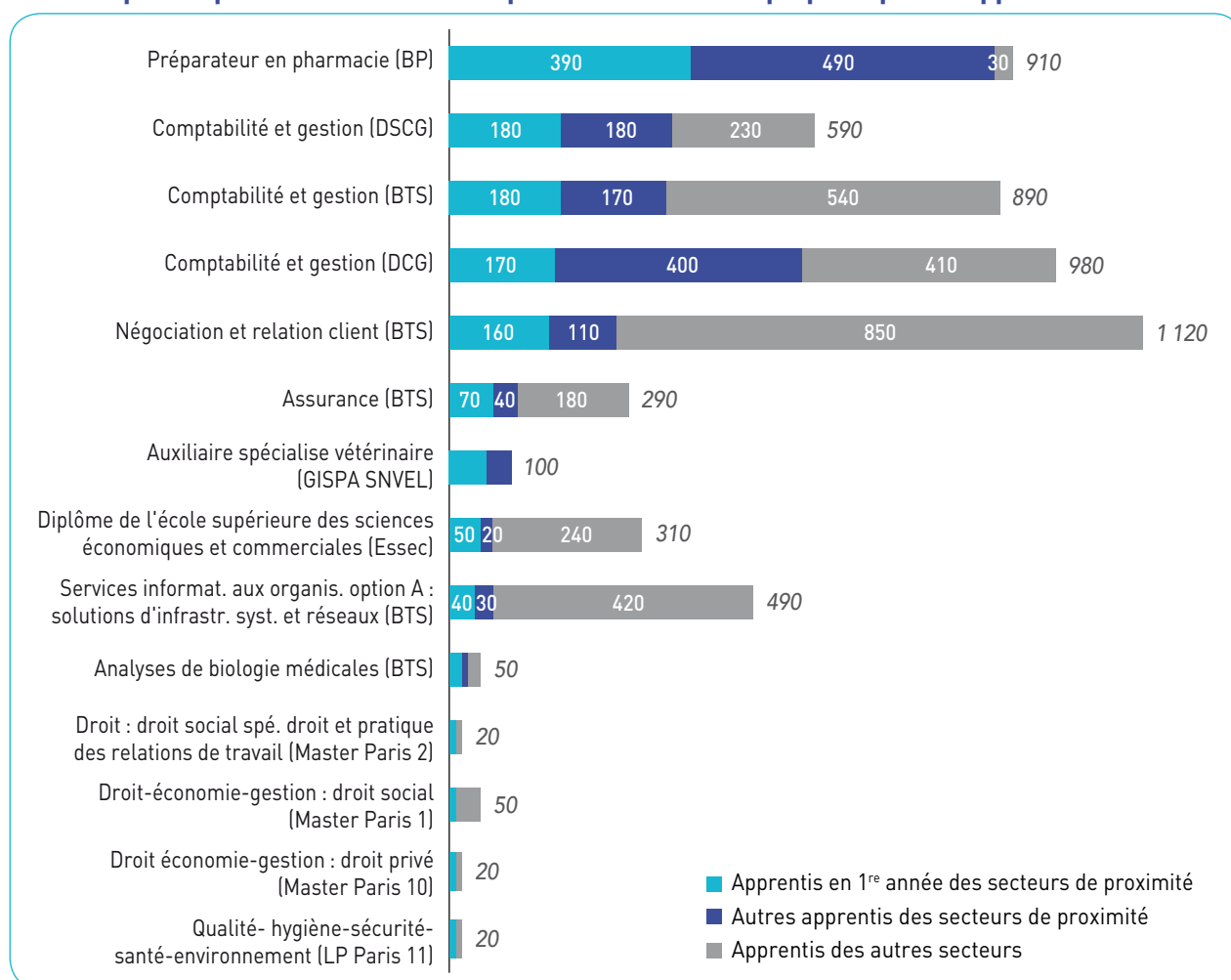
10 Une offre de formation relativement riche

Dans les métiers de services, ce sont les diplômes de fleuristes qui attirent le plus grand nombre d'apprentis. Les diplômes des services automobiles sont préparés dans l'activité de réparation automobile, mais aussi, en dehors des secteurs de proximité, au sein des entreprises de commerce automobile. Le principal diplôme préparé en apprentissage au sein des professions libérales est le BP préparateur

en pharmacie. Les autres diplômes – notamment ceux préparés au sein des professions comptables – sont également préparés en dehors des secteurs de proximité.

L'apprentissage est résiduel au sein des entreprises libérales du droit et concerne principalement quelques Master en Droit Social.

Principaux diplômes des métiers des professions libérales préparés par les apprentis franciliens



Source : MEN-MESR DEPP IPA 2016. Traitement ISM.

L'offre de diplômes francilienne comprend par ailleurs de nombreuses spécialités rares, qui ne sont préparées que dans la région. Ces spécialités relèvent principale-

ment de quelques métiers d'art de la mode (plumassier, chapelier, vêtement sur mesure) et de l'hôtellerie (Bac techno, licences pro).

Spécialités de diplômes préparés uniquement en Île-de-France

	Nombre d'apprentis	Département
50023003 • Dessinateur industriel d'ameublement (CAP départemental)	4	Paris (75)
50022332 • Doreur à la feuille ornemaniste (CAP)	9	Paris (75)
50024124 • Plumassière (CAP départemental)	2	Paris (75)
50024242 • Métiers de la mode : chapelier-modiste (CAP)	1	Paris (75)
50031213 • Fleuriste en fleurs artificielles (CAP départemental)	1	Paris (75)
45023301 • Étanchéité du bâtiment et des travaux publics (BP)	2	Yvelines (78)
45024214 • Vêtement sur mesure option couture flou (BP)	2	Paris (75)
45024216 • Vêtement sur mesure option tailleur homme (BP)	3	Paris (75)
45024005 • Maintenance des articles textiles option pressing (BP)	15	Val d'Oise (95)
43033401 • Hôtellerie (V techno)	20	Paris (75)
25033419 • Métiers des arts culinaires et des arts de la table (LP Cergy)	17	Paris (75)
25033422 • Organisation et gestion des étab. hôteliers et de restauration (LP Cergy)	17	Hauts-de-Seine (92)
25033421 • Hôtellerie et tourisme spé. management de produits de restaur. (LP Paris 13)	9	Seine-Saint-Denis (93)
26X32607 • Chef(fe) de projet logiciel et réseaux (SAS ANAPIJ -ESGI)	10	Paris (75)
25032632 • Métiers de l'informatique : conception-dévelop. et test de logic. (LP Paris 11)	9	Essonne (91)
13512880 • Droit-économie-gestion : droit social (Master Paris 1)	10	Paris (75)

Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2016-2017. Champ : ensemble des apprentis en formation dans une entreprise artisanale, commerciale et libérale, en Île-de-France. Traitement ISM.

11 Centres de formation d'apprentis : une plus forte présence de CFA sectoriels

Plus de 300 CFA forment au moins 10 apprentis des secteurs de proximité. Les douze premiers sites accueillent 8000 apprentis, soit 30 % des apprentis formés dans les secteurs de proximité. Parmi ces derniers figurent les CFA du réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, présents dans tous les départements sauf Paris et les Hauts-de-Seine. Ces CFA forment 69 % des apprentis de l'artisanat des services, 42 % des apprentis de l'artisanat et du commerce de l'alimentation, et 12 % des apprentis de fabrication, du BTP et de l'hôtellerie-restauration. Cela étant dit, le poids de ces CFA interprofessionnels dans la formation d'apprentis est bien

inférieur en région à ce qu'il est au plan national : ce sont en effet 19 % des apprentis franciliens qui sont formés dans un CFA rattaché à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat contre 33 % pour la France entière. Cela est dû à la présence en Île-de-France et principalement à Paris de nombreux Centres de Formation d'Apprentis sectoriels préparant aux métiers de l'alimentation (CEPROC, CFA des Métiers de la Viande), de l'Hôtellerie-restauration (École Hôtelière, École Ferrandi), de la Santé (CFA de la Pharmacie), des services (coiffure-esthétique, fleuristerie), du Bois, de la Bijouterie, de la Mode, etc.

Top 12 des CFA préparant aux métiers de la proximité en région Île-de-France

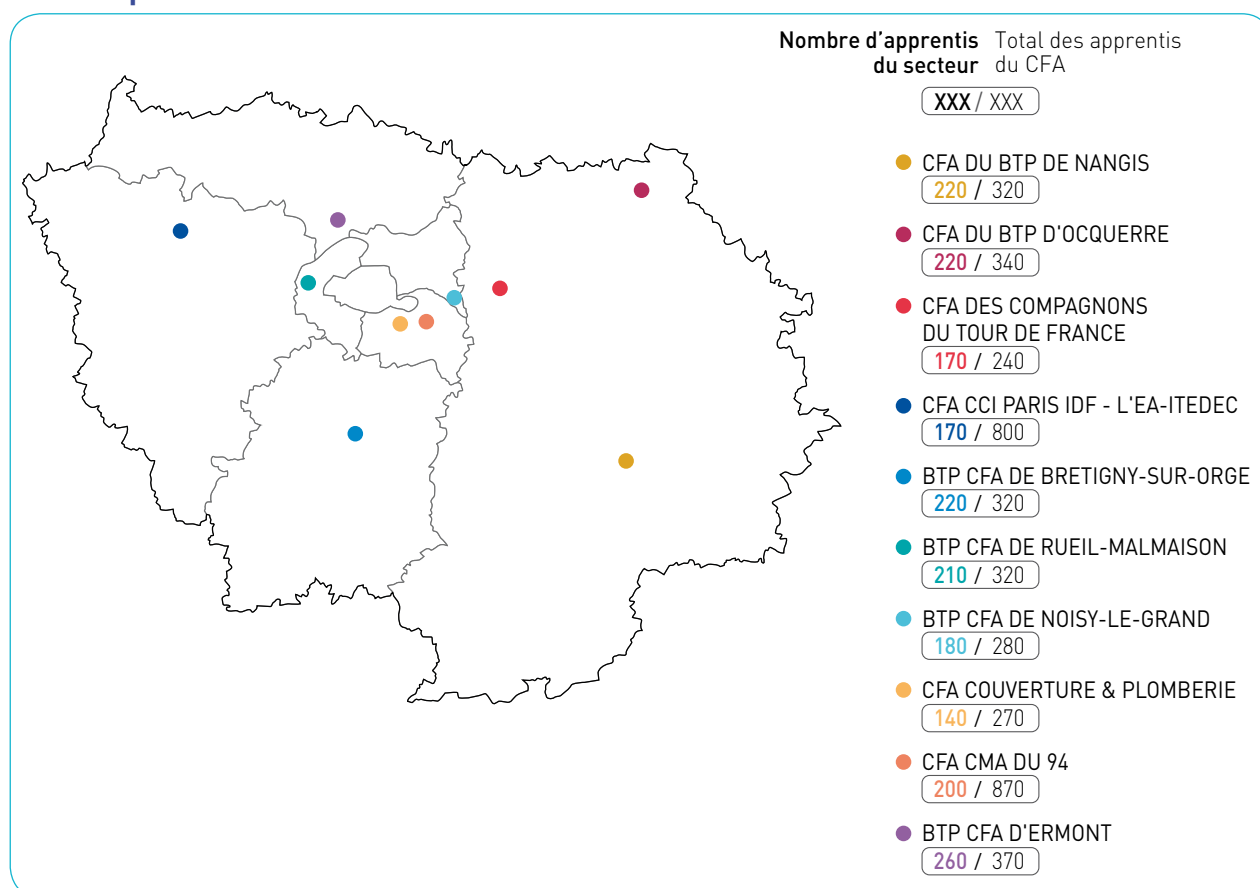
	Nombre d'apprentis des secteurs de proximité formés en 2016-2017	Nombre total d'apprentis du CFA
CFA Faculté des métiers de l'Essonne, Évry	1 040	1 920
CFA Campus des métiers et de l'Entreprise, Bobigny	920	1 230
CFA École de Paris des Métiers de la Table	780	960
CFA de la CMA des Yvelines	780	880
CFA de la CMA du Val-de-Marne	730	870
CFA IMA du Pays de Meaux	650	920
École hôtelière de Paris CFA Médéric	570	640
CFA Ferrandi Paris	560	640
CFA CMA du Val-d'Oise IMA Eaubonne	530	590
CFA IMA du Pays de Montereau	520	730
CFA de la Pharmacie Paris	510	530
IFPM Coiffure esthétique Nanterre	470	530

Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2016-2017. Champ : ensemble des apprentis en formation dans une entreprise artisanale, commerciale et libérale en Île-de-France. Traitement ISM.

Concernant la formation aux métiers du Bâtiment, 36 % des apprentis des secteurs de proximité sont formés dans les CFA du réseau CCCA-BTP (contre 57 % pour la France entière). Les CFA de ce réseau (Nangis, Ocquerre, Brétigny, RUEIL, Noisy, Ermont) figurent d'ailleurs dans le palmarès des 10 principaux CFA de formation des apprentis de l'artisanat du BTP, le dernier CFA du réseau – celui de Saint-Denis – arrivant en 11^e

position. Apparaissent également dans ce palmarès le CFA du BTP de la CCI (EA IDETEC), ainsi que le CFA des Compagnons du Tour de France de Saint-Thibault des Vignes, le CFA du Couverture-Plomberie du Ministère de l'Éducation Nationale situé à Alfortville, et le CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne. À noter : aucun de ces établissements n'est situé à Paris.

Principaux CFA formateurs dans l'artisanat du BTP

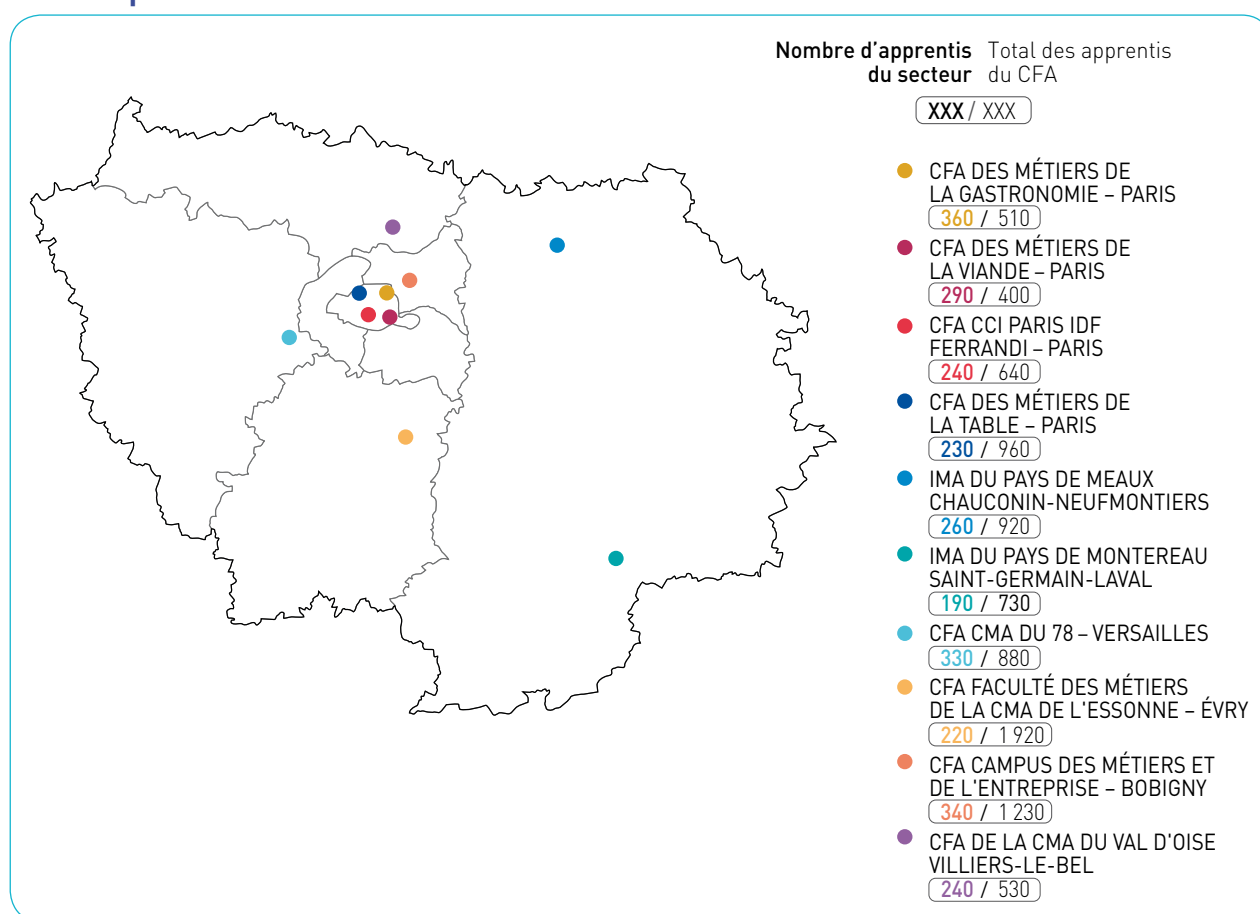


Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2016-2017. Champ : apprentis en formation dans une entreprise de l'artisanat du BTP, en Île-de-France. Traitement ISM.

Pour les métiers de l'alimentation, les 4 premiers CFA en termes d'effectifs d'apprentis sont des établissements parisiens : le CFA des métiers de la gastronomie (CEPROC), le CFA des métiers de la viande, le CFA FERRANDI (CCI), et le CFA des Métiers de la Table. Les CFA figurant aux rangs 5 à 10 sont les CFA du

réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Seine-Saint-Denis et de la grande Couronne (Seine-et-Marne, Val d'Oise, Essonne). On constate l'absence de CFA d'importance pour ces métiers dans le Val-de-Marne et les Hauts-de-Seine.

Principaux CFA formateurs dans l'artisanat et le commerce de l'alimentation

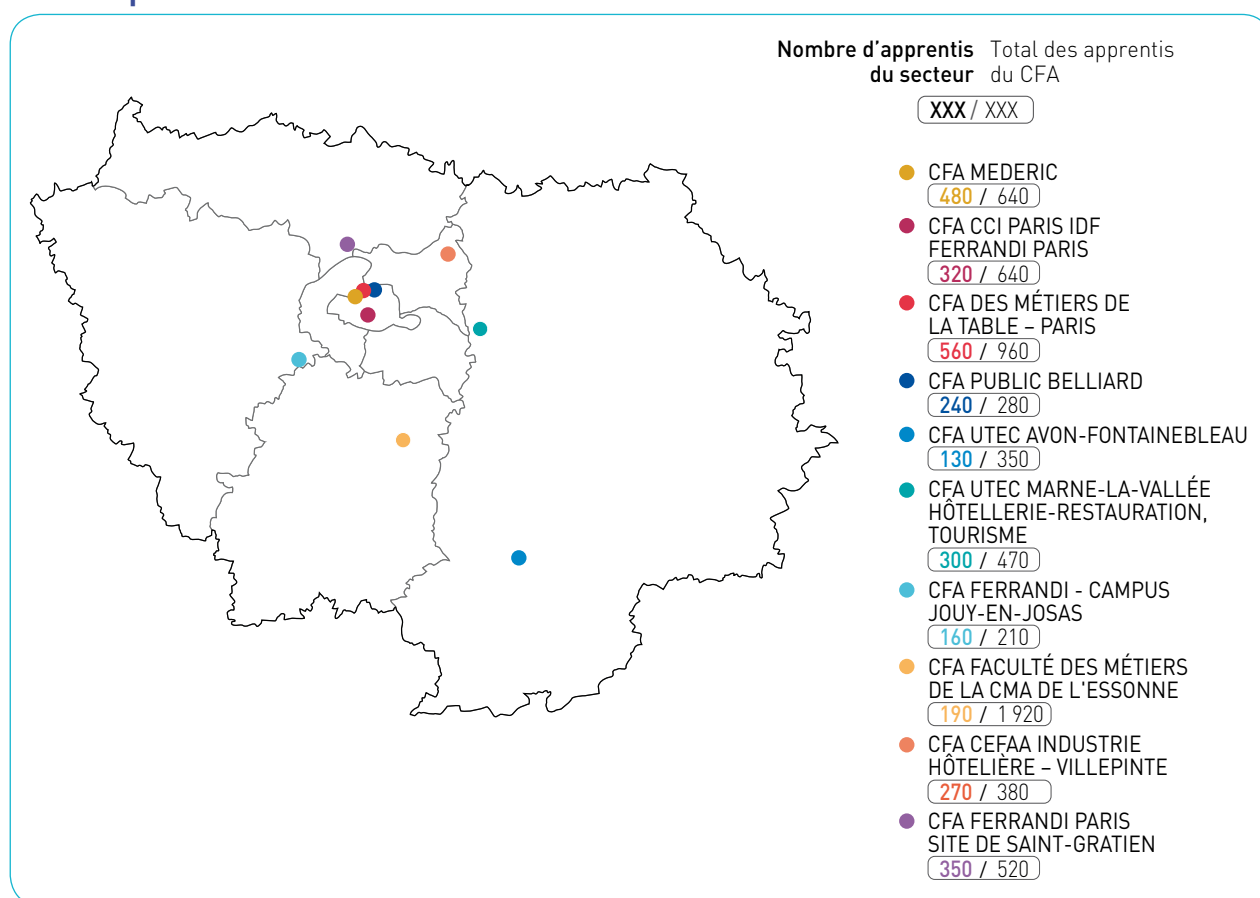


Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2016-2017. Champ : apprentis en formation dans une entreprise de l'artisanat et du commerce de l'alimentation, en Île-de-France. Traitement ISM.

Les principaux CFA préparant aux métiers de l'hôtellerie-restauration sont également, pour les 4 premiers d'entre eux, localisés à Paris (CFA Médéric, CFA Ferrandi, CFA des métiers de la table, CFA public Belliard). L'École Ferrandi dispose également de deux autres sites à Jouy-en-Josas (78) et Saint-Gratien (95). Pour la Seine-et-Marne, la CCI dispose à travers l'UTEC de deux sites

spécialisés à Roissy-en-Brie et Avon. Dans l'Essonne, c'est la Faculté des Métiers de la Chambre de Métiers et l'Artisanat qui propose la principale offre de formation dans ces métiers; en Seine-Saint-Denis, c'est le CFA de l'Industrie Hôtelière de Villepinte. À nouveau, on constate l'absence de CFA fortement spécialisé dans ces métiers dans le Val-de-Marne et les Hauts-de-Seine.

Principaux CFA formateurs dans l'hôtellerie-restauration

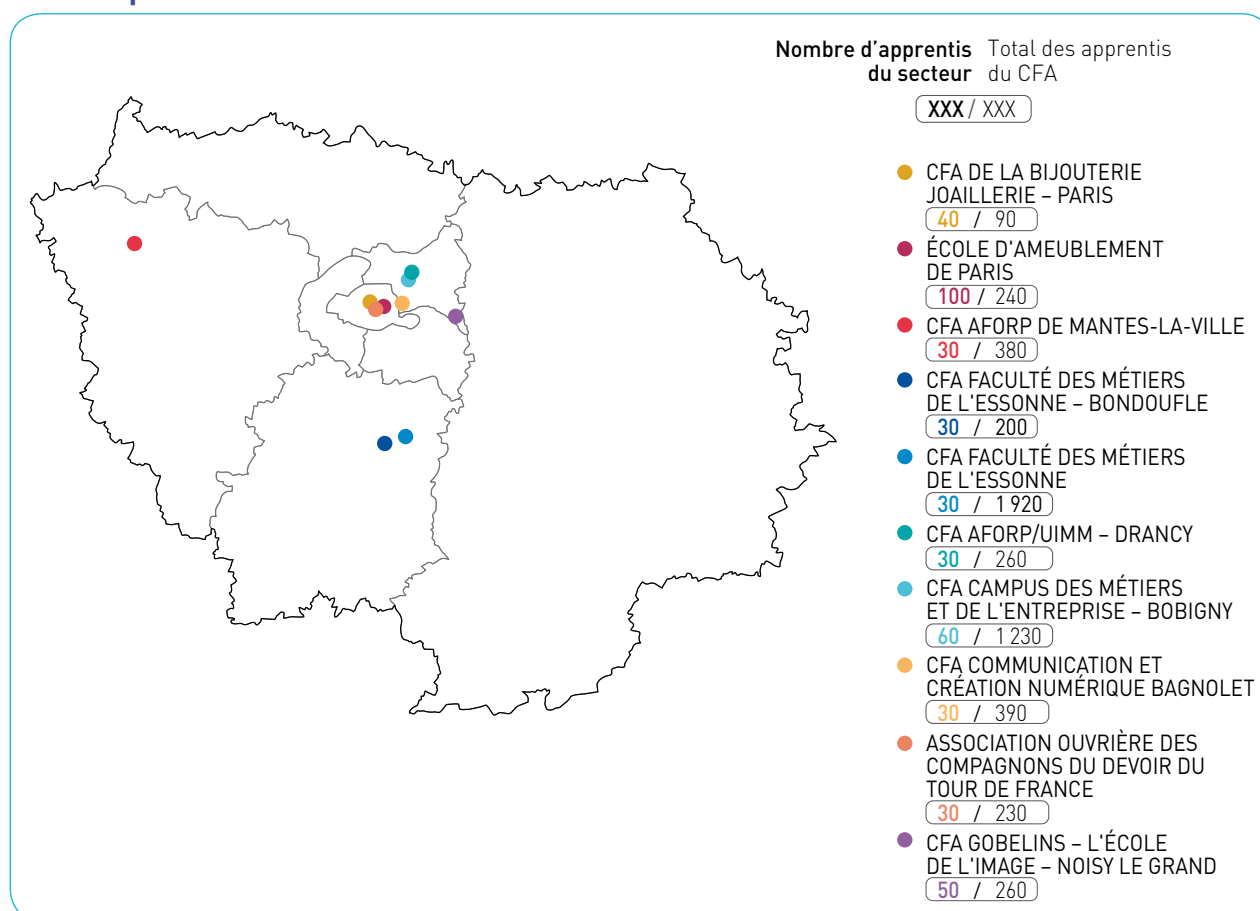


Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2016-2017. Champ : apprentis en formation dans une entreprise de l'hôtellerie-restauration, en Île-de-France. Traitement ISM.

Les apprentis préparant l'un des nombreux métiers de fabrication sont dispersés dans de nombreux CFA. Ces derniers sont en partie des CFA spécialisés, comme à Paris les CFA de l'École d'Ameublement ou de la Bijouterie. Pour le travail des métaux, les deux CFA accueillant le plus d'apprentis de l'artisanat sont les sites de l'AFORP de Drancy et Mantes-la-Jolie. En matière de communication graphique, deux CFA figurent dans ce palmarès,

ceux de l'École Gobelins à Noisy et du CFA de la communication et de la création numérique de Bagnolet. La Faculté des Métiers de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne accueille également de nombreux apprentis des métiers de fabrication dans ses sites d'Évry et de Bondoufle. On constate une forte concentration de ces CFA à Paris et en Seine-Saint-Denis.

Principaux CFA formateurs dans l'artisanat de fabrication

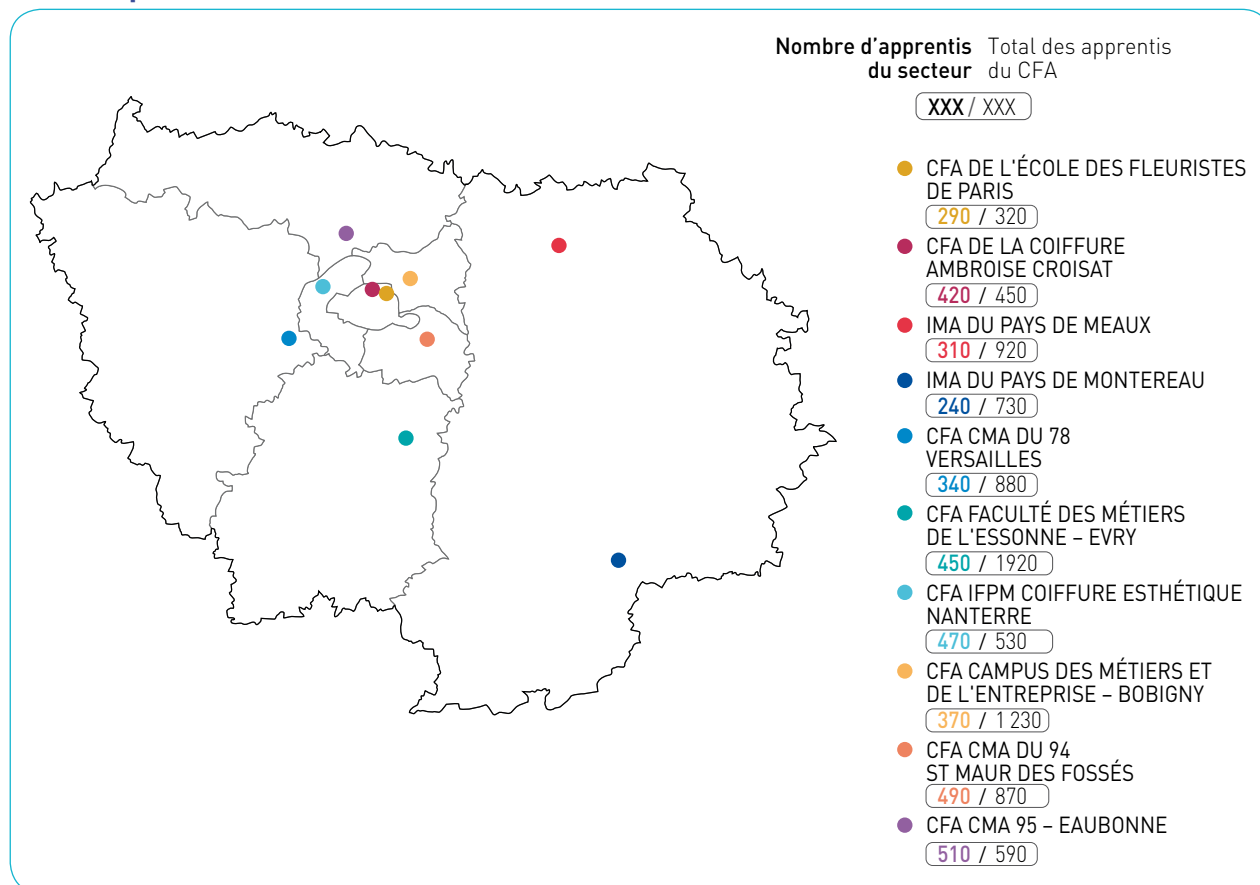


Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2016-2017. Champ : apprentis en formation dans une entreprise de l'artisanat de la fabrication. Traitement ISM.

À l'exception des CFA de l'École des Fleuristes de Paris et de ceux de la Coiffure (Ambroise Croisat à Paris, et IPFM-Coiffure Esthétique à Nanterre), les CFA formant

le plus grand nombre d'apprentis des métiers de l'artisanat des services sont ceux des Chambres de Métiers et de l'Artisanat.

Principaux CFA formateurs dans l'artisanat des services

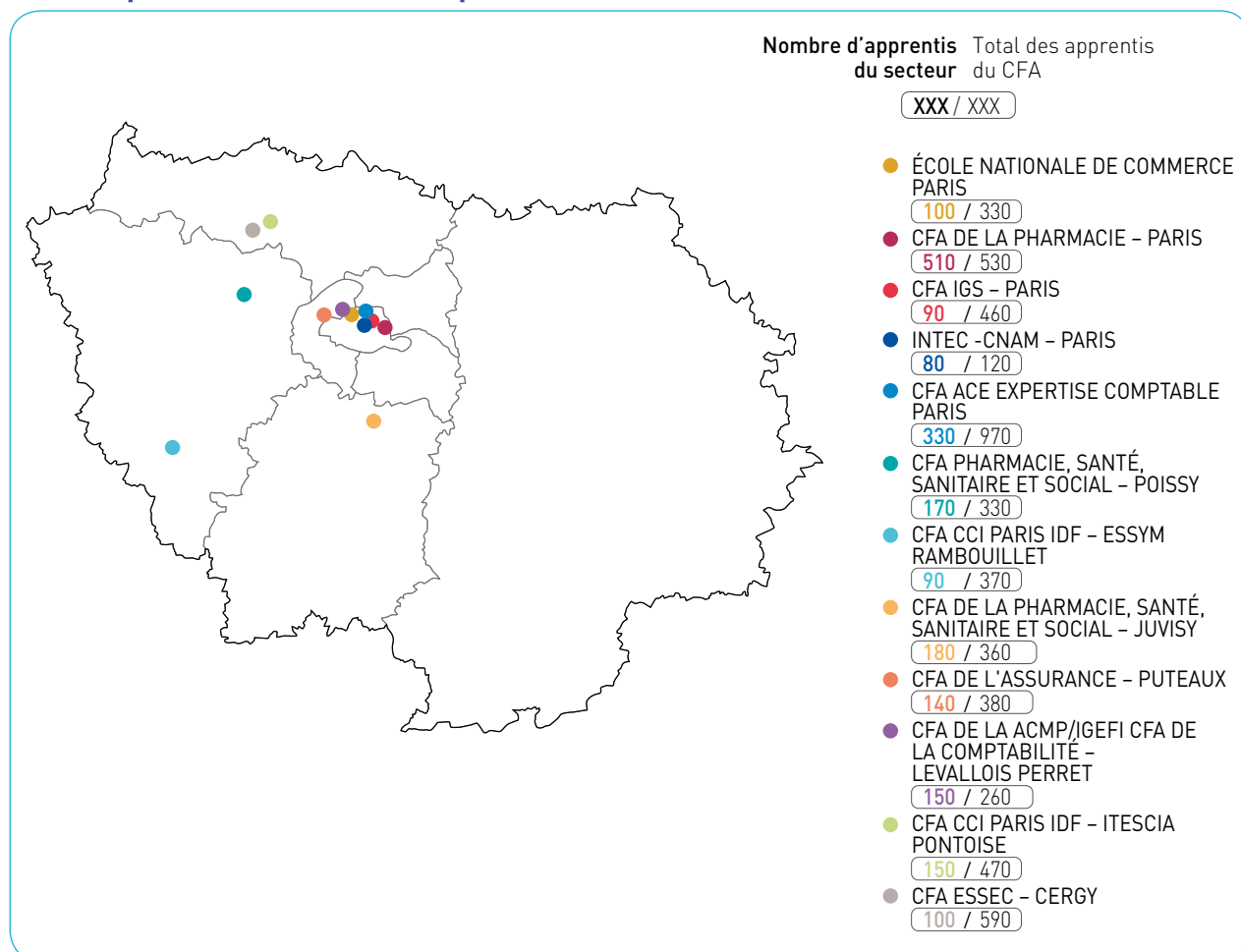


Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2016-2017. Champ : apprentis en formation dans une entreprise de l'artisanat des services. Traitement ISM.

Concernant enfin les apprentis des activités libérales, les effectifs les plus nombreux sont ceux des CFA de la Pharmacie (Paris/Juvisy/Poissy), le CFA de l'Assurance

de Puteaux, ainsi que des CFA spécialisés en gestion finance et comptabilité. Parmi ces derniers, plusieurs dépendent des Chambres de Commerce et d'Industrie.

Principaux CFA formateurs des professions libérales



Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2016-2017. Champ : apprentis en formation dans une entreprise artisanale, commerciale et libérale en Île-de-France. Traitement ISM.

12 Des mobilités de l'entreprise vers le CFA plus importantes qu'en moyenne nationale

En Île-de-France, la moitié des apprentis des secteurs de proximité se forme et travaille dans le même département. L'autre moitié réalise donc une mobilité inter-départementale pour rejoindre son CFA. Ces déplacements augmentent avec le niveau de diplôme préparé, mais de façon beaucoup moins prononcée que dans les autres régions. Ainsi, 57 % des apprentis franciliens préparant un diplôme de niveau V (CAP, MC) se forment et travaillent dans le même

département. Ce taux descend à 51 % pour les apprentis de niveau IV, 40 % pour les apprentis en niveau III et supérieurs. Il est très inférieur à la moyenne nationale (les taux nationaux sont respectivement de 82 %, 71 %, 60 %, 47 %). On observe également des disparités sectorielles : la proximité emploi-formation est supérieure pour les apprentis des métiers de l'hôtellerie-restauration et de l'artisanat des services.

Part d'apprentis des secteurs de proximité travaillant et se formant dans le même département

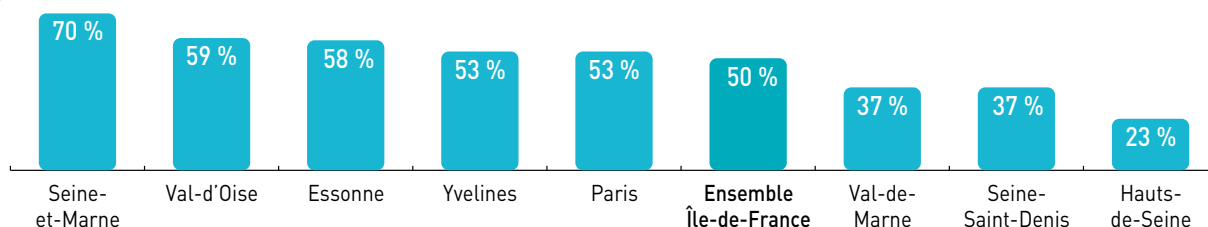
	Île-de-France				France
	Apprentis en niveau III et supérieurs	Apprentis du niveau IV	Apprentis du niveau V	Ensemble des apprentis	Ensemble des apprentis
Artisanat du BTP	34 %	50 %	53 %	49 %	73 %
Artisanat et commerce de l'alimentation	47 %	47 %	54 %	52 %	81 %
Hôtellerie-restauration	52 %	57 %	62 %	58 %	83 %
Artisanat de fabrication	32 %	38 %	48 %	37 %	57 %
Artisanat des services	45 %	58 %	62 %	59 %	79 %
Professions libérales de santé	nr	38 %	nr	38 %	65 %
Professions libérales techniques et du cadre de vie	37 %	nr	nr	37 %	55 %
ENSEMBLE	40 %	51 %	57 %	50 %	75 %

Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2016-2017. **Champ :** apprentis inscrits en formation dans une entreprise des secteurs de proximité - Traitement ISM. (nr : non représentatif). **Lecture :** Parmi les apprentis des secteurs de proximité inscrits dans les diplômes de niveaux I, II ou III, 40 % se forment et travaillent dans le même département.

Les mobilités sont également plus ou moins importantes selon les départements franciliens : elles sont très fortes pour les apprentis des entreprises de proximité des Hauts-de-Seine (un quart d'entre eux fréquentent un CFA au sein du département), ainsi que

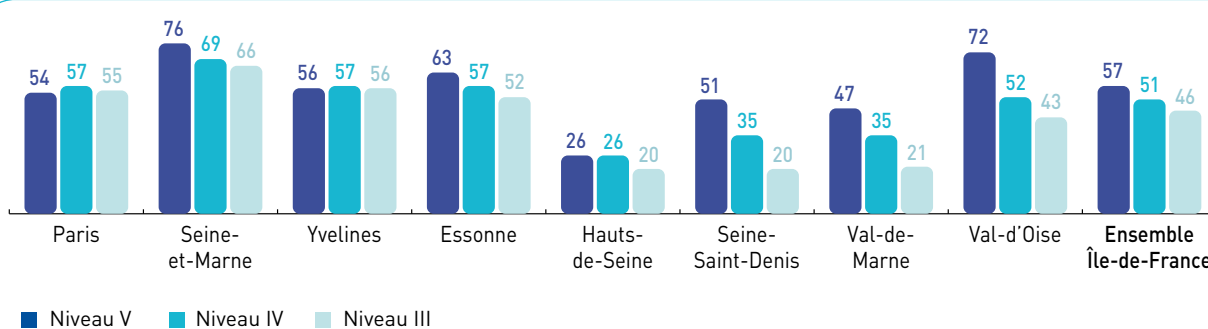
pour les apprentis des autres départements de la petite couronne (Seine-Saint-Denis et du Val de Marne) dont seuls 37 % fréquentent un CFA du département. Les déplacements sont globalement moins élevés pour les apprentis de Seine-et-Marne (70 %).

Part des apprentis des secteurs de proximité dont le CFA et l'entreprise sont localisés dans le même département



Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2016-2017. Champ : ensemble des apprentis des secteurs de proximité employés et formés dans le même département. Traitement ISM.

Part des apprentis des secteurs de proximité dont le CFA et l'entreprise sont localisés dans le même département, en fonction du niveau du diplôme préparé (%)



Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2016-2017. Champ : ensemble des apprentis des secteurs de proximité employés et formés dans le même département. Traitement ISM

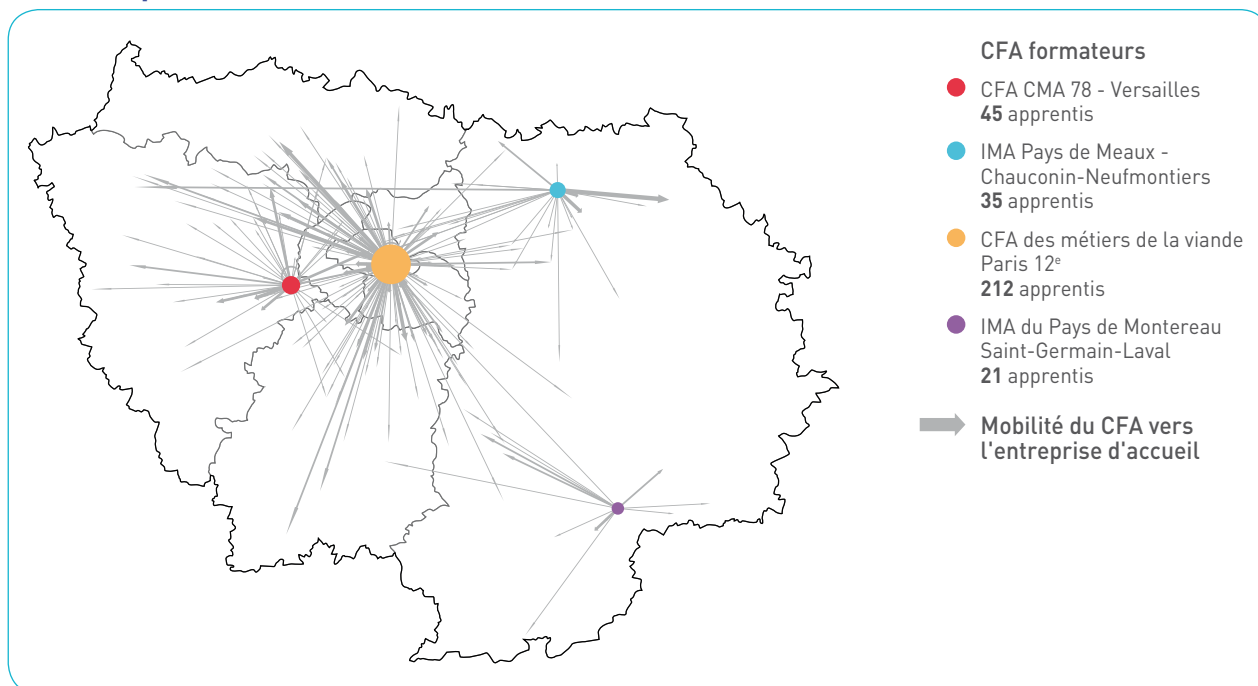
C'est bien évidemment la carte de l'offre de formation en apprentissage qui induit en premier lieu ces mobilités. Rappelons qu'il n'existe pas de CFA interprofessionnel de l'artisanat dans les Hauts-de-Seine (il n'en existe pas non plus à Paris, mais cette absence est palliée par la présence de nombreux CFA sectoriels).

L'offre de formation est par ailleurs inégale selon les départements pour certains diplômes à forte audience, notamment du Bâtiment. Outre l'absence de CFA du Bâtiment à Paris, signalons par exemple que le CAP Maçon n'est pas enseigné en apprentissage dans le Val-de-Marne, le CAP Couvreur n'est présent que dans trois départements (78, 94, 77), le CAP Charpentier dans deux (75, 77). L'offre de formation de certains BTS

du BTP (BTS Électrotechnique, BTS Fluides-Énergies-Domotique, etc.) est ainsi paradoxalement plus dense !

La couverture départementale de l'offre de formation pour les diplômes de l'alimentation est également très inégale. Le CAP Boucher n'est ainsi délivré que dans 3 départements (75, 78, 77), le CAP Charcutier-traiteur n'est préparé qu'à Paris, le CAP Poissonnier dans le Val-de-Marne. Cela conduit les apprentis dans ces diplômes à une forte mobilité : 38 % sont employés et formés dans le même département, contre 96 % en moyenne nationale. Dans les métiers de la boulangerie-pâtisserie-chocolaterie-glacierie, où l'offre de formation est plus dense (du moins pour les CAP), ce taux est de 50 %.

Nombre d'apprentis des secteurs de proximité en CAP Boucher et mobilité du CFA vers l'entreprise d'accueil



Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2016-2017. Champ : apprentis en formation dans une entreprise artisanale, commerciale et libérale en Île-de-France. Traitement ISM.

On peut penser que l'importance des réseaux de transports en commun franciliens, comparativement aux autres régions, minimise les conséquences de ces mobilités sur le développement de l'apprentissage. Une cartographie des mobilités du CFA vers l'entreprise d'accueil des apprentis montre pourtant que l'éloignement du CFA limite de facto les flux d'apprentis.

Plusieurs facteurs d'explication peuvent être avancés :

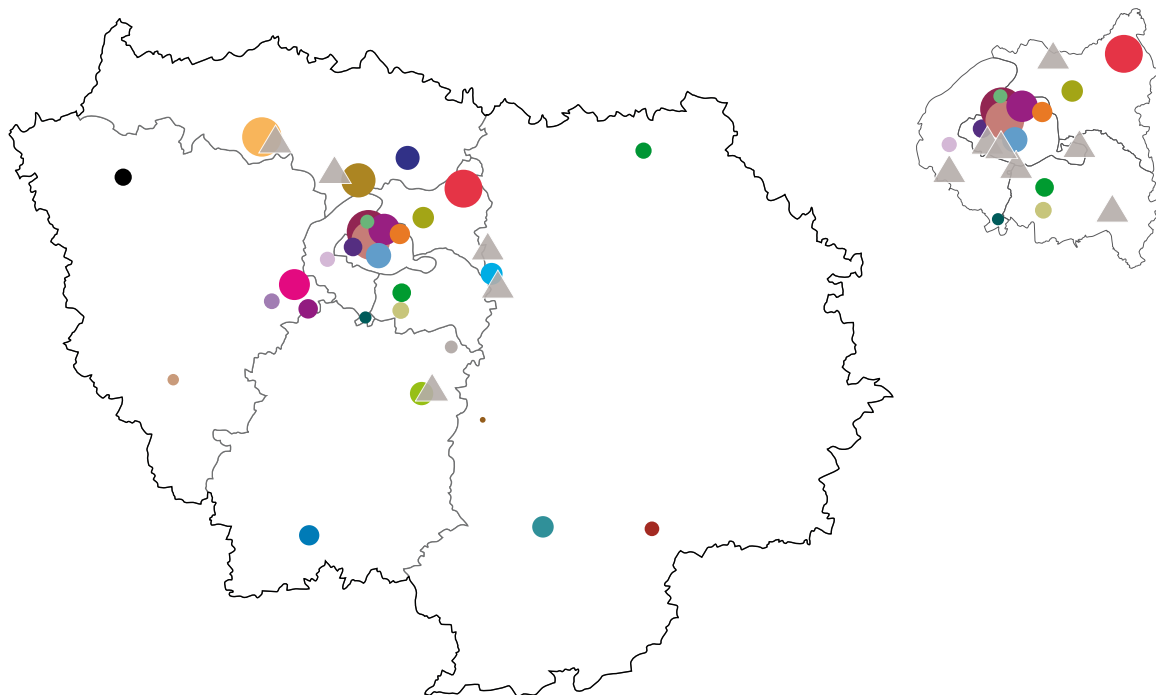
- l'âge des apprentis (30 % sont mineurs);
- les difficultés de déplacement de banlieue à banlieue, et les temps de transport induits pour des jeunes non véhiculés.

L'exemple du CAP Boucher est ainsi parlant. Un total de 313 apprentis (sur un total de 431) étaient formés dans les secteurs de proximité à ce diplôme en

2016-2017. Malgré l'attractivité du CFA de l'École des Métiers de la Viande de Paris qui accueille les deux-tiers des effectifs, la couverture territoriale est partielle, notamment en grande couronne : les entreprises du Val-d'Oise n'envoient que très peu d'apprentis à Paris, de même que certains territoires de l'Essonne.

Inversement, une répartition plus dense de l'offre de formation induit une meilleure couverture du tissu d'entreprises francilien, ainsi que le montre l'exemple du CAP Cuisine. Le nombre de CFA préparant à ce diplôme est élevé. Au total, 1 109 apprentis des secteurs de proximité étaient inscrits dans ce diplôme en 2016-2017 (sur un total de 1 440). Rappelons que l'hôtellerie-restauration est le seul secteur qui présente un taux de pénétration de l'apprentissage proche de la moyenne nationale.

Nombre d'apprentis des secteurs de proximité en CAP Cuisine



CFA FORMATEURS

● Lycée L. Bascan - Rambouillet 8 apprentis	● CFA MF Le Moulin de la Planche – Ormoy-la-Rivière 25 apprentis	● École hôtelière Ecofih Bobigny 28 apprentis	● CFA UTEC - Avon 28 apprentis
● CFA CMA 78 - Versailles 58 apprentis	● CFA Ferrandi Jouy-en-Josas 23 apprentis	● Lycée polyvalent St-Pierre – Brunoy 10 apprentis	● Lycée R. Auffray - Clichy 12 apprentis
● UFA Gué à Tresmes Congis-sur-Thérouanne 16 apprentis	● LP T. Monod - Antony 9 apprentis	● LP Poullart des Places Thiais 17 apprentis	● CFA Ferrandi Saint-Gratien 71 apprentis
● CFA CMA 95 - IMA - Cergy 94 apprentis	● IMA du Pays de Montereau Saint-Germain-Laval 13 apprentis	● CFA hôtelier public Belliard – Paris 18 ^e 60 apprentis	● CFA Ferrandi - Paris 6 ^e 39 apprentis
● Lycée d'hôtellerie et de tourisme - Guyancourt 15 apprentis	● CFA Faculté des métiers 91 – Evry 33 apprentis	● CFA des métiers de la table Paris 17 ^e 114 apprentis	● Lycée techno. privé Ste-Th. Apprentis d'Auteuil Paris 16 ^e 21 apprentis
● LP Antonin Carême - Savigny-le-Temple 2 apprentis	● Lycée A. Santos Dumont Saint-Cloud 14 apprentis	● CFA UTEC HRT Emerainville 29 apprentis	● Lycée pol. C. Claudel Mantes-la-Ville 18 apprentis
● Collège F. Rabelais - Vitry-sur-Seine 21 apprentis	● CFA CMA 95 - IMA Villiers-le-Bel 35 apprentis	● Ecole hôt. de Paris CFA Médéric - Paris 17 ^e 91 apprentis	▲ Lycées professionnels et autres établissements formateurs
● CFA CEFAA - Villepinte 87 apprentis	● CEPROC - Paris 19 ^e 25 apprentis		

Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2016-2017. Champ : apprentis en formation dans une entreprise artisanale, commerciale et libérale en Île-de-France. Traitement ISM.

13 Une filière scolaire plus développée, notamment dans les métiers du BTP et de fabrication

Autre facteur explicatif du moindre développement de l'apprentissage en Île-de-France est sans doute la présence d'une filière scolaire professionnelle concurrente plus dense qu'en moyenne nationale, notamment dans les secteurs du BTP et de la fabrication.

Dans l'**artisanat du BTP**, la filière de formation en apprentissage est minoritaire quant au nombre de

sortants formés chaque année dans de nombreuses spécialités : Bac Pro électrotechnique-énergie-équipements communicants, CAP installateur thermique, CAP préparation et réalisation d'ouvrages électriques, CAP menuisier fabricant de menuiserie. **Comparativement au plan national, le poids de la filière scolaire est plus important pour tous les principaux diplômes préparés.**

Répartition des candidats aux principaux diplômes de l'artisanat du BTP par filière de formation

	Part des apprentis (tous secteurs d'activité)	Part des élèves formés par voie scolaire	Part des candidats formés en formation continue	Autre	Ensemble des élèves et apprentis formés	Part des élèves formés par voie scolaire France entière
Installateur sanitaire (CAP)	51 %	23 %	13 %	13 %	100 %	25 %
Préparation et réalisation d'ouvrages électriques (CAP)	22 %	58 %	14 %	7 %	100 %	52 %
Installateur thermique (CAP)	53 %	21 %	18 %	7 %	100 %	24 %
Maçon (CAP)	61 %	29 %	7 %	3 %	100 %	22 %
Peintre-applicateur de revêtement (CAP)	42 %	45 %	7 %	6 %	100 %	34 %
Couvreur (CAP)	68 %	20 %	5 %	7 %	100 %	8 %
Menuisier fabricant de menuiserie-mobilier et agencement (CAP)	28 %	40 %	17 %	15 %	100 %	42 %
Électrotechnique énergie équip. communicants (BAC PRO)	15 %	80 %	3 %	2 %	100 %	85 %

Source : Cereq/Refllet : Champ : élèves et apprentis (tous secteurs d'emploi dont secteurs de proximité) candidats à la session d'examen de 2016, en Île-de-France. Traitement ISM.

Selon les cartographies réalisées, cette offre scolaire paraît principalement localisée à Paris et dans les départements de la petite couronne (à l'exemple du CAP peintre-applicateur de revêtements), ce qui est concomitant du moindre développement de l'apprentissage dans ces territoires.

Dans l'artisanat et le commerce de l'alimentation, la grande majorité des diplômes sont préparés en apprentissage, à l'exception du CAP pâtisserie

et du CAP employé de vente de produits alimentaires. On observe aussi des taux relativement élevés de personnes formées par la formation continue aux métiers de boulanger (20 %) et de pâtissier (17 %). Globalement, la filière apprentissage est un peu moins développée en Île-de-France pour le CAP d'employé de vente en produits alimentaires. La filière de formation par apprentissage au Bac Pro Boulanger-pâtissier est plus développée en Île-de-France que dans les autres régions.

Répartition des candidats aux principaux diplômes de l'alimentation par filière de formation

	Part des apprentis (tous secteurs d'activité)	Part des élèves formés par voie scolaire	Part des candidats formés en formation continue	Autre	Ensemble des élèves et apprentis formés	Part des élèves formés par voie scolaire France entière
Pâtissier (CAP)	45 %	14 %	17 %	24 %	100 %	9 %
Boulangier (CAP)	64 %	4 %	20 %	12 %	100 %	3 %
Boucher (CAP)	77 %	0 %	1 %	22 %	100 %	0 %
Boulangier-pâtissier (BAC PRO)	52 %	47 %	0 %	1 %	100 %	85 %
Employé de vente spéc. option A: produits alimentaires (CAP)	58 %	38 %	0 %	4 %	100 %	20 %

Source : Cereq/Refllet : Champ : élèves et apprentis (tous secteurs d'emploi dont secteurs de proximité) candidats à la session d'examen de 2016, en Île-de-France. Traitement ISM.

Dans les métiers de l'hôtellerie-restauration, les deux filières de formation apprentissage/scolaire sont structurées en Île-de-France, tant au niveau du CAP que du Bac Pro. La filière de formation continue est également très développée pour le CAP cuisine.

Le poids de la filière scolaire est un peu plus élevé qu'en moyenne nationale pour la préparation des CAP cuisine et restaurant. En revanche, la filière apprentissage est plus développée en Île-de-France pour le Bac Pro qu'elle ne l'est en moyenne nationale.

Répartition des candidats aux principaux diplômes de l'hôtellerie-restauration par filière de formation

	Part des apprentis (tous secteurs d'activité)	Part des élèves formés par voie scolaire	Part des candidats formés en formation continue	Autre	Ensemble des élèves et apprentis formés	Part des élèves formés par voie scolaire France entière
Cuisine (CAP)	37 %	19 %	20 %	24 %	100 %	20 %
Restaurant (CAP)	55 %	36 %	1 %	8 %	100 %	26 %
Cuisine (BAC PRO)	41 %	58 %	0 %	1 %	100 %	84 %
Commercialisation et services en restauration (BAC PRO)	40 %	59 %	0 %	1 %	100 %	85 %

Source : Cereq/Refllet : Champ : élèves et apprentis (tous secteurs d'emploi dont secteurs de proximité) candidats à la session d'examen de 2016, en Île-de-France. Traitement ISM.

La **préparation aux métiers de l'artisanat de fabrication** se fait majoritairement par la voie scolaire, une réalité que partage l'Île-de-France avec le reste des régions. Ainsi, 80 % des candidats au Bac Pro Technicien d'usinage sont issus de la filière scolaire (74 % sur le plan national). C'est le cas également de 66 % des postulants au Bac Pro Technicien en chaudronnerie industrielle. La formation continue est surtout développée

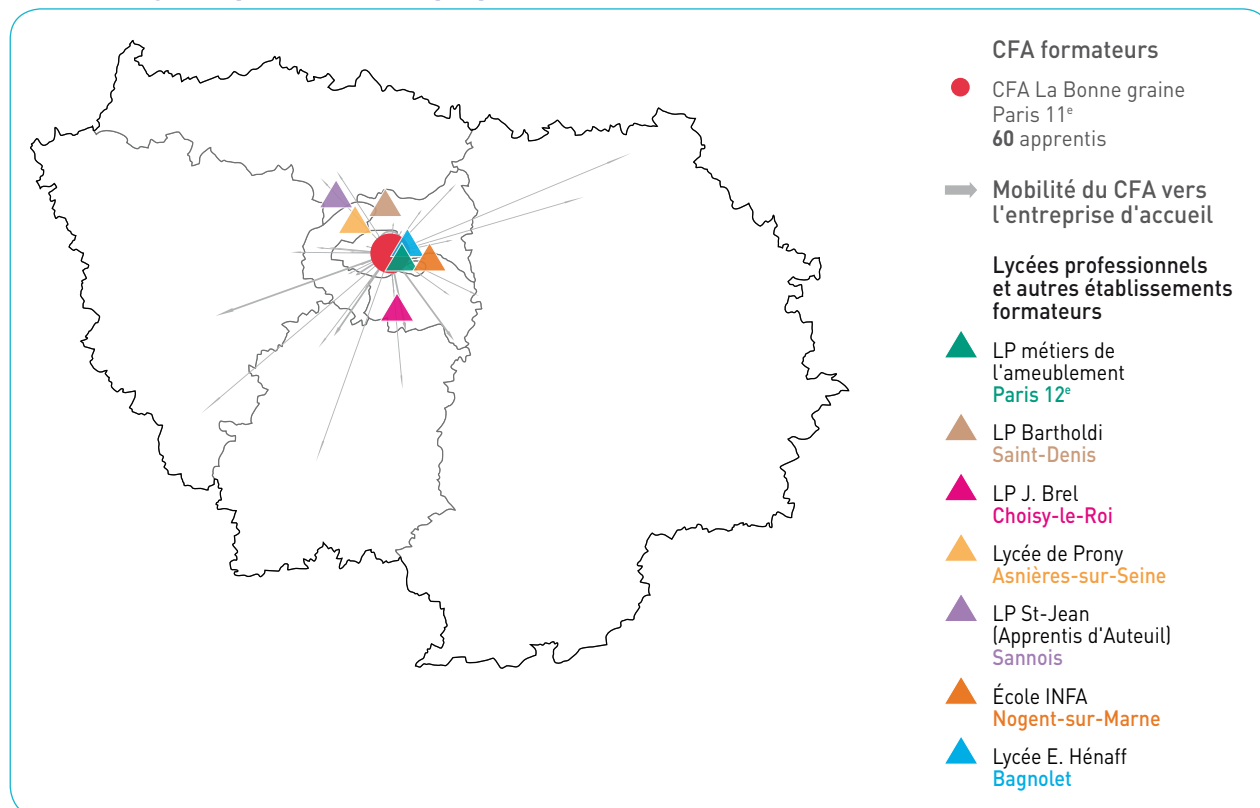
pour la préparation du Bac Pro prothèse dentaire (23 % sont issus de la formation continue). De nombreuses spécialités (ébénisterie, bijouterie, prothèse dentaire) ne peuvent être préparées en apprentissage que dans un seul CFA francilien, à Paris. L'offre de formation en apprentissage aux métiers du métal est un peu plus diversifiée (elle est proposée dans plusieurs CFA de l'industrie).

Répartition des candidats aux principaux diplômes de l'artisanat de fabrication par filière de formation

	Part des apprentis (tous secteurs d'activité)	Part des élèves formés par voie scolaire	Part des candidats formés en formation continue	Autre	Ensemble des élèves et apprentis formés	Part des élèves formés par voie scolaire France entière
Ébéniste (CAP)	17 %	37 %	0 %	46 %	100 %	65 %
Technicien d'usinage (BAC PRO)	15 %	80 %	3 %	2 %	100 %	74 %
Technicien en chaudronnerie industrielle (BAC PRO)	34 %	66 %	0 %	0 %	100 %	65 %
Prothèse dentaire (BAC PRO)	29 %	48 %	23 %	0 %	100 %	61 %
Maintenance des syst. option A: systèmes de production (BTS)	46 %	50 %	2 %	2 %	100 %	40 %
Art et technique de la bijouterie-joaillerie (CAP)	13 %	42 %	26 %	19 %	100 %	56 %

Source : Cereq/Reffet : Champ : élèves et apprentis (tous secteurs d'emploi dont secteurs de proximité) candidats à la session d'examen de 2016, en Île-de-France. Traitement ISM.

CFA et lycées professionnels préparant au CAP Ébéniste



Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2016-2017. Champ : apprentis en formation dans une entreprise artisanale, commerciale et libérale en Île-de-France. Traitement ISM.

L'offre de formation aux principaux diplômes de l'artisanat des services se distingue en Île-de-France par un maintien élevé de la filière apprentissage, comparativement aux autres régions. La filière scolaire forme ainsi moins de jeunes qu'en moyenne nationale dans

les métiers de la coiffure (hors BP) et de la maintenance artisanale. La formation continue est également développée pour certains diplômes (CAP esthétique, BP coiffure et esthétique).

Répartition des candidats aux principaux diplômes de l'artisanat des services par filière de formation

	Part des apprentis (tous secteurs d'activité)	Part des élèves formés par voie scolaire	Part des candidats formés en formation continue	Autre	Ensemble des élèves et apprentis formés	Part des élèves formés par voie scolaire France entière
Coiffure (CAP)	51 %	28 %	11 %	10 %	100 %	38 %
Coiffure (BP)	45 %	0 %	46 %	9 %	100 %	0 %
Esthétique cosmétique parfumerie (CAP)	19 %	45 %	9 %	27 %	100 %	45 %
Esthétique cosmétique parfumerie (BP)	54 %	0 %	41 %	5 %	100 %	0 %
Maintenance de véhicules option A: voitures particulières (CAP)	28 %	60 %	4 %	8 %	100 %	59 %
Réparation des carrosseries (CAP)	39 %	51 %	9 %	1 %	100 %	53 %
Maint. des véhicules option A: voitures particulières (BAC PRO)	37 %	62 %	0 %	1 %	100 %	70 %
Maintenance des véhicules option c motocycles (BAC PRO)	30 %	70 %	0 %	0 %	100 %	81 %
Fleuriste (CAP)	16 %	62 %	8 %	14 %	100 %	29 %
Fleuriste (BP)	100 %	0 %	0 %	0 %	100 %	0 %

Source : Cereq/Reflète : Champ : élèves et apprentis (tous secteurs d'emploi dont secteurs de proximité) candidats à la session d'examen de 2016, en Île-de-France. Traitement ISM.

Concernant enfin les diplômes préparés en apprentissage dans les entreprises du champ libéral, la filière scolaire est généralement prépondérante. La

formation continue est très développée pour certains diplômes comme le BP préparateur en pharmacie et le BTS assurance.

Répartition des candidats aux principaux diplômes du champ libéral par filière de formation

	Part des apprentis (tous secteurs d'activité)	Part des élèves formés par voie scolaire	Part des candidats formés en formation continue	Autre	Ensemble des élèves et apprentis formés	Part des élèves formés par voie scolaire France entière
Comptabilité et gestion (BTS)	14 %	61 %	19 %	6 %	100 %	65 %
Préparateur en pharmacie (BP)	51 %	0 %	41 %	8 %	100 %	0 %
Analyses de biologie médicale (BTS)	10 %	85 %	3 %	2 %	100 %	88 %
Assurance (BTS)	44 %	18 %	28 %	10 %	100 %	44 %
Services inform. aux organis. option A: sol. d'infrastructures - systèmes et réseaux (BTS)	27 %	42 %	25 %	25 %	100 %	57 %
Services inform. aux organis. option b solutions logicielles et applications métiers (BTS)	10 %	67 %	19 %	4 %	100 %	76 %
Géomètre topographe (BTS)	32 %	54 %	7 %	7 %	100 %	52 %

Source : Cereq/Refllet : Champ : élèves et apprentis (tous secteurs d'emploi dont secteurs de proximité) candidats à la session d'examen de 2016, en Île-de-France. Traitement ISM.

En conclusion, les filières de formation franciliennes se distinguent par le plus fort développement de la filière scolaire dans les métiers du BTP et de la fabrication. La filière apprentissage se maintient bien en revanche dans les métiers de service. On constate également que la préparation des Bacs Pro est plus fréquente

par apprentissage en Île-de-France que dans les autres régions, une situation qui peut s'expliquer soit par l'offre, soit par une meilleure ouverture du tissu d'entreprise vis-à-vis de ces diplômes. La formation continue est également relativement développée en Île-de-France dans de nombreux métiers.

14 Les caractéristiques socio-professionnelles, frein au développement de l'apprentissage

Les précédentes analyses ont montré que la structure de l'offre d'apprentissage pouvait expliquer en partie le retard de développement de l'apprentissage dans l'artisanat francilien :

- la moindre couverture départementale ;
- une tradition scolaire plus prononcée en Île-de-France

pour ce qui concerne la formation professionnelle (ce que Gilles Moreau qualifie de « sous-sol éducatif résistant »).¹

Ainsi, seuls 2 % des 15 à 19 ans sont apprentis dans les secteurs de proximité en Île-de-France contre 4 % pour la France métropolitaine.

Part des jeunes (par classes d'âge) inscrits en apprentissage

	Île-de-France			France		
	Nombre de jeunes	Nombre d'apprentis dans les secteurs de proximité	Part	Nombre de jeunes	Nombre d'apprentis dans les secteurs de proximité	Part
15 à 19 ans	734 910	15 440	2 %	3 889 080	141 420	4 %
20 à 24 ans	800 580	10 490	1 %	3 716 640	53 340	1 %

Sources : INSEE/Recensement Général de la Population 2015 – MEN MESR DEPP SIFA 2016. Traitement ISM.

Or, ce système tend naturellement à s'auto-reproduire : une enquête de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France¹ montre bien que les dirigeants issus de l'apprentissage sont plus enclins à former eux-mêmes des apprentis (8 % des artisans formés par apprentissage accueillent un apprenti en 2017 contre 4 % des autres dirigeants).

D'autres origines sont cependant à rechercher parmi les caractéristiques de la population régionale pour comprendre ce différentiel de développement.

La composition socio-professionnelle des actifs et la forte proportion de cadres sont sans doute un premier facteur explicatif. En effet, les travaux menés sur l'origine socio-professionnelle des apprentis de l'artisanat¹ montrent que ces derniers sont majoritairement issus d'un milieu familial ouvrier (notamment pour les apprentis préparant un diplôme de niveau V/CAP ou IV). Or, la part d'ouvriers dans la population francilienne est plus faible que dans les autres régions (7 % contre 10 %). On constate d'ailleurs que l'apprentissage est le moins développé dans les départements où les cadres et professions intellectuelles sont les plus représentés (Paris et les Hauts-de-Seine).

Un autre facteur est également à prendre en compte, qui est l'origine et le lieu de naissance de la population, que ce soit parmi les jeunes, les salariés ou les dirigeants. L'Île-de-France se distingue en effet des autres régions par la forte proportion de sa population issue de l'immigration (soit 38 %³).

Or, différents travaux du CEREQ montrent la sous-représentation, dans l'apprentissage, des enfants d'immigrés, laquelle « constitue un trait caractéristique de l'histoire de l'apprentissage français. Contrairement aux lycées généraux et technologiques et, dans une moindre mesure, aux lycées professionnels, la mixité quantitative est loin d'être acquise en apprentissage⁴ ». Ce constat est particulièrement vérifié pour les enfants d'immigrés d'Afrique du Nord et subsaharienne. Ces travaux avancent plusieurs hypothèses pour expliquer cette situation :

- ces jeunes s'orientent plus souvent d'eux-mêmes vers la filière scolaire, jugeant plus souvent, ainsi que leurs parents, que l'apprentissage « a une mauvaise image et est réservé aux mauvais élèves. À défaut d'avoir pu entrer en lycée général, ils choisissent prioritairement le lycée professionnel » ;
- un autre frein, pour les jeunes issus de l'immigration ayant envisagé l'apprentissage, sont les potentielles

(1) Moreau Gilles **Le monde apprenti**. - Paris : Dispute (La), 2003, 274 pages.

(2) CRMA Île-de-France, *Enquête de conjoncture 2018*.

(3) INSEE Première N° 1591, *La localisation géographique des immigrés*, avril 2016.

(4) INJEP/CEREQ, *Mesure et analyse des discriminations d'accès à l'apprentissage*, juin 2017, 296 pages.

ségrégations à l'embauche, et/ou l'absence de réseau professionnel pour rechercher une place d'apprenti. Ainsi, toujours selon les travaux du CEREQ, l'apprentissage est désormais plus sélectif que le lycée professionnel.

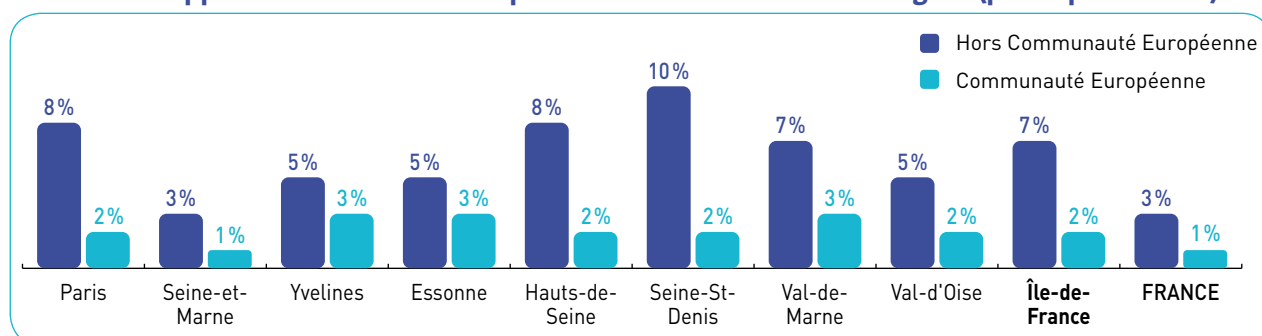
Nonobstant ces difficultés, environ un apprenti sur 10 des secteurs de proximité est de nationalité étrangère en Île-de-France, contre 5 % en moyenne nationale.

Répartition de la population par catégories socio-professionnelles

	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et prof. intellec. supérieures	Prof. Intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres personnes sans activité prof.
Paris	0	3	25	13	11	4	16	29
Seine-et-Marne	0	3	8	14	15	9	16	34
Yvelines	0	2	15	13	12	6	18	34
Essonne	0	2	11	14	14	8	17	34
Hauts-de-Seine	0	3	20	13	12	5	15	32
Seine-Saint-Denis	0	2	7	11	16	11	13	40
Val-de-Marne	0	2	12	13	15	7	16	34
Val-d'Oise	0	2	9	14	15	9	15	36
ÎLE-DE-FRANCE	0	3	14	13	14	7	16	34
TOTAL	1	3	7	12	13	10	22	32

Source : INSEE. Traitement ISM.

Part des apprentis des secteurs de proximité de nationalité étrangère (par département)



Source : MEN-MESR DEPP IPA 2016-2017. Traitement ISM.

La présence, dans le marché de l'emploi, d'une forte proportion de main d'œuvre issue de l'immigration peut constituer un autre frein potentiel à l'emploi d'apprentis par les entreprises artisanales, notamment dans les métiers du BTP. Ainsi que le soulignait déjà l'étude Euréval/C3E publiée en 2002 sur « L'Artisanat en Île de France⁵ » pour le compte du Conseil Régional, « le secteur de la construction a toujours trouvé ses forces

vives parmi les populations peu qualifiées issues de l'immigration, etc. Dans ce cadre, l'appareil de formation reste un pourvoyeur minoritaire. » Cette caractéristique a perduré :

- l'Île-de-France est la région où le travail immigré est proportionnellement plus élevé⁶ (les immigrés comptent pour 20 % des personnes en emploi). L'écart avec le reste de la France est particulièrement important pour

(5) Conseil Régional Île-de-France, Euréval-C3E, Étude sur l'artisanat en Île-de-France, avril 2002, 109 pages.

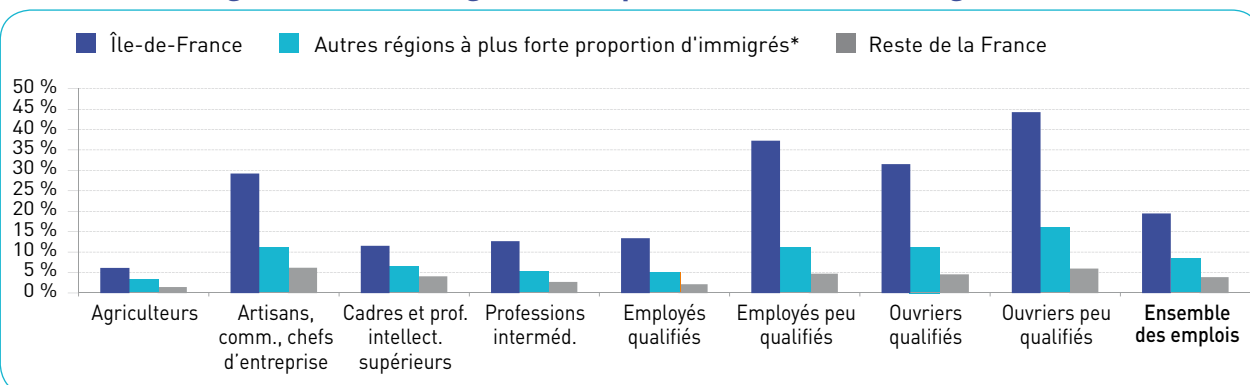
(6) « L'emploi des immigrés » (Ministère de l'Intérieur, Centre d'analyse stratégique, n° 2012-01, document de travail, février 2012, pages. 36 à 39).

les employés peu qualifiés et les ouvriers. Au niveau des métiers, la surreprésentation des immigrés reste notamment plus forte dans les métiers du BTP ;

- l'Île-de-France est par ailleurs, après la région Grand Est, la seconde région la plus attractive pour les salariés détachés, ainsi que le montre un récent rapport de la Cour des Comptes.⁷

C'est sans doute la présence de cette offre de main-d'œuvre qui fait que le marché de l'emploi ne soit pas plus tendu en région Île-de-France, trop peu de jeunes étant formés aux métiers de l'artisanat par la formation initiale au regard des besoins d'emploi.

Part des immigrés selon les catégories socio-professionnelles et les régions (%)



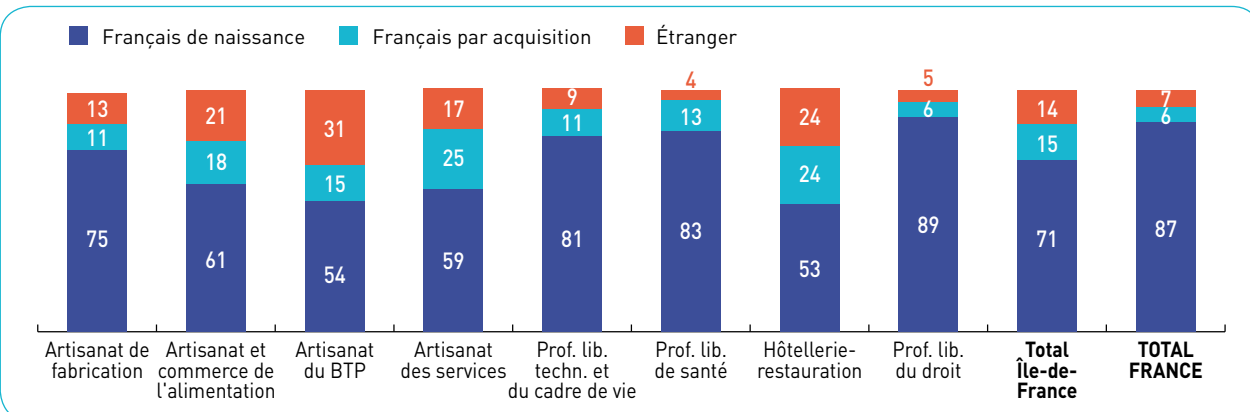
Source : L'emploi et les métiers des immigrés. Centre d'analyse stratégique, Document de travail n° 2012-01, février 2012, 46 pages (INSEE, recensement général de la population 2007. Traitement CAS et DSED-SGII).

(*) Les autres régions à plus forte proportion d'immigrés sont celles où les immigrés représentent une part dans l'emploi supérieure à la moyenne des régions de province et des DOM. Il s'agit des régions Centre, Lorraine, Alsace, Franche-Comté, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Guyane.

Enfin, il conviendrait d'étudier la propension des dirigeants de proximité d'origine étrangère à former des apprentis. Une part importante des dirigeants d'entreprise artisanales, commerciales et libérales est en effet issue de l'immigration

en Île-de-France (29 % contre 14 % pour la France entière). Cette part atteint 46 % dans l'artisanat du BTP, 41 % dans l'artisanat des services, 47 % dans l'hôtellerie-restauration, et 39 % l'artisanat et le commerce de l'alimentation.

Nationalité des artisans, commerçants et professionnels libéraux en 2015 (%)



Source : INSEE, recensement général de la population, 2015. Traitement ISM.

(7) Cour des Comptes, « La lutte contre la fraude au travail détaché : un cadre juridique renforcé, des lacunes dans les sanctions » (février 2019).

Annexe méthodologique



Méthodologie – Périmètre

Le périmètre analysé porte sur 392 codes d'activité transversaux à la Nomenclature d'Activités Française et regroupés en 8 grandes familles et 34 sous-secteurs (voir liste ci-dessous). Les unités prises en compte sont les entreprises de moins de 20 salariés dans ces activités (dénommées « entreprise des secteurs de proximité »), à l'exception de quelques codes de l'alimentation, de l'hôtellerie-restauration et des professions libérales réglementées où l'ensemble des entreprises a été retenu.

La plupart des activités étudiées sont artisanales. En effet, seuls 64 codes sont extérieurs à l'artisanat : ceux de l'hôtellerie-restauration et du commerce alimentaire, ainsi que les secteurs des professions libérales.

Familles d'activité et sous-secteurs	Nombre de codes NAF
Artisanat du bâtiment et travaux publics	34
Démolition, terrassement, forages et sondages	4
Génie civil	7
Construction de bâtiments résidentiels	2
Maçonnerie générale, couverture, étanchéification	8
Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation	5
Cloisonnement, Travaux de finition	8
Artisanat et commerce de l'alimentation	52
Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, glacerie	4
Viandes et poissons	8
Autres activités de fabrication de produits alimentaires	33
Commerce alimentaire	7
Hôtellerie-restauration	4
Artisanat de fabrication	220
Fabrication d'articles divers	31
Fabrication de meubles	5
Matériaux de construction, chimie, verre et céramique	56
Papier, imprimerie, reproduction	13
Récupération	3
Réparation et installation de machines et d'équipements industriels	12
Textile, habillement, cuir et chaussure	21
Travail des métaux	72
Travail du bois	7
Artisanat des services	29
Activités de réparation, hors automobile	8
Autres services	12
Services automobiles	4
Soins à la personne	2
Transports	3
Professions libérales du droit	1
Activités juridiques et judiciaires	1
Professions libérales de santé	12
Professions médicales	10
Activités de santé humaine non réglementées	2
Professions libérales techniques et du cadre de vie	40
Activités de conseil et de soutien aux entreprises	12
Activités d'enquête	1
Agents de courtiers d'assurance	1
Architectes, géomètres	2
Enseignement et services personnels	5
Intermédiaires du commerce	9
Services informatiques	10
TOTAL GÉNÉRAL	392

CODES APE

CODES PRIS EN COMPTE par grands secteurs et sous-secteurs de l'artisanat, du commerce alimentaire, de l'hôtellerie-restauration et des professions libérales

Artisanat du bâtiment et travaux publics

- **Génie civil:** 4211Z 4212Z 4213A 4213B 4221Z 4222Z 4291Z
- **Démolition, terrassement, forages, sondages:** 4311Z 4312A 4312B 4313Z
- **Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels:** 4120A 4120B
- **Maçonnerie générale, couverture, étanchéification:** 4391A 4391B 4399A 4399B 4399C 4399D 4399E 8130Z
- **Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation:** 4321A 4321B 4322A 4322B 4329B
- **Cloisonnement, travaux de finition:** 4329A 4331Z 4332A 4332B 4332C 4333Z 4334Z 4339Z

Artisanat et commerce de l'alimentation

- **Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie et glacerie:** 1052Z 1071C⁽¹⁾ 1071D⁽¹⁾ 1082Z
- **Viandes et poissons:** 1011Z 1012Z 1013A 1013B 1020Z 4722Z 4723Z
- **Petite industrie alimentaire:** 1031Z 1032Z 1039A 1039B 1041A 1041B 1042Z 1051A 1051B 1051C 1051D 1061A 1061B 1062Z 1071A 1072Z 1073Z 1081Z 1083Z 1084Z 1085Z 1086Z 1089Z 1091Z 1092Z 1101Z 1102A 1103Z 1104Z 1105Z 1106Z 1107A 1107B
- **Cavistes, bio, épicerie, fromagers, primeurs, marchés:** 4711B 4711C 4721Z 4724Z 4725Z 4729Z 4781Z 5621Z

Hôtellerie-restauration

5510Z⁽¹⁾ 5610A⁽¹⁾ 5610C⁽²⁾ 5630Z⁽¹⁾

Artisanat de fabrication

- **Textiles, habillement, cuir et chaussure:** 1310Z 1320Z 1330Z 1391Z 1392Z 1393Z 1394Z 1395Z 1396Z 1399Z 1411Z 1412Z 1413Z 1414Z 1419Z 1420Z 1431Z 1439Z 1511Z 1512Z 1520Z
- **Travail du bois:** 1610A 1610B 1621Z 1622Z 1623Z 1624Z 1629Z
- **Papier, imprimerie, reproduction:** 1711Z 1712Z 1721A 1721B 1721C 1722Z 1723Z 1724Z 1729Z 1812Z 1813Z 1814Z 1820Z
- **Matériaux de construction, chimie, verre et céramique:** 0729Z 0811Z 0812Z 0891Z 0892Z 0893Z 0899Z 0990Z 2011Z 2012Z 2013A 2013B 2014Z 2015Z 2016Z 2017Z 2020Z 2030Z 2041Z 2042Z 2051Z 2052Z 2053Z 2059Z 2060Z 2211Z 2219Z 2221Z 2222Z 2223Z 2229A 2229B 2311Z 2312Z 2313Z 2314Z 2319Z 2320Z 2331Z 2332Z 2341Z 2342Z 2343Z 2344Z 2349Z 2351Z 2352Z 2361Z 2362Z 2363Z 2364Z 2365Z 2369Z 2370Z 2391Z 2399Z
- **Travail des métaux:** 2410Z 2420Z 2431Z 2432Z 2433Z 2434Z 2441Z 2442Z 2443Z 2444Z 2445Z 2446Z 2451Z 2452Z 2453Z 2454Z 2511Z 2512Z 2521Z 2529Z 2530Z 2540Z 2550A 2550B 2561Z 2562A 2562B 2571Z 2572Z 2573A 2573B 2591Z 2592Z 2593Z 2594Z 2599A 2599B 2811Z 2812Z 2813Z 2814Z 2815Z 2821Z 2822Z 2823Z 2824Z 2825Z 2829A 2829B 2830Z 2841Z 2849Z 2891Z 2892Z 2893Z 2894Z 2895Z 2896Z 2899A 2899B 2910Z 2920Z 2931Z 2932Z 3011Z 3012Z 3020Z 3030Z 3040Z 3091Z 3092Z 3099Z
- **Fabrication de meubles:** 3101Z 3102Z 3103Z 3109A 3109B
- **Fabrication d'articles divers:** 2611Z 2612Z 2620Z 2630Z 2640Z 2651A 2651B 2652Z 2660Z 2670Z 2680Z 2711Z 2712Z 2720Z 2731Z 2732Z 2733Z 2740Z 2751Z 2752Z 2790Z 3211Z 3212Z 3213Z 3220Z 3230Z 3240Z 3250A 3250B 3291Z 3299Z
- **Réparation et installation de machines et d'équipements industriels:** 3311Z 3312Z 3313Z 3314Z 3315Z 3316Z 3317Z 3319Z 3320A 3320B 3320C 3320D
- **Récupération:** 3831Z 3832Z 3900Z

(1) L'ensemble des entreprises est pris en compte pour ces codes.

(2) le code 5610C est partiellement artisanal. Pour ce code, ne sont prises en compte que les entreprises de moins de 20 salariés immatriculées au Répertoire des Métiers, ce qui permet d'exclure les chaînes de restauration rapide. En revanche, les emplois et apprentis des seules activités artisanales ne sont pas dénombrables.

CODES APE

Artisanat des services

- **Services automobiles**: 4520A 4520B 4540Z 7120A
- **Transports**: 4932Z 4942Z 8690A
- **Activités de réparations (hors automobile)**: 9511Z 9512Z 9521Z 9522Z 9523Z 9524Z 9525Z 9529Z
- **Soins à la personne**: 9602A 9602B
- **Autres services**: 4776Z 7420Z 8020Z 8121Z 8122Z 8129A 8129B 8292Z 9003A - 9601A 9601B 9603Z

Professions libérales du droit

- **Activités juridiques et judiciaires**: 6910Z⁽¹⁾

Professions libérales de santé

- **Professions médicales**: 4773Z⁽¹⁾ 7500Z⁽¹⁾ 8621Z⁽¹⁾ 8622A⁽¹⁾ 8622B⁽¹⁾ 8622C⁽¹⁾ 8623Z⁽¹⁾ 8690B⁽¹⁾ 8690D⁽¹⁾ 8690E⁽¹⁾
- **Activités de santé humaine non réglementées**: 4774Z 8690F

Professions libérales techniques et du cadre de vie

- **Activités de conseil et de soutien aux entreprises**: 6621Z 6920Z 7022Z 7112B 7120B 7320Z 7430Z 7810Z 7830Z 7990Z 8299Z 7490A
- **Activités d'enquête**: 8030Z⁽¹⁾
- **Agents de courtiers d'assurance**: 6622Z⁽¹⁾
- **Architectes, géomètres**: 7111Z⁽¹⁾ 7112A⁽¹⁾
- **Enseignement et services personnels**: 8552Z 8559A 8559B 8899B 9609Z
- **Intermédiaires du commerce**: 4611Z 4612B 4613Z 4614Z 4615Z 4616Z 4617B 4618Z 4619B
- **Services informatiques**: 5829A 5829B 5829C 6201Z 6202A 6202B 6203Z 6209Z 6311Z 6312Z

(1) L'ensemble des entreprises est pris en compte pour ces codes.

Sources des données

Apprentis : ISM, Tableau de l'apprentissage d'après l'enquête SIFA / MEN-MESR, DEPP

DEPP, enquête SIFA – cette enquête permet de dénombrer et de caractériser les apprentis en cours de formation au 31 décembre de chaque année scolaire et employés dans les entreprises des secteurs de proximité. Les apprentis sont comptabilisés en fonction de la localisation de leur entreprise d'accueil. L'Institut Supérieur des Métiers en assure, par convention avec la DEPP, l'exploitation sur le périmètre des secteurs de proximité.

Dénombrement et Démographie – Bases INSEE

Bases INSEE « Dénombrement des Entreprises » pour le nombre d'entreprises et « **Démographie des entreprises** » pour les créations d'entreprises. À noter : pour les secteurs de l'artisanat, les chiffres peuvent être sensiblement décalés par rapport à ceux du Répertoire des Métiers (ces derniers englobent toutes les entreprises artisanales, à titre principal ou secondaire, alors que notre étude exclut les entreprises artisanales à titre secondaire, ainsi que les entreprises artisanales de plus de 20 salariés).

Emplois salariés

ACOSS-URSSAF, emplois salariés (hors apprentis, stagiaires et 5610C). Ces chiffres de l'ACOSS-URSSAF permettent de dénombrer les emplois salariés en fin de période.

Attention :

- Le nombre d'apprentis estimé dans les DADS est inférieur à la réalité.
- La nomenclature des PCS, à son niveau le plus fin, ne permet pas d'identifier tous les métiers de l'artisanat (ex : une seule catégorie pour les boulangers, les pâtisseries et les chocolatiers et les glaciers ; les poissonniers sont répertoriés en tant que vendeurs en alimentation...).
- Le classement des salariés des entreprises par PCS comprend manifestement des erreurs (par exemple, des coiffeurs sont dénombrés dans les activités de l'alimentation ou du BTP).
- L'analyse perd en pertinence à l'échelle des départements, en raison des règles du « secret statistique » de l'INSEE.
- L'analyse de ces évolutions est perturbée par les variations enregistrées dans la tranche des « 10-19 salariés » (en raison d'entrées ou sorties de cette tranche).

Règles générales du secret statistique

On ne peut diffuser dans les DADS :

- aucune case comportant moins de 5 salariés ou postes ;
- aucun salarié (ou poste) ne doit représenter plus de 80 % de la masse salariale d'une case ;
- aucune case ne doit se rapporter à moins de 3 entreprises ou 3 établissements ;
- aucune entreprise ou établissement ne doit représenter plus de 85 % de la grandeur étudiée dans la case.

